

n° 483
NOVEMBRE
2019
4,80 €

silence

NOTRE-DAME-DES-LANDES : QUEL AVENIR ?

RÉSISTANCES AU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

LES ALTERNATIVES À L'ASSAUT DES MAIRIES ?



Notre ligne éditoriale

Silence porte un projet de transformation de la société dans le sens de la décroissance et de l'écologie sociale. La revue explore les alternatives concrètes et cherche à aborder tout sujet non seulement sous l'angle écologique mais aussi au regard du féminisme, du post-colonialisme, de la non-violence, etc.



La décroissance affirme la radicalité des changements à opérer. Elle s'enracine dans le constat que nous vivons sur une planète aux ressources limitées, sur laquelle une croissance illimitée est illusoire.

Le verdissement du capitalisme ne résoudra pas les problèmes actuels liés au changement climatique, à l'aggravation des inégalités sociales.

À l'échelle de la planète, le désastre écologique est causé avant tout par les plus riches et accable d'abord et surtout les plus pauvres.

Les alternatives au cœur

Les alternatives sont le cœur battant de *Silence*. Chaque numéro en propose une moisson : alternatives à la ville ou aux champs, de toutes tailles et tous types d'activités : transports doux, écoles pas comme les autres, agricultures paysannes, habitats partagés, énergies villageoises, épiceries autogérées, ZAD, lieux de solidarité avec les personnes migrantes, ressourceries, ateliers associatifs... et quantité d'autres. Nous misons d'abord sur le changement par le bas, par la faire, par la reconquête de zones d'autonomie, de partage et de convivialité. *Silence* a également à cœur de cultiver les débats d'idées, les réflexions théoriques, les élaborations d'utopies qui contribuent à la construction de l'écologie politique.

Un média participatif et ouvert aux débats contradictoires

Média militant et engagé, *Silence* n'a aucune prétention à être "neutre" ou "objectif". C'est un média indépendant, sans pub, mais aussi participatif et collectif, dont la plupart des textes sont écrits par des bénévoles. *Silence* ouvre ses pages à des opinions diverses, parfois contradictoires. Sur fond d'une vision partagée du monde, des options divergentes peuvent être défendues et nous n'avons pas vocation à trancher sur tout.

Mettre en pratique les alternatives que nous promouvons

L'association et l'équipe de *Silence* s'essaient à mettre en œuvre les alternatives qu'elles promeuvent et la lutte contre les dominations en leur sein, dans un souci de cohérence entre le dire et le faire. *Silence* a fait le choix de l'écriture inclusive car nous croyons que le masculin universel est l'une des formes de la domination patriarcale dans la langue française.

Vous êtes invité-es à prendre une part active dans cette aventure collective en participant à la rédaction ou à la diffusion de *Silence* !

Retrouvez la revue sur internet :

www.revuesilence.net

LE MOIS DE LASSERPE

LA FORÊT AMAZONIENNE EN FUMMES



CLIMAT : LES RAPPORTS ACCABANTS SUR LA MONTÉE DES EAUX SE SUCCEDENT

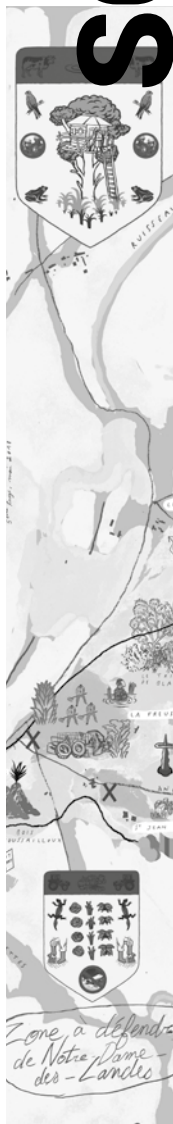


GRENUE DES VIOLENCES CONJUGALES



BALKANY, DES SOUTIENS AU-DELÀ DE LEVALLOIS-PERRET





■ DOSSIER NOTRE-DAME-DES-LANDES : QUEL AVENIR ?

05 Combats en cours pour des terres en commun

L'année 2018 a été une période charnière pour la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. Le mouvement contre l'aéroport doit maintenant sauver ses projets et ses terres contre l'agro-industrie et, à cette fin, se lance dans une nouvelle aventure : tenter de racheter des terres et du bâti par le biais du fonds de dotation La Terre en commun.

08 Réussites et échecs de l'autogestion dans la ZAD

Max et Virginie ont installé leur jardin aromatique et médicinal, Le Très petit jardin, dans la ZAD de Notre-Dame-des-Landes en 2016, marquant ainsi leur soutien à la lutte contre le projet d'aéroport, leur certitude de gagner et leur envie de partage et de pratiques autogestionnaires. Un an après la "victoire", qu'en est-il ?

11 La ZAD et son avenir en débats

En quoi la situation après l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes est-elle une victoire... ou une défaite ? Quelles sont les répercussions de cette lutte, puis de l'abandon du projet, sur le paysage militant ? Les regards croisés de Geneviève Coiffard, active dans la résistance locale, de Maud, membre du Collectif de solidarité du Rhône, et d'Anahita Grisoni, chercheuse engagée contre les Grands Projets Inutiles et Imposés.

■ CHRONIQUES

18 Chroniques terriennes :
Pesticides : l'expertise officielle en service commandé !

19 Bonnes nouvelles de la terre :
En Grèce, face à la frénésie pétrolière, la résistance s'organise

29 L'écologie c'est la santé :
Nos corps ne sont pas des égouts

■ BRÈVES

16 Alternatives • 18 Environnement • 20 Climat
23 Agriculture • 23 Politique • 24 Nucléaire • 25 Énergies
26 Paix et Non-violence • 26 Femmes, hommes, etc.
27 Société • 28 Transports • 29 Santé • 29 Annonces
30 Agenda • 41 Courrier • 42 Livres

■ ARTICLES

31 Service national universel : boycott et objection de conscience

La mise en place progressive auprès des jeunes de 16 ans du Service national universel, d'abord volontaire puis obligatoire sous peine de sanctions, est un vrai choix de société. Entretiens croisés avec des membres de plusieurs organisations pacifistes, syndicales et de jeunesse qui s'élèvent contre ce projet qui a tout du service militaire, les armes en moins.

36 La mode : une industrie sexiste

Silence a eu la chance de pouvoir dialoguer avec Cynthia Enloe, écrivaine et théoricienne féministe étasunienne, au sujet de l'industrie textile. Voici ses réactions suite aux questions posées par la rédaction de la revue.

38 Transmettre par le dessin

Les longs essais théoriques ne sont pas toujours les textes les plus percutants pour promouvoir une société plus égalitaire, plus émancipatrice. C'est par la bande dessinée que Crouch et Anormally ont décidé de s'attaquer aux préjugés et aux tabous.

40 Les alternatives à l'assaut des mairies ?

Dans le Silence spécial Ariège, Dominique Masset, alors maire d'un petit village près de Foix, prônait d'aller vers des "villages écolos" plutôt que des "écovillages", en participant à la vie d'une commune classique et en essayant d'en changer l'orientation. Ce qu'il avait réussi à faire avec d'autres en présentant une liste de nouvelles arrivantes.

48 La ZAD de Notre-Dame-des-Landes toujours en ébullition

Prochain dossier
**Vers des villes
sans voitures**



Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le **25 septembre 2019**.

Editeur : Association Silence - **N° de commission paritaire :** 0920 D 87026 - **N° ISSN :** 0756-2640 - **Date de parution :** 4^e trimestre 2019
Tirage : 4300 ex. - **Impression :** Imprimerie Notre-Dame, 38330 Montbonnot - **Administrateurs :** Pascal Antonanzas, Éric Cazin, Francis Levasseur - **Directrice de publication :** Gaëlle Ronsin - **Comité de rédaction :** Martha Gilson, Guillaume Gambin, Danièle Gonzalez, Gaëlle Ronsin, Anais Zuccari - **Plotes de rubriques :** Michel Bernard, Annick Bossu, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Philippe Crassous, Gwenaél Delanoë, Monique Douillet, Baptiste Giraud, Natacha Gondran, Divi Kerneis, Dominique Lalanne, Jean-Pierre Lepri, Francis Levasseur, Pascal Martin, Jocelyn Peyret, Mimmo Pucciarelli, Nils Svahnström, Pinar Selek, Xavier Sérédine - **Maquette :** Damien Bouveret (www.free-pao.fr) - **Dessins :** Lasserpe - **Correctrices :** Bernadette Bidaut, Sonia Conchon, Monique Douillet, Isabelle Hernandez, Camille Michau, Emmanuelle Pingault, Clotilde Rouchouse - **Photographes :** Zacharias Abubeker, Balthazar Péter, Anne-Sophie Clemençon, Roxanne Gauthier, Gracieuseté, Amos Gumulira, Leightoncooke, Victor Serri, Pierre-Emmanuel Weck - **Et pour ce n° :** Michel Bernard, Patrice Bouveret, Camille, Andrea Fuori, Raphaël Goument, Stéphen Kerckhove, Jocelyn Perret, François Veillerette - **Couverture :** Quentin Faucompré, Mano, Geoffroy Pia, Pithon - **Internet :** Damien Bouveret, Maud, Victor Poichot - **Développement supports informatiques :** Christophe Geiser (e-smile.org) - **Archives :** Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs autrices. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. Textes : sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations : Les photos et dessins restent la propriété de leurs autrices.

Association Silence
9 rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04
Tél. : 04 78 39 55 33
www.revuesilence.net

Abonnements : Claire Grenet: mardi et jeudi :
10h-12h / 14h-17h · **Dépositaires, stands et gestion :** Olivier Chamarande: mardi et jeudi :
10h-12h / 14h-17h · **Rédaction :** Guillaume Gambin et Martha Gilson: lundi et mercredi :
10h-12h / 14h-17h

Virements bancaires : IBAN : FR76 4255 9100 0008 0032 9651 126
Code BIC : CCOPFRPPXXX

Pour la Belgique : contact et règlement à Les Amis de la Terre, Belgique, 98 rue Nanon – 5000 Namur - Belgique, Tél. : 0032 81 39 06 39, IBAN : BE24 5230 8042 8738 - Code BIC : TRIOBEBB

ÉDITORIAL

Une nouvelle page à écrire

2000-2018 : les manuels d'histoire retiendront peut-être ces dates pour délimiter le périmètre du conflit autour du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. On peut qualifier de victoire historique l'abandon de ce projet, suite à une lutte multiforme d'une vingtaine d'années, avec notamment l'occupation du terrain sous la forme nouvelle d'une ZAD, Zone à défendre.

Cependant l'histoire ne s'arrête pas là.

Celle du bocage et de ses habitant·es d'une part. Certain·es ont pu revenir sur leurs terres, beaucoup ont été expulsé·es violemment par les forces de l'État début 2018, d'autres ont pu rester pour continuer à habiter cet espace qui a vu naître tant d'utopies.

Sur place les défis restent importants pour continuer à faire vivre des pratiques collectives, émancipatrices et autogestionnaires et résister à la normalisation. La ZAD, Zone d'autonomie définitive? Rien n'est jamais joué. Les groupes qui continuent à vouloir vivre autrement sur ce territoire ont la délicate tâche de rebâtir un avenir sur les ruines d'un champ de bataille idéologique, mais aussi physique.

L'histoire de l'aéroport ne s'arrête pas là non plus. Les jusqu'au-boutistes de l'ancien monde n'ont pas renoncé à leur projet suicidaire d'augmenter le trafic aérien et reportent leurs pulsions techno-destructrices et leurs envies de profit effréné sur l'extension du premier aéroport de Nantes. C'est un autre front de lutte qui s'ouvre. Sur les questions du transport aérien, du climat et des *Grands projets inutiles et imposés* (GPII) qui fleurissent un peu partout, le combat se poursuit partout ailleurs.

Silence a accompagné la lutte de Notre-Dame-des-Landes depuis plus d'une dizaine d'années, par de nombreux articles et dossiers notamment. (1) Ce numéro permet de faire le point sur l'avenir de ce territoire un an et demi après l'abandon du projet d'aéroport, en compagnie de personnes qui vivent sur place ou qui accompagnent de près les luttes et les expérimentations qui s'y construisent. Pour mieux enraciner l'avenir.

Guillaume Gamblin

(1) Voir par exemple le supplément "Venez Vider Vinci" (*Silence* n°408, janvier 2013), les dossiers "Avions, il est temps d'atterrir!" (*Silence* n°369, juin 2009) et "Résister aux Grands projets inutiles" (*Silence* n°413, juin 2013), les articles "Une zone à défendre" (*Silence* n°404, septembre 2012) et "Notre-Dame-des-Landes : vols suspendus?" (*Silence* n°414, juillet 2013).



Maison en construction (ossature bois, remplissage en paille) aux Fosses noires, collectif où se trouvent une boulangerie et une brasserie.



Moutons en transhumance.





▲ Un nouveau matin sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes.

Combats en cours pour des terres en commun

L'année 2018 a été une période charnière pour la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. Le mouvement contre l'aéroport doit maintenant sauver ses projets et ses terres contre l'agro-industrie et pour cela se lance dans une nouvelle aventure : tenter de racheter des terres et du bâti par le biais du fonds de dotation *La Terre en commun*.

L'HISTOIRE DE LA LUTTE CONTRE LE PROJET d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes plonge ses racines dans les années soixante. Située à 25 km au nord de Nantes, la région risquait de voir plus de 1 600 ha de terres agricoles et de forêts disparaître sous le béton, au profit de ce qu'on appellera plus tard un Grand projet inutile et imposé (GPII) (1). Mais c'était sans compter sur des décennies de luttes multiformes, et surtout, en 2008, sur un appel à venir occuper les terres, porté par le collectif "Habitant·e·s qui résistent". Celui-ci a débouché sur l'occupation du territoire par une nébuleuse de personnes venues lutter contre l'aéroport et son monde : en construisant leurs habitats et en produisant leurs propres aliments de subsistance, en voulant fonctionner collectivement, hors des normes et logiques marchandes, tout en servant de base arrière et de soutien à d'autres luttes. L'échec de la tentative d'expulsion de 2012 ne fit que

renforcer ces dynamiques, laissant ainsi le champ libre à la ZAD pour se déployer pendant près de six ans en toute liberté, sans justice et sans police.

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE : 2018, UNE ANNÉE CHARNIÈRE

C'est en janvier 2018 que l'État annonce officiellement l'abandon du projet. Cette victoire inédite est le produit d'années de luttes déterminées, de démonstrations de force et d'une indispensable complémentarité des modes d'action entre les différentes composantes du mouvement (2). Dans le même temps, l'État réaffirme sa détermination à expulser la ZAD et à ramener "l'ordre".

Conscient que le groupe perdrait de sa force une fois le projet abandonné, le gouvernement s'y est attelé progressivement, misant sur les conflits internes et les

Il est vital pour nos luttes de ne pas laisser l'État et les médias écrire nos histoires, de le faire nous-mêmes, avec nos mots et nos émotions. On peut retrouver de nombreux livres ou brochures sur les histoires de la ZAD sur <https://Zad.nadir.org>, <https://infokiosques.net> et <https://zadibao.net>

(1) Pour en savoir plus sur ces soixante ans de lutte, voir la "Chronologie" ainsi que les six numéros de *L'Èse Béton* sur zad.nadir.org, et les entretiens disponibles sur <https://mauvaisetruppe.org/spip.php?rubrique70>

(2) Voir la brochure "C'est quoi la ZAD?", l'article "L'idéologie de la non-violence en question" dans *Timult* n°6, ou encore les écrits de Peter Gelderloos, Howard Zinn et Ward Churchill.



Pour plus d'infos et pour contribuer :

- Les Fosses Noires,
44130 Notre-Dame-des-Landes
07 66 25 66 59
<https://encommun.eco>
- <https://zad.nadir.org>

faiblesses du mouvement (3). Il a refusé toutes les propositions de gestion collective portées par le mouvement en imposant uniquement la possibilité de déclarer des installations individuelles ; une "proposition" inacceptable pour le mouvement, qui donna à l'État l'occasion de lancer, le 9 avril 2018, la plus grosse opération militaire sur le sol français depuis Mai-68, et la première utilisation des blindés en France métropolitaine.

Tout l'Est de la ZAD fut détruit et des dizaines de personnes furent blessées par les armes de la gendarmerie lors de cette première semaine d'expulsion. Puis une fausse "trêve" a été mise en place par la préfecture, manière de proposer un rendez-vous de la dernière chance.

Des habitant·es de la ZAD ont alors fait le pari de continuer le combat en conjuguant mobilisations dans Nantes et défense physique de la zone, avec une lutte sur le terrain administratif. Une majorité des lieux encore debout ont alors négocié un "paquet" de projets individuels interdépendants et indissociables (dans le but de protéger également les projets collectifs), tandis que d'autres misaient sur le seul rapport de force physique pour défendre leurs lieux de vie. Malgré des tentatives de résistance, les quelques lieux qui n'avaient pas fait le pari de la "négociation" ont été la cible d'une implacable deuxième phase de destruction et d'expulsion.

CONTINUER LA LUTTE PAR D'AUTRES MOYENS : ÉTAT DES LIEUX

Le bilan de l'année 2018 est lourd : plus de la moitié des lieux de vies détruits, des centaines

de personnes blessées ou incarcérées... La ZAD a changé et le mouvement s'est recomposé (4). Malgré tout, la lutte continue pour sauver les terres, les habitats, les habitant·e-s comme leurs projets, et défendre d'autres manières de vivre, d'habiter et de se nourrir (5).

Les terres de la ZAD couvrent environ 1 600 ha. Dans les mois qui ont suivi l'abandon, une bataille s'est engagée sur la redistribution des parcelles agricoles, contre l'agrandissement de fermes conventionnelles et pour l'accès collectif à la terre. Une quinzaine de projets issus du mouvement ont donné lieu à la signature de baux ruraux stables, qui couvrent l'ensemble des terres déjà occupées avant l'abandon ainsi qu'un ensemble de parcelles supplémentaires d'environ 310 ha. Des négociations sont en cours pour le maintien de l'usage et de la gestion des haies et des forêts par le mouvement (environ 230 ha). Les paysan·nes historiques résistantes ont récupéré leurs terres (environ 360 ha), tandis que les "cumulard·es" — les paysan·nes qui avaient accepté de collaborer avec Vinci — profitent toujours de terres qu'ils et elles ont accepté de céder à bon prix (environ 460 ha), tout en récupérant généralement des parcelles en compensation à l'extérieur de la ZAD. Sur l'avenir d'un certain nombre de ces parcelles, un nouveau bras de fer entre le mouvement et les "cumulard·es" est annoncé pour cet automne.

Malgré le processus de légalisation en cours, la situation reste précaire et à la merci de choix politiques — et non simplement administratifs ou juridiques — difficiles à anticiper. Cela a convaincu une partie des membres du mouvement de faire plusieurs paris : défendre des modes

(3) Pour en savoir plus sur 2018, voir les brochures "Et si seulement : chroniques subjectives de la ZAD", "La fin de la ZAD, le début de quoi?", "Lettre aux comités locaux et à toutes celles et ceux qui aimeraient comprendre où on en est sur la ZAD" et "La route des 10 cordes".

(4) Les composantes de la lutte ne sont plus les mêmes (l'ACIPA s'est dissoute malgré des volontés internes de continuer, le CEDEPA a lâché la ZAD dès l'abandon du projet, etc.), ce qui a réuni les personnes qui croient à l'avenir de la ZAD au-delà de leur groupe d'origine, notamment avec la création de l'association NDDL Poursuivre ensemble (voir www.nddl-poursuivre-ensemble.fr/)

(5) Pour une liste non exhaustive des projets, voir le site de La Terre en commun <https://encommun.eco>

alternatifs d'habiter, conscients des enjeux climatiques, face au futur plan d'urbanisme intercommunal (PLUI), lutter pour obtenir des baux ruraux — dont beaucoup sont maintenant signés — ainsi que l'installation de nouveaux projets d'agroécologie sur les parcelles qui seront disponibles, et se mettre en position d'acheter les bâtis et parcelles qui seraient mises en vente.

LE NOUVEAU PARI : LE FONDS DE DOTATION LA TERRE EN COMMUN

Depuis plusieurs années, on s'interroge sur les moyens de se projeter dans l'après-aéroport et de prendre collectivement en main les terres défendues (6), notamment pour y promouvoir des méthodes originales d'habiter le bocage. Et c'est par le biais de la création d'un fonds de dotation que le pari est lancé de racheter les terres et les bâtis de la ZAD. Il s'agit de mettre la propriété collective au service des communs du mouvement pour garantir le maintien des activités collectives nées de la lutte contre le projet d'aéroport, et pour voir fleurir des projets basés sur l'entraide, la mutualisation et le respect de la terre et de la nature.

Situé entre l'association et la fondation, le fonds de dotation présente plusieurs avantages majeurs. Tout d'abord, c'est une structure sans parts ni actions, ce qui signifie que, quel que soit le montant de son don, aucun individu n'obtient plus de poids. Cela limite les risques de prise de pouvoir ou de chantage liées aux contributions. De plus, nul ne peut reprendre ce qu'il a donné, et le fonds ne peut pas céder ses biens, qui sont donc placés en dehors de la spéculation et des recherches d'enrichissement personnel.

Ensuite, le fonds permet de séparer la propriété et les usages. Ses orientations sont données par l'Assemblée des usages, l'Assemblée générale du mouvement, et il est dirigé par un conseil d'administration constitué de personnes proches de la lutte qui ont la confiance de leurs pairs. Tout en restant propriétaire, il mettra ses possessions (terres, bâtis, etc.) à disposition des projets du mouvement, qui en deviendront usagers.

LA LUTTE CONTINUE : LES MILLES MANIÈRES DE SE SERRER LES COUDES

Même si la situation a changé, le mouvement continue de se battre pour tenter de pérenniser ce qui s'est mis en place durant cette folle décennie d'occupation et de création, contre la privatisation des terres, contre les logiques marchandes et industrielles et contre toutes les formations d'oppression et de domination. De nouveaux projets apparaissent, de nouvelles personnes rejoignent la ZAD, de nouveaux liens se créent pour renforcer



▲ Déplacement d'un dôme géodésique.

cette lutte. Nous continuons à défendre et à vivre une autre vision du monde, qui prend davantage soin de son territoire et de ses habitantes, humains ou non humains.

Et il y a mille manières de participer. Que ce soit en venant sur place participer à la vie quotidienne ou pour y vivre et y porter des projets, ou en soutenant la ZAD en restant là où vous êtes, ou encore en aidant le fonds de dotation à racheter les terres. L'ensemble des contributions est précieux pour que la lutte continue, prenne de l'ampleur et que l'on continue à faire exister d'autres possibles.

Camille ■

(6) "Les six points pour l'avenir de la Zad : parce qu'il n'y aura pas d'aéroport", fin 2015.



Anne-Sophie Clemenceau

▲ Max animant le chantier collectif du mardi matin (ce jour-là désherbage).

Réussites et échecs de l'autogestion dans la ZAD

Max et Virginie ont installé leur jardin aromatique et médicinaux, *Le Très petit jardin*, dans la ZAD de Notre-Dame-des-Landes en 2016, marquant ainsi leur soutien à la lutte contre le projet d'aéroport, leur certitude de gagner et leur envie de partage et de pratiques autogestionnaires. Un an après la "victoire", qu'en est-il ?

Silence : Comment et quand êtes-vous arrivés dans la ZAD ?

Virginie et Max : Nous étions installés en 2012 à 50 km, à Sainte-Anne-sur-Villaine, en tant que producteurs de plantes. En parallèle, nous étions investies depuis des années dans la lutte contre le projet d'aéroport : nous étions présentes et actives sur place pour les moments forts. Nous avons finalement décidé de nous installer dans la ZAD en 2016. On est d'abord allés rencontrer les occupants et des groupes constitués comme COPAIN (1), qui réfléchissaient à la préservation du foncier agricole, et ceux qui faisaient de l'agriculture collective dans la ZAD. On a présenté notre projet, puis nous avons choisi ensemble un endroit où nous pouvions nous installer.

S'INSTALLER DANS LA ZAD

Comment s'est passée votre installation ?

On s'est installé comme les autres occupants : en toute illégalité. Bien qu'on soit resté inscrites à la Mutualité sociale agricole (MSA), on était à ce moment-là des squatteuses comme les autres. Ça a été

notre façon de lutter à nous, notre pari. On a pris la décision d'installer notre activité agricole dans la ZAD juste avant le référendum de juin 2016 et, malgré la victoire du "oui", on a maintenu notre projet. On voulait prouver qu'on était sûres que l'aéroport ne se ferait pas. Si nous sommes venues, au-delà de la lutte contre l'aéroport, de la volonté d'apprendre à mieux résister à son monde, c'était aussi pour s'intégrer à des activités collectives, et ça n'a pas été évident.

Quels sont vos liens avec les autres habitant·es de la ZAD ?

En arrivant, on a divisé notre production par deux, ce qui nous a permis de construire l'atelier-séchoir, de déménager le jardin et de dégager du temps pour s'investir dans des activités collectives. On s'est investies par exemple dans la CURCUMA, la *Coopérative d'usure, de réparation de casse et d'utilisation du matériel agricole*.

Mais notre arrivée a aussi été une douche froide. On a reçu un accueil glacial de la part de certaines personnes parce que nous ne nous inscrivions pas dans un projet collectif et que nous avions des activités marchandes. Notre présence a pu être perçue comme

(1) En 2011 se crée le Collectif des organisations professionnelles agricoles indignées par le projet d'aéroport (COPAIN 44), en solidarité avec les paysans "irréductibles" qui refusent de laisser leurs terres à Vinci.



Anne-Sophie Clémence

▲ Virginie en train de faire sécher ses plantes médicinales.

l'entrée du loup dans la bergerie : pour certain-es, on incarnait le capitalisme — alors qu'on vit avec l'équivalent du revenu de solidarité active (RSA).

Pour vous, qu'est-ce qui a changé depuis votre installation ?

Nous ne sommes pas un collectif, nous sommes un couple hétérosexuel qui habite et travaille dans la ZAD. Du côté de notre activité agricole, nous avons continué le même projet qu'auparavant. Ce qui a changé pour nous, c'est d'abord que nous avons été beaucoup moins isolé-es. On a évolué depuis qu'on est dans la ZAD. Dès le début de notre installation, toutes les plantes qu'on a vendues sur place sont à prix libre au profit de *Sème ta ZAD* (2).

Avant notre installation, on pratiquait une activité marchande classique ; la ZAD est une école pour entrer dans une économie collective, du don-contre-don. On continue d'avoir des activités marchandes, on vend nos plantes dans des marchés, mais nos activités sont maintenant plus hybrides. On consacre la moitié de notre temps et de notre énergie à des activités collectives.

Notre parcours est un peu à contre-courant de ce qu'ont fait d'autres personnes, qui ont appris l'agriculture au sein de collectifs et qui aujourd'hui ont des pratiques plus individualistes, plus légalistes aussi — ce sont souvent des personnes qui ont obtenu des baux avec les négociations du printemps 2018.

Le 17 janvier 2018 a été annoncé l'arrêt du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Après la joie, une intervention militaire démesurée a eu lieu puis la voie des négociations s'est ouverte. Où en est-on aujourd'hui ?

C'est sûr que maintenant, à l'été 2019, on ressent un apaisement. Notre situation est moins précaire du fait des baux agricoles, l'intervention militaire s'est arrêtée, nos activités sont

sécurisées. Pour l'instant, 13 baux ont été signés pour les 15 ou 16 activités qui ont obtenu une Convention d'occupation précaire (COP). Nous avons engagé les négociations en promettant de ne rien signer si cela n'allait pas dans l'intérêt de tout le mouvement. La peur et la confusion nous ont fait renoncer à cette promesse et nous n'en sommes pas fièr-es.

CE QUI A CHANGÉ

Il y a eu une régularisation de la ZAD : ce n'est plus une zone pirate. Mais la façon dont on la présente aujourd'hui est une façade médiatique. Une quinzaine de personnes ont désormais le droit d'exploiter légalement les terres, alors que le reste des 150 habitant-es n'ont pas plus de droits qu'en 2017.

Ce qui a changé, c'est qu'il n'y a plus de prises de décisions vraiment horizontales à l'échelle de la ZAD. Il y a encore des instances décisionnelles collectives, mais elles ne représentent pas toute la zone. Cette évolution est une grande déception pour nous, parce qu'on s'est installé-es ici aussi pour expérimenter l'autogestion. Des pratiques autogestionnaires fonctionnaient avant le printemps 2018, en tout cas on essayait, des personnes œuvraient pour l'horizontalité. Mais certains groupes ont pris le pouvoir et flingué délibérément cette dynamique collective (3).

Une partie des habitant-es ont aujourd'hui quitté la zone tandis que d'autres s'installent plus légalement. Au milieu de tout ça, comment va *Le très petit jardin* ?

On est à fond dans notre saison de récolte. À titre personnel, on a un outil de travail rêvé, un jardin magnifique, un hangar qui fonctionne bien. On organise des chantiers collectifs pour notre jardin (souvent le mardi matin), et toutes les semaines on a du monde, que ce soient des

Contact

■ letrespetitjardin.net

(2) *Sème ta ZAD*, né après les expulsions de 2012, se rassemble autour d'une assemblée ouverte à tou-tes pour discuter de la politique liée à l'occupation agricole de terres, pour se coordonner dans les cultures et la logistique.

(3) Voir la brochure "Des dynamiques inhérentes aux mouvements de contestation" sur <https://nantes.indymedia.org>



Anne-Sophie Clemenceau

▲ Caravane lieu de vie et atelier bâti par le couple.

personnes de passage, des gens de Nantes ou des habitant-es de la zone. Il y a sur le territoire de la ZAD un maillage très dense, on peut facilement ouvrir son activité sur l'extérieur et montrer, rendre accessible aux personnes qui le souhaitent des petits bouts d'agriculture permacole.

On participe aussi toujours à plusieurs dynamiques collectives, comme les permanences

En Rouge et Noir...

Entre la boulangerie des *Fosses noires* et la cabane collective des *Vraies Rouges*, le collectif maraîcher *Rouge et Noir* cultive depuis 2012 un champ dans la ZAD. Composé de cinq personnes référentes, le collectif anime des chantiers collectifs qui rassemblent chaque mercredi une quinzaine de personnes. "On gère l'arrosage, les semences, on prend soin des cultures pendant la semaine, précise l'un de ses membres. On n'est pas arrivées avec une formation en paysannerie, on avait lu des livres, et ce sont des paysans autour de nous qui nous ont aidées au début." *Rouge et Noir* voit l'occupation maraîchère comme outil central pour la défense des terres agricoles et contre le bétonnage. "Notre but n'est pas l'autosuffisance alimentaire : on produit des légumes pour pouvoir les donner, les partager, approvisionner des cantines populaires. On ne cherche pas à faire des conserves ! Cultiver ce champ, c'est la possibilité de partager des savoirs tout en construisant une alternative au système alimentaire actuel. On s'inscrit dans une démarche politique plus large et on veut préserver du temps pour aller en manif par exemple. On a tendance, dans les discours, à séparer les personnes qui ont lutté contre les expulsions et celles qui font du maraîchage, alors que ce sont les mêmes ! L'occupation maraîchère est un de nos outils de lutte contre le système capitaliste."

de phytothérapie, qui sont une émanation du "groupe plantes", à la cabane médicinale. Il existe encore une véritable autogestion du quotidien, logistique. On fait du maraîchage collectif au *Rouge et Noir*, par exemple. On participe au collectif un jour par semaine, quatre ou cinq référent-es définissent les choses à faire dans le potager, qu'on se répartit. Le potager nourrit les personnes qui y travaillent, mais il alimente aussi une cantine solidaire à Nantes, *L'autre cantine* (4). Après, dans chaque lieu de vie, les personnes s'organisent puis se coordonnent avec d'autres lieux, à travers des groupes, comme le "groupe huile" ou le "groupe patate". Ce sont les organes de pouvoir au niveau de la ZAD qui sont noyautés : le "groupe presse", le "groupe com", ou encore l'Assemblée des usages. On s'organisait auparavant pendant la Réunion des habitants. Elle n'a plus été reconnue par certain-es et c'est aujourd'hui au sein de l'Assemblée des usages qu'on devrait s'organiser. Mais c'est une autre gouvernance, qui se rapproche plus d'une assemblée de groupes de pression. Une personne qui arrive seule ne sera pas entendue.

Comment appréhendez-vous les temps qui viennent ?

Nous ne voulons pas servir un projet carte postale, en incarnant un projet "propre", "bobob". Nous ne voulons pas que la ZAD se transforme en écovillage alternatif. Depuis le printemps 2018, il y a eu un fort appauvrissement de la mixité sociale dans la ZAD. Nous aimerions retrouver des dynamiques autogestionnaires, qu'il y ait davantage d'attention à chacun-e et un travail sur les rapports de domination et l'inclusivité.

Propos recueillis par Martha Gilson ■

(4) Voir *Silence* n° 473, décembre 2018, "Nantes : l'autre cantine cuisine pour les migrantes".



▲ Camille est installé depuis un an dans une caravane et est ici dans les locaux de la Wardine.

La ZAD et son avenir en débats

En quoi la situation après l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes est-elle une victoire... ou une défaite ? Quelles sont les répercussions de cette lutte, puis de l'abandon du projet, sur le paysage militant ? Les regards croisés de Geneviève Coiffard, active dans la résistance locale, de Maud, membre du *Collectif de solidarité du Rhône*, et d'Anahita Grisoni, chercheuse engagée contre les Grands Projets Inutiles et Imposés.

GENEVIÈVE COIFFARD A ÉTÉ INTENSÉMENT engagée localement, durant des années, dans la lutte contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, au sein de la *Coordination des opposants au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes*, où elle représentait l'association *Attac*. Elle revient pour *Silence* sur ce que cette lutte a changé dans le paysage militant local. "Très vite il y a eu un débat : être contre l'aéroport, ou être contre l'aéroport et son monde ? Des personnes et des organisations ont beaucoup évolué au fil du temps, avec la prise en compte des limites de la planète, des enjeux climatiques, au-delà de l'aéroport. Si ce projet est devenu si emblématique, c'est qu'il portait beaucoup plus que lui-même. A partir d'un moment, l'option de lutter contre l'aéroport et son monde a été portée en particulier par la ZAD."

Cette lutte a mis en réseau différents groupes et a permis de créer de nouvelles dynamiques. "Il existe par exemple aujourd'hui la *Cagette des terres*, qui fournit de l'alimentation aux squats, aux migrants, aux grévistes, etc. Il y a eu des liaisons ZAD-migrants, ZAD-Gilets jaunes. Plus largement cette lutte a permis aussi la mise en réseau de différentes luttes anti-GPII (*Grands projets inutiles et imposés*)." (1)

"FAIRE SE CROISER DES RÉSEAUX QUI NE SE CONNAISSAIENT PAS FORCÉMENT"

Maud a été très investie de 2014 à 2018 au sein du *Collectif de solidarité avec Notre-Dame-des-Landes du Rhône*. L'impact de cette lutte a d'abord été personnel. "J'ai été amenée à multiplier les séjours

Chronologie de la lutte contre le projet d'aéroport

1963 : Début du projet d'aéroport du Grand Ouest (ou de Notre-Dame-des-Landes), mis en sommeil après le choc pétrolier de 1973.

2000 : Le projet d'aéroport à NDDL est ressorti des cartons par le gouvernement Jospin. Création de l'*Association Citoyenne Intercommunale des Populations concernées par le projet d'Aéroport (ACIPA)* pour s'opposer à la construction de l'aéroport. ▼

(1) Sur *La cagette des terres*, voir l'article "Alimenter les luttes" dans *Silence* d'avril 2018, n°466 p.29. Contact : <https://lacagette-desterres.wordpress.com>, lacagette@riseup.net, tél. 07 87 85 93 72.



Anne-Sophie Clemenceau

▲ Camille et...

Les habitant-es de la ZAD sont des "Camille", prénom épïcène qui permet de préserver leur anonymat, d'éviter la personnalisation de la lutte et les possibles répressions étatiques.

sur place (à l'occasion des manifs nationales, des rencontres nationales de tous les collectifs de soutien une à deux fois par an sur zone, de séjours personnels). Cela m'a permis de vivre "l'expérience ZAD" c'est-à-dire de faire l'expérience concrète d'une vie démarchandisée / "décapitalisée", avec tous les aspects très concrets, positifs comme problématiques : expérience très intime de réappropriation de savoirs et de savoirs-faire, à la fois techniques et sociaux. Et aussi le constat que certains clivages sont difficiles à surmonter, à gérer (femmes/hommes, sachantes-diplômées / non-sachantes, etc.), même si ce n'est pas pire, bien au contraire, que dans la société concurrentielle. Par exemple j'ai assisté à deux expulsions d'hommes violents / agresseurs sur zone. Ils ont été contraints de quitter le lieu de vie où ils avaient sévi et de quitter complètement la zone. C'était avant #MeToo et #BalanceTonPorc !"

qu'on se sentait ou non de porter. Du coup ça a permis à des gens très différents, voire opposés sur certaines questions, de se côtoyer dans la durée. Des personnes qui sans cela auraient entretenu des rapports de défiance voire de rejet du fait de leurs appartenances ou positionnements respectifs, savent maintenant qu'ils et elles peuvent se faire confiance pour mener ensemble certains types d'actions ou d'activités."

VICTOIRE D'UNE LUTTE, DÉFAITE D'UNE UTOPIE ?

Sociologue et urbaniste, Anahita Grisoni a beaucoup fréquenté les luttes contre les Grands projets inutiles et imposés. Elle est membre du collectif *Des plumes dans le goudron* qui a publié en 2018 le livre *Résister aux grands projets inutiles et imposés. De Notre-Dame-des-Landes à Bure*, aux éditions Textuel. "Y a-t-il vraiment une conclusion du conflit ?, interroge-t-elle. Ce qu'il y a c'est un arrêt du projet de construction de l'aéroport de NDDL. Ce qui veut dire que la société Aéroport du Grand Ouest – une filiale de Vinci – s'est retirée du projet et va toucher les indemnités prévues dans son contrat, soit plusieurs centaines de millions d'euros d'argent public. Ce qu'il y a surtout, c'est la pérennité voire l'aggravation des conditions de "gouvernement" des humains et non-humains qui vont à l'encontre des principes développés sur la ZAD : montée des inégalités économiques et des injustices sociales et écologiques ; affaiblissement de la démocratie ; augmentation de l'exploitation sans fin des ressources, de l'artificialisation des terres, bref, de la puissance de l'argent contre celle du vivant ; répression autoritaire des mouvements sociaux voire exécution pure et simple des personnes, indignes du soi-disant "pays des droits de l'Homme". Pour un projet "Aéroport Grand Ouest" terminé, il y a dix "Gonessé" en souffrance." (2)

Pour la chercheuse, "à un autre niveau, on peut bien sûr considérer que ce mouvement est une victoire. Tout d'abord, par ce qu'il a donné à voir, par toutes ses expérimentations dans les temps de quiétude et par sa

Si ce projet est devenu si emblématique, c'est qu'il portait beaucoup plus que lui-même. (Geneviève)

Mais au-delà de l'expérience personnelle, la solidarité avec Notre-Dame-des-Landes a créé des réseaux, des synergies militantes, politiques, humaines, sur le territoire du collectif. "Sur Lyon et sa région, cela a (re)mobilisé des militantes des collectifs qui avaient tenté, en vain, d'empêcher la destruction des terres agricoles de Décines pour le projet de stade de l'OL. Cela a tissé des liens avec des militantes syndicales (Solidaires, Confédération paysanne...) et fait se croiser des réseaux qui ne se connaissaient pas forcément : squats, caisses de solidarité et réseaux anti-répression, réseaux féministes, etc.

On fonctionnait au consensus, ce qui veut dire qu'on se mettait d'accord sur des mots d'ordre et des modes d'action acceptables par toutes, en sachant qu'on ne partageait pas certaines choses. Il y avait en quelque sorte un militantisme à géométrie variable selon ce

(2) À Gonessé, dans le Val d'Oise, des habitant-es regroupé-es dans le Collectif contre le triangle de Gonessé se battent contre un projet de mégacomplexe commercial nommé *Europacity*, et proposent un projet écologique alternatif pour ce territoire. Contact : <http://nonaeuropacity.com>



Anne-Sophie Clémence

▲ ...Camille, deux membres de la Noé verte.

force et son courage dans les moments d'attaque. De simples manières de faire du pain à une réflexion prolifique sur les utopies désirables, de l'agroécologie réalisée ici et maintenant à la remise en question de la propriété privée, la ZAD, comme beaucoup d'autres lieux d'expérimentations, donne à voir que c'est possible. Au-delà des clichés, des rapports de force et de la loi du marché, il est possible de mettre d'accord des agriculteurs et des jeunes urbains en quête d'un avenir qui ait du sens à leurs yeux. Puis, la ZAD est une victoire dans ce qu'elle porte comme projet, sans en démordre : celui de la gestion collective des terres, statut dont seul bénéficie le Larzac. Tout comme cette lutte, qui a marqué toute une génération, on peut espérer que la ZAD de Notre-Dame-des-Landes existera dans l'esprit et les actes des générations futures.

La ZAD de NDDL, emblématique du mouvement contre les GPII en France, remarquable par sa longévité, par la puissance de sa réflexion, par la beauté de ses alternatives, ne représente pas seulement – loin s'en faut – la lutte contre l'artificialisation des 1 650 hectares de terres couverts par le projet d'aéroport. Elle est l'une des expressions de ce mouvement social décentralisé qui lutte aussi partout ailleurs contre les Grands projets inutiles et imposés. Ce mouvement qui

"Savoir se recréer en permanence"

Pour Anahita Grisoni, cette lutte nous apprend à "savoir se recréer en permanence. Je ne crois pas que les personnes qui sont passées par NDDL vont attendre bien tranquillement de devenir de vieux cons en racontant leurs faits d'armes passés à leurs petits-enfants au coin de la cheminée. Leur expérience ira nourrir d'autres luttes, en prenant des risques, en tentant des intersectionnalités, comme nous le donne à voir, par exemple, le soutien actif de certains Zadistes aux migrants."

se bat contre l'aéroport et son monde'. Si l'aéroport est retourné dans les cartons, 'son monde', en revanche, ne semble pas ébranlé."

CE QUE L'ABANDON DU PROJET A CHANGÉ DANS LES DYNAMIQUES MILITANTES

Quel est l'impact de l'abandon du projet d'aéroport sur le mouvement de résistance local ? "Dans la Coordination, quand le projet d'aéroport a été abandonné, certaines ont estimé que le job était fait, explique Geneviève Coiffard. L'ACIPA a été sabordée par une courte majorité du CA. Celles et ceux qui estimaient que le boulot n'était pas terminé ont alors créé Notre-Dame-des-Landes Poursuivre Ensemble, pour la poursuite du projet de la ZAD après l'abandon du projet d'aéroport. Au niveau des paysans, certains de COPAIN restent très actifs, d'autres ont beaucoup donné et sont contents de se poser. Côté ZAD, certains sont partis. Des collectifs ont cessé d'exister, d'autres sont très critiques sur l'évolution de la ZAD.

Il existe des conflits et des fractures, mais il faut souligner que les difficultés post-abandon existaient déjà auparavant. Il y avait des assemblées internes à la ZAD et des assemblées plus larges et ouvertes. On y recherchait le consensus. Ça ne marchait pas toujours, par exemple pour la route des chicanes. Mais on essayait d'éviter les diktats et les prises de pouvoir.

L'abandon du projet a amplifié les fractures en obligeant le mouvement à prendre des décisions dans l'urgence. En effet l'abandon du projet a signifié rapidement pour l'État trois choses : l'abandon du projet d'aéroport ; le retour à l'état de droit ; le refus de toute solution collective du type 'Larzac'. Il y a eu tout de suite des décisions binaires à prendre rapidement sous une pression énorme : libérer les routes ou pas ? Signer des baux ou pas ? L'urgence de ces choix binaires a précipité les divages.

Il y a des différences d'appréciation totales. Selon moi, certains ont une position idéalisée et fausement radicale. Ils rêvaient au maintien possible d'une

2004 : Fin du droit de préemption du Conseil général. Les rachats de terres et bâtiments se font sur accord amiable avec le propriétaire uniquement.

2007 : *Le Rosier* est squatté. C'est le premier squat sur la ZAD.

2008 : Le projet d'aéroport est jugé d'utilité publique (DUP) pour 10 ans. En réaction à ce décret, une manifestation contre le projet se tient à Nantes début mars 2008, réunissant 3 000 personnes.

2009 : En août, le premier Camp action climat de France s'organise sur la zone du futur aéroport, à l'initiative de la revue *Silence*. Il y a en parallèle une occupation de l'aéroport existant à Nantes. *La Gaité* puis *La Sècherie* sont occupées peu après.

2010 : Attribution de la concession du futur aéroport au groupe *Vinci*, pour une durée de 55 ans. Le coût du projet est chiffré à 556 millions d'euros.

2011 : Création de *COPAIN*, première émission de *Radio Kaxon*. Le 7 mai, première manifestation d'occupation agricole au *Sabot*. En juillet, campement anticapitaliste anti-G8 "No G". Il dure 3 semaines et est le point de départ de rencontres, discussions, actions contre l'aéroport et son monde et de nouvelles installations d'occupant-es sur la ZAD.

2012 : À l'automne, c'est l'opération *César* : l'État tente, avec plus de mille gendarmes et policiers, d'évacuer les zadistes. Le 16 novembre, le président François Hollande réaffirme son soutien au projet. Le lendemain, une manifestation de réoccupation rassemble 40 000 personnes dans la ZAD. ▼



Anne-Sophie Clémence



Anne-Sophie Clémence

▲ Camille fait partie du Collectif des 100 noms installé au Liminboubout après la destruction du lieu d'origine. Il fait partie de la commission communication et gère les archives photos. Ce collectif gère aussi la Cagette des Terres, qui offre des légumes et une cantine sur les lieux de luttes de la région et au-delà.

▲ Camille est maraîcher au sein du collectif de la Noé verte. Une partie de sa production est vendue sur un marché de Nantes.

Répercussions sur d'autres luttes

Quelle a été l'influence de la lutte de Notre-Dame-des-Landes sur d'autres mobilisations ? Au niveau du collectif de solidarité lyonnais, pour Maud, *"cela a influé notamment je pense sur la lutte contre le Center Parc de Roybon et contre l'A45: ces luttes ont rassemblé des militantes qui se connaissaient déjà et qui du coup ont pu très vite s'organiser et utiliser les "techniques NDDL" pour ces luttes plus locales : tracto-vélo, etc. Cela a aussi donné lieu à plusieurs rencontres régionales des collectifs NDDL du Sud-Est de la France. Cela a mené à l'organisation d'une très importante mobilisation "Désarmons la police, démilitarisons les conflits" à Saint-Étienne en octobre 2016, qui a connecté réseaux écologues, réseaux anti-violences policières, etc. de Lyon et de Saint-Étienne". (1)*

Quelles sont les répercussions de la lutte de Notre-Dame-des-Landes sur les autres luttes contre des GPII ? Pour Anahita Grisoni, cela a amené à *"oser demander la gestion collective. Ouvrir la boîte de Pandore qui s'était refermée sur le Larzac, sortir cette mère des luttes territoriales de son état d'exception. La gestion collective n'est pas seulement un "projet" de "gestion", dans une société où ces mots désignent le contrôle absolu d'une classe sur l'organisation sociale dans son entier. C'est la remise en question par l'action d'un modèle de société dans lequel la propriété privée est un droit inaliénable plus important que le droit à l'eau ou le droit au logement, où tous les paramètres et les décisions sont ramenées à l'échelle de l'individu. La gestion collective c'est les communs en acte."*

(1) Cette mobilisation faisait suite au blocage de l'usine d'armes policières de Pont-de-Buis (Finistère) un an plus tôt. En effet en 2015, l'intercomité Notre-Dame-des-Landes a décidé que chaque année, autour du 25 octobre, date anniversaire de la mort de Rémi Fraisse tué par une grenade de la police à Sivens en 2014, auraient lieu des initiatives pour dénoncer les violences policières, en mettant en lumière les lieux où sont fabriquées les armes de la police. Voir <https://desarmonslapolice.noblogs.org>

commune libérée de l'État alors que l'équilibre des forces et la marge de manœuvre de l'État étaient profondément bouleversés par l'abandon. La plupart des soutiens restant ont constaté qu'on ne pouvait plus dans ce contexte arrêter les 2500 flics dépêchés dans le bocage et soutenaient une solution négociée pour que subsiste l'expérience collective de la zad.

On n'allait pas lever une armée qui résiste à l'État français. Pour moi ce n'est pas une question idéologique mais de réalisme : qu'est-ce qui était possible à ce moment-là ? De nombreux habitats avaient été détruits et on avait à faire face à une pression énorme. On a toutefois réussi à modifier les fiches imposées par la préfète et à faire bouger le cadre. Les projets sont nominatifs, c'est-à-dire qu'il y a un nom de personne ou de collectif en en-tête mais ils ne sont pas pour autant individuels ni séparés des autres. Les fiches ont été remplies de manière interpénétrée : elles se réfèrent chacune aux autres, pour les assolements, etc. (3) Elles ont été signées avec le couteau sous la gorge. De nombreux habitats ont été détruits. Il fallait choisir entre jouer les martyres jusqu'au bout en espérant le renfort de la terre entière, ou sauver ce qui pouvait l'être. Il y a un certain retour à une certaine forme de "normalité avec certains cadres légaux mais aussi la subsistance d'un ensemble de marge de liberté et d'autonomie.

La partie habitats collectifs / habitats légers est un enjeu important. Les négociations continuent. Le PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) est discuté actuellement."



▲ Camille est le cuisinier passionné de l'auberge des Culs de plomb, au Liminbout qui propose tous les vendredis un abondant repas collectif à prix libre où se retrouvent habitantes et amies extérieures de la Zad.

« Vivre l'expérience de la ZAD, c'est faire l'expérience concrète d'une vie démarchandisée. »

(Maud)

Et du côté du collectif de solidarité avec Notre-Dame-des-Landes du Rhône, qu'est ce que l'abandon du projet d'aéroport a généré ? "On a bien sûr savouré la victoire (elles sont rares ces temps-ci), estime Maud, mais la "gestion" sur place à NDDL de l'abandon de l'aéroport avec des positions très clivées, les quelques incidents assez délétères sur la zone, ont fait que localement le groupe de Lyon s'est très vite dissout. La plupart d'entre nous nous sentions trop éloignées de la zone pour avoir des infos complètes sur ce qui se passait. Et, même informées ou non, il me semble qu'il n'y avait vraiment pas l'envie de prendre parti pour un "clan" ou un autre dans l'après-aéroport, surtout après ces longues années d'apprentissage du consensus. Il y a eu quelques réunions pour discuter de la suite, décider si on transformait ou non le collectif en autre chose, l'idée d'écrire des "mémoires militantes" de cette lutte, mais globalement ça a plutôt fait flop. Et puis je pense qu'on était assez épuisées par cette lutte qui avait été super prenante pendant des années. Les gens continuent à se croiser dans d'autres luttes (par exemple récemment les cortèges "Fachés mais pas fachos" dans le mouvement des Gilets jaunes, la solidarité avec les personnes migrantes, etc.) même si le collectif lui-même n'existe plus.

LES FRUITS DE LA LUTTE

Qu'est-ce que ce long combat a apporté à l'héritage des luttes en France ? "Cette lutte a contribué à la formation de l'imaginaire ZAD, sur la possibilité pratique de faire bouger les choses et de vivre autrement, estime Geneviève Coiffard. L'occupation a

été une étape importante. Un appel a été lancé : "Si le territoire se vide, il ne pourra pas être défendu, venez habiter". L'occupation a eu de la puissance d'un point de vue pratique mais aussi symbolique. La ZAD était un énorme squat à ciel ouvert. Cela a impulsé d'autres ZAD. Cette manière d'agir se distingue de simples défilés militants, et d'actions dirigées par le haut, qui ont d'ailleurs abouti à des défaites sociales.

Notre-Dame-des-Landes a donné une impulsion au fait d'occuper un territoire. Voyez les Gilets jaunes avec les ronds-points. Avec la ZAD on ne se mobilise pas une fois par mois, on lutte par tous les aspects de son existence. C'est l'organisation de la vie même qui essaie de déconstruire l'individualisme, le chacun pour soi, le rapport à l'argent, etc.

"C'EST MAINTENANT QUE TOUT COMMENCE !"

Une des conditions du succès de la ZAD est qu'il y a eu du temps et de la surface. Le mouvement a gagné du temps quand il y a eu une grève de la faim de 28 jours en 2012. Les recours juridiques ont permis de gagner du temps. Et pendant ce temps, la ZAD se construisait ! Je n'ai surtout pas de leçons à donner. Mais oui, il y a l'importance du temps. Et aussi la recherche opiniâtre, systématique, de la diversité : naturalistes, juristes, architectes, paysans, etc. Maintenant qu'on a réussi l'abandon, il faut transformer l'essai. Comme disent les Naturalistes en lutte, "C'est maintenant que tout commence !".

Propos recueillis par Guillaume Gamblin ■

2013 : En avril, manifestation *Sème ta ZAD*, plusieurs milliers de personnes viennent aider au démarrage d'une dizaine de nouveaux projets agricoles.

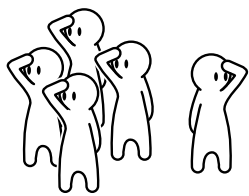
2014 : Pendant l'hiver 2013, les aménageurs annoncent le déplacement des espèces protégées et le début des chantiers. Le 22 février, en réponse, une manifestation de plus de 50 000 personnes et 500 tracteurs submerge Nantes.

2016 : En juin, consultation locale. Les électrices de Loire-Atlantique votent en faveur de la construction du nouvel aéroport. Malgré la validation par la justice des arrêtés autorisant les travaux, le gouvernement de Bernard Cazeneuve abandonne le 9 décembre son objectif d'une évacuation de la ZAD. En octobre, lors d'une déambulation, 40 000 personnes viennent planter un bâton, faisant le serment de le ressortir en cas de tentative d'expulsion ou de débuts de travaux. Deux hangars sont construits pour la défense et l'avenir de la zad.

2018 : **17 janvier** : annonce par le gouvernement de l'abandon du projet d'aéroport. **10 février** : rassemblement "Enracinons l'avenir sur la ZAD". **9 avril** : Première vague d'expulsions et de destructions, **17 mai** : deuxième vague de destructions. **4 juin** : signatures des premières COP d'occupant-es.

2019 : Une quinzaine de projets ont signé des baux ruraux.

(3) Les assolements réfèrent à la répartition des cultures de l'année entre les parcelles d'une exploitation ou entre les quartiers d'un terroir villageois ou d'un territoire.



Médias



♦ **Yggdrasil, effondrement & renouveau**, n°1, 3^e trimestre 2019, 12 €. C'est la première parution d'une série de douze numéros de 140 pages autour de l'effondrement, ou plutôt de ce qu'on fait lorsque l'on a acté que "le vieux monde se meurt", à l'initiative

notamment d'Yvan Saint-Jours et de Pablo Servigne. Une revue aérée et joliment maquettée qui se propose de nous "apprendre à côtoyer nos ombres", nous aider à "nous reconnecter à la source jaillissante de l'enfance : la joie", nous embarquer "pour un voyage initiatique". On le comprend dès le manifeste qui ouvre le numéro, Yggdrasil suit à peu près la ligne éditoriale de Kaizen (fondée notamment par le même Yvan Saint-Jours). Développement personnel, éco-spiritualité, démarches pratiques individuelles autour de ses proches, plutôt qu'engagements politiques, résistances ou luttes solidaires avec les populations déjà aux prises avec les effondrements de leurs environnements.



♦ **Axelle mag**, hors-série, juillet-août 2019, "Sauver la planète : les femmes aux manettes". Mensuel féministe belge, Axelle mag a profité de son hors-série estival pour mettre à l'honneur l'engagement des femmes dans les luttes envi-

ronnementales et climatiques. Plus largement, la revue revient sur la place fondamentale des femmes dans la lutte pour une planète plus juste, sans nucléaire, plus égalitaire. Du camp pour la paix de Greenham Common en Angleterre, qui a duré 19 ans, aux multiples formes de l'écoféminisme qui peut être matérialiste ou spirituel, ce hors-série ouvre quelques-unes des nombreuses portes de l'écologie féministe.

RADIO QUETSCH

Associative Sundgauvienne Libre et Curieuse !

♦ **Radio Quetsch**. Petite mais fruitée ! Radio Quetsch est née fin juin 2019 dans le Sundgau, en Alsace. Associative, libre et plurielle, elle propose notamment une émission sur l'écologie, "Les éco-dialogues". Basée à Altkirch, on peut l'écouter sur radio-quetsch.eu

♦ **L'Alterpresse 68**, 1,90 €. Un nouveau journal local d'information indépendante vient de voir le jour à Mulhouse (Haut-Rhin) : L'Alterpresse 68. Après plusieurs années sur le

web, l'équipe s'est lancée dans une version papier dont le numéro 2 est paru fin septembre 2019. Le journal propose un autre son de cloche sur l'info en Alsace, <https://www.alterpresse68.info>

» Suisse

L'AMAR, un îlot de repos pour tou·tes

Lieu Autogéré Multiculturel d'Accueil et de Rencontres, l'AMAR c'est au départ des personnes en squats qui en ont ras-le-bol du peu de dispositifs proposés aux personnes en demande d'asile. L'association propose très vite des cours de langues, de couture ou de bricolage, des permanences juridiques, s'implique dans la "Semaine d'actions contre le racisme". Elle propose aux personnes migrantes et aux neuchâtelois·es de nouvelles opportunités d'organisation et d'action culturelle. Au début localisé dans une caravane, puis dans un conteneur en préfabriqué, le collectif a aujourd'hui passé un contrat avec la ville de Neuchâtel, pour rester entre 4 murs jusqu'à la fin de l'année 2019. L'association fonctionne de façon autogérée, et les services sont multiples : babyfoot, bibliothèque, cuisine, salle de cours, etc. et le mercredi, c'est repas populaire !

♦ Contact : l'AMAR, 10 rue des Usines, 1^{er} étage, 2000 Neuchâtel, Suisse, lamarneuch@riseup.net, <https://www.lamarneuch.ch>

(Source : Moins !, avril-mai 2019)



» Corse

Terre de Liens Corsica est née

La Foncière Terre de Liens est une entreprise de l'économie solidaire qui achète des fermes pour enrayer la disparition des terres et réduire les difficultés d'accès au foncier agricole. Elle s'appuie sur un réseau associatif de 19 associations régionales. La petite dernière vient de voir le jour fin juin, elle s'appelle Terre de Liens Corsica - Terra di un comunu. Elle a pour vocation de préserver les terres agricoles, de faciliter l'accès à la terre et d'encourager les installations en agriculture paysanne et biologique sur une île où, comme le dit Jean-François Bernardini, "les

résidences poussent plus vite que les légumes. Ce problème n'est pas seulement celui des paysans, c'est notre problème à tous". "Une terre qui, face aux défis de la planète, ne produit pas ce qui la nourrit va droit dans le mur", poursuit le chanteur du groupe I Muvrini, qui s'est engagé dans cette aventure collective. "Est-ce qu'on s'imagine qu'on pourra longtemps continuer à bétonner, à être nourris par les bateaux qui arrivent chaque jour ?".

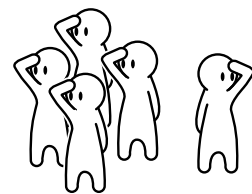
♦ Terre de Liens Corsica, terrasses de Funtanone, Bât.B, 20200 Ville di Pietrabugnu.

» Alpes-de-Haute-Provence

Vers la Maison Commune

Le journal L'âge de faire, la MJC de Saint-Auban et l'association Graines de cultures se sont lancées dans un projet de Maison Commune, lieu partagé destiné à accueillir bureaux, jardins et espaces collectifs, dans l'ancienne mutuelle de l'usine de Saint-Auban. Pour acheter et rénover les lieux, ces structures ont besoin de soutien. On peut envoyer des chèques à l'ordre de la "SCIC Maison commune", c/o L'Âge de faire, 9 chemin de Choisy, 0420 Peipin.





» Loire-Atlantique

Nantes en commun·e·s : une autre politique locale ?

Partant du constat que la gestion municipale actuelle de la ville de Nantes développe le capitalisme local et encourage la venue de cadres à hauts revenus au détriment des plus précaires, *Nantes en commun·e·s* veut faire renaître une autre politique du quotidien. Le projet ? Construire une ville écologiste, résiliente et solidaire, faite par et pour les habitant·es. Vaste programme, qui s'incarne pour l'instant dans la mise en place d'enquêtes et de discussions, qui visent à comprendre ce qui existe, mais aussi à le transformer. Une dizaine d'enquêtes (sur l'alimentation, l'accueil, les transports, la lutte contre les dominations, etc.) sont en cours. Un projet ambitieux, qui permet déjà de réfléchir collectivement.

♦ <https://www.nantesencommun.org>

» Espagne

L'Horta Alliberada : un jardin urbain

La faillite des un·es peut faire le bonheur des autres ! À Sants, en plein centre de la ville de Barcelone, un jardin a poussé sur 885 m² à partir du printemps 2016, suite à la faillite d'une agence immobilière pendant la crise. Les habitant·es du quartier y ont aménagé le terrain, où on trouve aussi des espaces de jeux pour les enfants, des coins repos et discussions. Tous les vendredis, le terrain est cultivé, et une assemblée générale se tient tous les mardis soirs pour organiser et accueillir les nouv·elles. Les décisions sont prises horizontalement et les habitant·es s'organisent en commissions : verger et plantes, activités, économie, etc. Jusqu'en 2005, le terrain actuellement occupé par le jardin libéré était constitué d'un ensemble de maisons basses et de quelques entreprises : un entrepôt en bois, l'atelier d'une pâtisserie et un coiffeur. La formation d'une bulle immobilière a amené des spéculateurs à détruire une partie du quartier pour y construire de nouveaux appartements de luxe, mais l'éclatement de la crise économique n'a laissé qu'une traînée de poussières et de mauvaises herbes. Depuis trois ans, l'*Horta Alliberada* est un espace où on expérimente l'autogestion, la vie de voisinage et le désherbage. Une oasis qu'il faut continuellement défendre, puis qu'en juillet 2018 déjà, il était question que le terrain soit vendu.



» Haute-Garonne

La ferme solidaire toulousaine

La *Ferme Habitat Solidaire*, c'est un lieu de vie et de ressourcement autour d'une petite ferme pédagogique au cœur de Toulouse, un lieu d'accueil pour de courts séjours (100 jours maximum) pendant lesquels l'entraide est de mise. Grâce à la médiation animale, des personnes en situation de précarité peuvent se ressourcer, et trouver repos et tranquillité. 10 personnes sont accueillies par jour, et les mercredis sont les jours d'accueil, pour apprendre à se connaître et faire naître des projets ensemble. N'hésitez pas à passer à l'improviste entre 10 h et 18 h. Vous pouvez venir avec votre pique-nique ou un goûter à partager !

♦ Association "Sur le chemin", lieu-dit Ferme Habitat Solidaire, 17 chemin du Manel, 31400 Toulouse, <https://www.ferme-solidaire.fr>



» Bas-Rhin

Déchets : La collecte à vélo

À Strasbourg, *Sikle* s'est spécialisé dans la collecte et la valorisation des déchets organiques (de cuisine et de table) des structures professionnelles. Originalité ? La collecte se fait plusieurs fois par semaine à vélo. Les déchets sont ensuite compostés localement et réinvestis dans l'agriculture urbaine. L'entreprise qui a débuté début 2019 s'est donné pour objectif d'aménager le premier site de compostage urbain professionnel.

♦ *Sikle, Les Composteurs de Strasbourg*, 10 rue des Bouchers, 67000 Strasbourg, contact@sikle.fr, tel. : 06 59 04 26 68, www.sikle.fr

» Finistère

Zéro déchet avec Côte Waste

Vous connaissez la côte ouest... Mais connaissiez-vous *Côte Waste* ? Cette association née en 2018 dans le Finistère se donne pour objectif de favoriser la réduction des déchets à la source. Pour cela, Claire Cariou anime des ateliers grand public ou encore en établissements scolaires pour donner quelques bons réflexes, en abordant les différents aspects de la réduction des déchets : cuisine, salle de bain, courses, apéro, fêtes, etc.. Elle anime aussi des chroniques en breton sur *Radio Kerne*.

♦ Contact : <https://cotewaste.wordpress.com>

» Nord

Le CaLiBou & Co : café-librairie-boulangerie, et bien d'autres choses encore !

À Godewaersvelde, 5 ami·es ont investi collectivement 4 murs pour rendre possible et faire cohabiter leurs passions. Résultat : vous pouvez aujourd'hui acheter votre pain et le dernier livre de Serge Latouche tout un sirotant un café au *CaLiBou* ! Le café-librairie est également un restaurant, un salon de thé, une épicerie (qui distribue notamment les pains bio commandés sur un cahier) et un relais de poste. Le *CaLiBou & Co*, repaire convivial de cette ville de Flandres, déclouonne les activités, et n'hésite pas à accueillir conférences ou autres festivités !

♦ Contact : *Calibou & Co*, 1 rue de Boeschèpe, 59270 Godewaersvelde





» Pesticides

Les points d'eau disparaissent des cartes...

La contamination généralisée des cours d'eau par les pesticides entraîne de graves problèmes de pollution des eaux et fragilise la vie aquatique comme la santé des humains. Un rapport sur la protection des points d'eau, commandé par le gouvernement en septembre 2018, publié sur le site du Conseil général de l'environnement et du développement durable le 1^{er} juillet 2019, alerte sur un des mécanismes qui empêche la lutte contre ces pollutions fluviales. Un nouveau moyen de réduire les superficies sans pesticides est en effet récemment apparu : recenser

officiellement moins de points ou de cours d'eau. Selon *Le Monde* du 6 juillet 2019, "des sources intermittentes ou petits ruisseaux, autour desquels il est interdit d'épandre des pesticides, ont été gommés ou requalifiés à la faveur d'une révision du réseau hydrographique". La mise à jour menée depuis 2015 par les préfetures a vu en effet certains cours d'eau se transformer miraculeusement en fossés ou disparaître des cartes... Anticipation sur une réalité qui risque bien d'arriver si on n'inverse pas la tendance.

CHRONIQUE

CHRONIQUES TERRIENNES

Stéphen Kerckhove

Pesticides : l'expertise officielle en service commandé !

En juin 2019, l'Agence nationale de sécurité sanitaire et environnementale publiait un avis relatif à l'exposition des riverain-es aux pesticides. Dans la foulée de cet avis de l'ANSES, le ministre de l'agriculture, la ministre de la Transition Écologique et la porte-parole du gouvernement se sont relayés sur tous les plateaux de télévision et studios de radio pour affirmer que l'état de la science permettait d'affirmer qu'un périmètre de protection de seulement 3 à 10 mètres était préconisé par les "expert-es".

Pour nombre de journalistes, de politiques et finalement de citoyen-es-téléspectat-rices, le simple fait de s'appuyer sur un avis d'expert-es est suffisant ; il fait autorité et finalement le contester place le militant-e lanceur ou lanceuse d'alerte dans le camp des paranoïaques adeptes de la théorie du complot. Pourtant, à bien y regarder, l'avis de l'ANSES est tout sauf rigoureux.

Le pire étant que l'ANSES met noir sur blanc les éléments permettant de discréditer immédiatement l'avis qu'elle publie. C'est la nouvelle façon d'éviter d'être accusé de cacher des choses. En page 5 de son avis, l'Agence affirme en toute transparence et indolence que "l'évaluation de l'exposition aux produits phytopharmaceutiques des résident-es repose sur des données limitées issues d'études effectuées dans les années 1980. [...] À ce titre, l'EFSA [agence européenne] recommande la réalisation de nouvelles études pour affiner l'évaluation proposée." Comment peut-on publier un avis d'expert-es, censé éclairer la décision publique, à partir d'informations scientifiques datant d'il y a plus de 30 ans ?! Depuis cette époque, plus de 10 000 nouveaux pesticides ont été mis sur le marché européen, des organismes génétiquement modifiés aux pesticides systémiques dont les fameux insecticides néonicotinoïdes.

L'ANSES indique de surcroît qu'"actuellement la méthodologie présentée dans le document guide de l'EFSA permet



une estimation de l'exposition des résident-es uniquement à des distances de 2-3, 5 et 10 m". Au-delà de cette distance, on sait qu'on ne sait rien. Ceci n'empêchant nullement l'agence gouvernementale de préconiser un périmètre de 3 à 10 mètres ; bien vite repris par le gouvernement qui n'en demandait pas tant pour justifier son soutien à l'industrie de l'agrochimie !

Manipulation de la population

Avec une facilité déconcertante, l'ANSES a pris part à un savant travail de manipulation de la population, en éditant un avis qui aurait pu faire date lorsque François Mitterrand était président. Depuis, de l'eau contaminée a coulé sous les ponts. De fait, cette agence permet de décentrer le débat. D'un débat politique (donc éminemment subjectif), la notion de périmètre de protection des riverain-es devient

un débat scientifique, donc prétendument objectif et surtout exclusif. Seuls les expert-es sont autorisé-es à commenter l'avis des expert-es.

Selon la formule consacrée, la forme est toujours du fond qui remonte à la surface. Avec l'ANSES, l'expertise, c'est du politique qui bouillonne, fermente et remonte à la surface. L'heure est désormais venue d'assumer le fait que ces "expert-es" sont illégitimes pour prendre une décision politique. Le partage des rôles entre expert-es et politiques est illusion. Ce sont les deux "farces" d'une même pièce, au service des lobbies. Les un-es revêtent les habits bien propres des savant-es fous en blouse blanche ; les second-es simulent le sérieux d'irresponsables cyniques agissant pour le compte des lobbies qui nous tuent à petit feu. Expert-es et politiques sont ici les porte-paroles officieux de l'industrie des pesticides. À la lecture de l'avis de l'ANSES, les choses sont désormais claires.



BONNES NOUVELLES DE LA TERRE

Andrea Fuori et Raphaël Goument

En Grèce, face à la frénésie pétrolière, la résistance s'organise

« C'est impossible que ça arrive pour de vrai. Non, je ne peux pas imaginer qu'il n'y ait plus d'arbres ici. Si les travaux se font vraiment, s'ils commencent à sortir du pétrole de la terre, nous les bloquerons. Nous n'avons pas le choix. » dit Costas, prof de maths à la retraite.

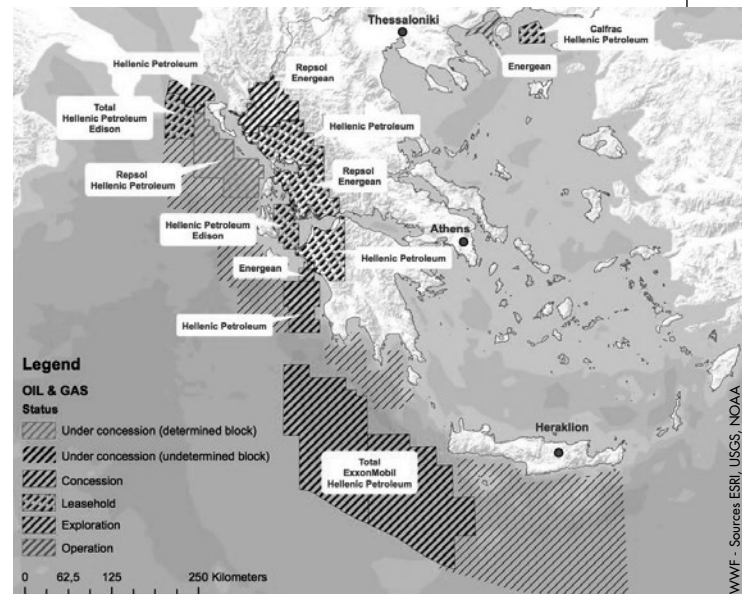
Difficile d'imaginer que son village, Zitsa, petit bourg perdu dans un massif montagneux de l'Épire, soit au cœur des appétits de grands groupes pétroliers. Et pourtant, le sous-sol de cette région du nord-ouest de la Grèce, la plus pauvre du pays, pourrait regorger d'hydrocarbures (pétrole, gaz et gaz de schiste). Tout comme un gros tiers du pays. *"Il y en a pour des années, nous en sommes encore aux toutes premières phases"*, se désole Takis Grigoriou, chargé de mission chez Greenpeace Grèce.

À en croire les déclarations en 2014 d'Antonis Samaras, alors Premier ministre (droite) : en 30 ans, pas moins de 150 milliards d'euros d'entrées fiscales pourraient bénéficier à la Grèce. Une manne pour un État qui peine toujours, neuf ans plus tard, à sortir du marasme dans lequel l'a plongée la crise de la dette publique.

20 "blocs" ont été délimités comme on coupe un gâteau, le long de la côte occidentale, des Balkans à la Crète. Les sites en mer couvrent au total 72 % des eaux grecques. À terre, 13 % du territoire sont concernés. Tous les blocs ont été attribués ou sont en cours d'attribution sous la forme de concessions de 25 ans. Au rendez-vous, deux compagnies nationales : *Hellenic Petroleum* et *Energean*. Mais aussi des grandes compagnies occidentales : *Total*, *ExxonMobil*, *Repsol* ou encore *Edison*, une filiale d'EDF.

Les habitants des dizaines de hameaux dispersés dans le massif de l'Épire semblent parfois à peine au courant du destin qui a été négocié pour eux à Athènes. C'est seulement avec l'arrivée des premiers ouvriers et le lancement des recherches à l'automne 2017, que les locaux prennent conscience de la situation, sans n'avoir jamais vu l'esquisse d'une consultation publique.

Pas moins de 20 espaces naturels protégés pourraient être touchés, rien que pour ce bloc. Deux autres sites, cette fois dans le Péloponnèse, inquiètent aussi les ONG : Katocolo et le golfe de Patras. *"D'ici un an, ils auront fini les tests sismiques, ensuite ce sera le moment des premiers forages"*, dit Takis, de Greenpeace.



Carte des concessions.

S'organiser sans rien attendre de personne

Au cœur des maquis, les communautés épirotes se sont faites à l'idée qu'il fallait s'organiser sans rien attendre de personne. Dans les villes d'Athènes, de Thessalonique ou encore de Ioannina, les milieux militants et écologistes grecs se sont rapidement mobilisés. *L'Alimura*, centre social autogéré au cœur de la petite capitale régionale, accueille chaque semaine une assemblée ouverte. Jusqu'à 60 ou 70 personnes font parfois le déplacement, parfois de communes éloignées.

Les petits villages semblent se mobiliser au-delà de leurs maquis. Les premières manifestations organisées à Ioannina ont fait le plein de soutiens. Des réunions publiques et des assemblées se multiplient un peu partout sur les territoires concernés. L'idée émerge d'une grande coordination de toutes les assemblées contre les exploitations pétrolières de Grèce.

En partenariat avec: www.reporterre.net



» Aude

Port-la-Nouvelle ne veut pas de grand port inutile

À Port-la-Nouvelle, commune de 5 000 habitant-es située non loin de Narbonne, un projet d'extension du port a été lancé en 2008-2009 pour servir de base à la mise en place d'une raffinerie d'huile de palme. Depuis, l'industriel s'est retiré, mais les études préliminaires ont continué à avancer sans lien avec un programme économique précis. En 2015-2016 arrive un projet d'éolien flottant en mer. C'est la promesse affichée de milliers d'emplois qui justifie la mise en route du chantier. La région Occitanie promet une augmentation de l'activité industrielle du port et notamment le doublement des importations d'hydrocarbures... Mais le collectif *Balance ton port (la Nouvelle)* dénonce les atteintes à la biodiversité maritime locale et l'absence de retour sur investissement de l'infrastructure qui va être mise en place. Il demande un moratoire sur les travaux, s'appuyant notamment sur les avis réservés de *l'Ifremer*, de *l'Agence française de la biodiversité*, de la



Commission locale de l'eau et sur l'avis défavorable du Conseil national de la protection de la nature. Pour le collectif, finances publiques, biodiversité, bilan carbone, etc., sont à interroger avant de s'enfermer dans ce chantier. Pour les opposant-es "ce projet n'a aucune utilité en dehors du BTP".

♦ Contact : Albert Cormary, af.cormary@wanadoo.fr.



Environnement



» Russie

La forêt brûle aussi à l'Est

Plus de 15 millions d'hectares de taïga brûlés en huit mois. Les immenses feux de forêt estivaux en Sibérie ont été à l'origine de fumées toxiques — dispersées sur des milliers de kilomètres —, du rejet de fortes quantités de CO₂ et de la disparition de toute une partie de la microfaune. Selon *Greenpeace*, 1,3 million d'hectares étaient toujours en feu début septembre 2019. Les feux se multiplient à cause du réchauffement climatique : +10 °C par rapport à la période 1981-2010. Un pic a été atteint en juillet 2019 avec 5,1 millions d'hectares en feu. Et le cercle vicieux continue, puisqu'en brûlant la forêt rejette des particules de cendres et de suies qui accélèrent la fonte de la glace quand elles se mélangent à celle-ci, le gris absorbant davantage la chaleur que le blanc... (Source : *Reporterre*, 9 septembre 2019)

» Avignon

Non à la destruction d'espèces protégées

La Barthelasse est la deuxième plus grande île fluviale d'Europe, située en Avignon. La mairie a fait une demande de dérogation pour pouvoir détruire les habitats aquatiques et semi-aquatiques de 4 espèces de libellules et de 40 espèces protégées : 11 mammifères, 10 oiseaux, 10 reptiles et 5 amphibiens.

Le tout en arrachant des milliers d'arbres dans cette zone *Natura 2000*. Le but de tout cela est de construire 7 kilomètres de digues nivelées, enrochées, nues et sans arbres à la demande d'agriculteurs pour planter des arbres fruitiers en zone actuellement inondable.

Le collectif *SOS Barthelasse* combat ce projet et propose des solutions alternatives à cette destruction de la biodiversité pour conforter la digue.

♦ Contact : *Collectif SOS Barthelasse*, 397 Av des Frères Lumière, 84 703 Sorgues, sos.barthelasse@gmail.com.



Climat

Les pays riches ne tiennent pas leurs engagements

Alors que l'accord de Paris de 2015 prévoyait une baisse des émissions de gaz à effet de serre dans les pays riches de 2,9 %, ce n'est pas le cas.

Les 20 pays les plus riches ont en effet vu leurs émissions augmenter en 2018 de 1,7 %, après 2,2 % en 2017 et une stabilité de 2014 à 2016.

Ces pays ayant vu leur consommation (PIB) augmenter de 3,8 % en 2018, cela traduit l'incapacité des gouvernements à prendre des mesures pour assurer que les économies d'émissions dépassent celles des nouvelles consommations.

Il y a toutefois des différences notoires : cela va de -4 % en Allemagne à +3,5 % aux États-Unis. L'augmentation du recours au gaz (+4,8 %) est une des premières causes de ce dérapage. La consommation de charbon reste en hausse (+0,7 %).

Le changement climatique a déjà asséché nos sols

Quand on parle de sécheresse en lien avec le changement climatique, on évoque surtout le climat dans un futur à long terme (au milieu ou à la fin du 21^e siècle), dans des pays lointains.

Pourtant, en ce tout début de 21^e siècle, sur une grande partie de l'Europe, les sols sont devenus plus secs qu'au 20^e siècle. En France, les sols se sont asséchés en moyenne de 4 % sur l'année, entre la période 1961-1980 et celle de 1981 à 2010. La durée de sécheresse s'est allongée de 10 à 20 jours en moyenne. Tout cela résulte d'une augmentation de l'évaporation de l'eau dans le sol, du fait de la hausse des températures.

Ce trait du changement climatique a déjà un impact sur l'agriculture. Il faut irriguer d'avantage, en moyenne, au début de ce 21^e siècle, par rapport à ce qui était nécessaire au 20^e siècle précédent. Cet assèchement s'accroîtra au cours de ce 21^e siècle. L'humidité moyenne du sol en fin de 21^e siècle pourrait correspondre aux situations sèches extrêmes d'aujourd'hui (comme on l'a vécu, par exemple, à l'été 2003, ou au printemps 2011).

♦ <http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/climathd>



Barques de pêche sur le lac Chilwa asséché, dans l'est du Malawi.

Ames Gumulira



Climat

Apartheid climatique ?

Selon un rapport remis à l'ONU en juin 2019 par Philip Aston, rapport spécial des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits humains "le changement climatique menace de défaire les progrès des 50 dernières années (...) en matière de réduction de la pauvreté". Selon lui, le monde est face à un risque "d'apartheid climatique", avec d'un côté les plus riches, qui peuvent grâce à leurs moyens financiers s'adapter aux changements climatiques, et de l'autre les plus pauvres qui subissent ces changements de plein fouet. Il s'appuie sur les travaux de chercheur·ses qui estiment que le changement climatique pourrait laisser 140 millions de personnes sans abri dans les pays les plus pauvres de la planète d'ici 2050. Les rapports spéciaux sont rédigés par des expert·es indépendant·es qui ne s'expriment pas au nom de l'ONU. (Source : France Inter)

Ça risque de chauffer encore plus fort que prévu !

Le pire scénario envisagé dans le dernier rapport du GIEC prévoyait une hausse des températures de 4,8°C d'ici 2100. Mais aujourd'hui force est de constater que ce qui se passe est plus rapide que ce scénario ! Et de nouvelles simulations ont été faites par différents organismes (Météo-France, CEA, CNRS). Ils ont publié, le 17 septembre 2019, des scénarios qui conduisent à une hausse de 6 à 7°C d'ici la fin du siècle par rapport à l'ère préindustrielle. Ce qui fait revoir les scénarios, c'est la possibilité envisagée de continuer à extraire pétrole et gaz bien au-delà des limites jusqu'alors prévues (notamment en exploitant l'Arctique), mais aussi la sous-estimation jusqu'ici de cercles vicieux : la fonte des glaces (Arctique, Antarctique, glaciers) augmente plus rapidement que prévu la captation de la chaleur du soleil, ce qui accélère l'ensemble du phénomène. Sachant que les températures sur les surfaces terrestres augmentent plus vite que dans les océans, cela signifie pour la France des hausses de températures de l'ordre de 10°C. À quand la première canicule à plus de 50°C ?

L'objectif des 2 degrés de réchauffement global, qui reste celui adopté lors du sommet de Paris en 2015, est encore réalisable, mais, parmi les nombreux scénarios d'émissions utilisés, seuls les plus optimistes permettront d'atteindre ce but. Et il faudra même subir temporairement un peu plus de deux degrés, avant d'obtenir une légère baisse de la température moyenne globale. Cela impliquera de réduire tout de suite (dès 2020 donc) nos émissions, puis avant 2060 de ne pas émettre plus que ce que la nature peut absorber, avant de mettre en place une forte captation de CO₂ à la fin du 21^e siècle (par exemple, avec des plantations massives d'arbres, par d'autres formes d'agriculture, etc.).

♦ <http://www.meteofrance.fr>

Mobilisations massives et multiformes

La rentrée politique 2019 s'est faite sous le signe de l'urgence climatique en France et dans le monde, en lien avec le sommet climat de l'ONU fin septembre.

♦ **Grèves pour le climat.** Le vendredi 20 septembre était une journée de mobilisation et de grève des jeunes et des élèves de 150 pays environ dans le cadre des *Fridays for future* (*Vendredis pour le futur*). 5 000 événements ont eu lieu simultanément à Bamako, Dar es Salam, Kaboul, Dublin, Vilnius, Kuala Lumpur, Nanjing, Manaus, Acapulco, Winnipeg, en France à Bourges, La Rochelle, Arras, Bastia, Quimper, etc. En Allemagne, à Fribourg-en-Brisgau par exemple, plus de 20 000 personnes ont pris la rue et de nombreu-



Manifestation le 20 septembre 2019 à Fribourg.

salarié·es se sont joint·es au mot d'ordre de grève générale pour cette journée. La circulation a été bloquée dans le centre de Francfort. Au Vanuatu, des jeunes insulaires se sont mobilisé·es au cri de "Nous ne coulons pas, nous nous battons". 300 000 personnes se sont mobilisées en Australie. En tout, on estime que 4 millions de personnes sont descendues dans la rue sur toute la planète.

♦ **Marches pour le climat.** Le samedi 21 septembre, la France remettait le couvert avec des "Marches pour le climat" organisées dans de nombreuses villes, comme à Strasbourg ou à Lyon, qui ont rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes, malgré une répression policière disproportionnée qui a entravé le droit de manifestation dans plusieurs villes.

♦ **Macronarchie.** Tel un monarque chassant d'un revers de main le lointain écho de la clameur populaire, Emmanuel Macron a réagi

en déclarant à bord de son avion présidentiel, le 22 septembre : "Défiler tous les vendredis pour dire que la planète brûle, c'est sympathique, mais ce n'est pas le problème". Ajoutant : "Qu'ils aillent manifester en Pologne !" par référence aux réticences de ce pays vis-à-vis de l'exigence de neutralité carbone pour 2050 en Europe... mais oubliant un peu vite que la France est largement au-dessous de ses engagements prévus pour contribuer à maintenir une planète encore vivable pour les humains dans quelques décennies.

♦ **Décroissance.** La jeune suédoise Greta Thunberg s'est exprimée au siège de l'ONU à New York le 23 septembre devant les dirigeant·es de la planète en déclarant avec colère : "Comment osez-vous ? Vous avez volé mes rêves et mon enfance avec vos paroles creuses ! Je ne devrais pas être là, je devrais être à l'école, de l'autre côté de l'océan. Je fais pourtant partie de ceux qui ont de la chance. Les gens souffrent, ils meurent. Des écosystèmes entiers s'effondrent, nous sommes au début d'une extinction de masse, et tout ce dont vous parlez, c'est d'argent, et de contes de fées de croissance économique éternelle ? Comment osez-vous !". Avec 15 autres jeunes de 8 à 17 ans, elle a annoncé le lancement d'une action juridique contre 5 États, dont la France, pour leur inaction climatique qui viole la convention de l'ONU sur les droits de l'enfant.

Objectif 2 °C inatteignable

Malgré les beaux discours de nos dirigeant·es, malgré la multiplication par quatre en dix ans de la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité, les émissions de gaz à effet de serre sont toujours à la hausse. Pire, cette hausse est de plus en plus rapide et a atteint 2 % au niveau mondial en 2018.

L'explication est simple : les renouvelables n'interviennent quasiment que dans le domaine de l'électricité alors que l'essentiel de notre consommation énergétique dépend principalement du pétrole, du charbon et du gaz (transport, chauffage). En 2018, les énergies fossiles représentent toujours 85 % de l'ensemble des consommations contre 7 % pour l'hydroélectricité, 4 % pour les autres renouvelables et 4 % pour le nucléaire.

Si les énergies renouvelables progressent le plus vite (+15,5 % en un an), toutes les autres sources d'énergie progressent également : 5,3 % pour le gaz, 3,1 % pour l'hydroélectricité, 2,4 % pour le nucléaire, 1,4 % pour le charbon, 1,2 % pour le pétrole. La Chine, à elle seule, a augmenté de 4,3 % sa consommation énergétique avec 28,8 % pour les renouvelables, mais également 18,6 % pour le nucléaire et 17,7 % pour le gaz.

La seule décroissance observée concerne le recours au charbon dans les pays de l'OCDE (-3,5 %).

Les énergies renouvelables, malgré leur fort développement, ne couvrent que 18 % de l'accroissement de la consommation ! Il faudrait donc multiplier par plus de 5 la vitesse de développement des renouvelables pour seulement stabiliser la situation... ce qui n'est guère envisageable.

La seule solution réaliste serait une baisse importante de la consommation, ce que seule l'Europe arrive un peu à faire pour le moment (-2 % en 2018). Aucun État n'a pour le moment envisagé de passer de la croissance à la décroissance.

Autrement dit, le réchauffement climatique semble inéluctable et dépassera rapidement les 2 °C.



Les étés les plus chauds

2019 aura été le 3^e été le plus chaud en France avec un écart de la normale de +1,7°C.

Le classement des étés les plus chauds est le suivant :

- 2003 (+3,2°C),
- 2018 (+2°C),
- 2019 (+1,7°C),
- 2017 (+1,6°C)...

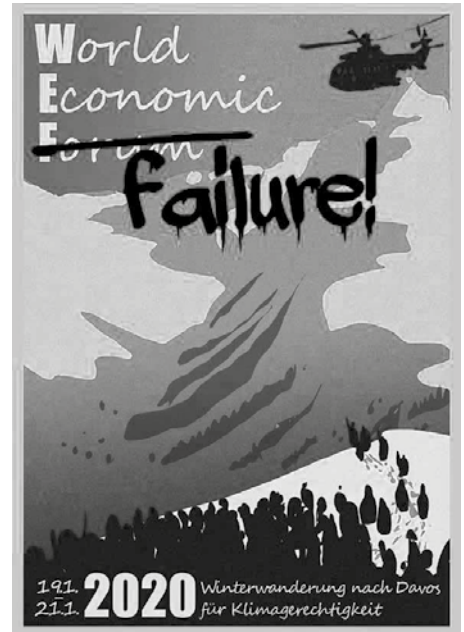
Le 27 août à Paris, le thermomètre n'est pas descendu en-dessous de 23°C... température qui correspond à la moyenne normale des... maximales !

Marche vers Davos pour la justice climatique

En janvier 2020 aura lieu comme chaque année le *Forum économique mondial (WEF)* de Davos. Pas vraiment l'ambiance des rencontres des *Ami-es de Silence*, où les participant-es montent ensemble le chapilopin, vivent en autogestion, urinent dans des toilettes sèches, réalisent des chantiers et expérimentent l'écologie. Mais plutôt une rencontre de puissants millionnaires Blancs venus en hélicoptère discuter de leurs prochains investissements. La catastrophe sociale, écologique et climatique en cours est causée en grande partie par les 1 000 plus grandes compagnies mondiales, qui sont membres du WEF. Un groupe d'organisations (*Tour de Lorraine Bern, Collective Climate Justice Basel, Break free Geneva*) appellent les personnes qui prennent la justice climatique au sérieux à enfilez leurs chaussures de marche et à participer à une marche de 3 jours vers Davos, de Landquart à Davos via Schiers et Klosters. Le but est d'arriver le 21 janvier 2020 à la journée inaugurale du WEF à Davos. Le premier jour sera très accessible, les deux suivants seront physiquement plus exigeants et nettement plus "frais".

Parmi les mots d'ordre : "*Les entreprises qui sont représentées au WEF n'ont plus à exister dans leur forme actuelle, car elles détruisent les fondements de la vie pour nous toutes et tous*" ; "*Il n'y a pas de croissance sans fin*".

♦ Contact : contact@strike-wef.ch, www.strike-wef.ch



État d'urgence climatique, des paroles aux actes

♦ **Extinction Rébellion.** En France, à Annecy ou encore au Mans, des membres d'*Extinction Rébellion* font pression sur leurs communes pour que celles-ci se déclarent en état d'urgence climatique et agissent en conséquence. Le 1^{er} juillet 2019, Montpellier s'est réveillée avec des affiches expliquant que la ville se déclarait en état d'urgence climatique : une action d'*Extinction Rébellion*

QUAND L'ESPOIR MEURT, DÉBUTE L'ACTION



pour faire pression sur la municipalité et demander, entre autres, la gratuité des transports en commun, le soutien aux pratiques agricoles locales, l'arrêt du bétonnage des zones arables, la mise en place d'une assemblée citoyenne garante d'une transition juste et équitable.

♦ **Constance, ville en état d'urgence climatique.** Constance est la première ville allemande à s'être déclarée en "état d'urgence climatique" le 2 mai 2019. Depuis, Karlsruhe ou encore Cologne ont suivi son exemple. La décision de la ville de 82 000 habitant-es a été prise grâce aux jeunes grévistes du climat de *Fridays for future*, qui ont su convaincre le maire et l'ensemble des élus, rapporte Bastamag. "*Au conseil municipal, personne n'a osé voter contre la résolution*", explique un militant écologiste local. La motion prévoit un budget pour réduire

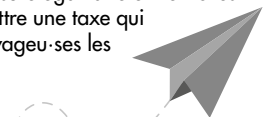
l'usage de la voiture, des travaux de rénovation énergétique, un engagement à investir dans les énergies renouvelables. La ville a alloué un poste supplémentaire à la politique climatique et créé un conseil citoyen pour le climat. Chaque nouvelle mesure discutée par la ville devra répondre à la question de son impact climatique. Le chargé de la politique climatique se dit tiraillé entre l'impatience des jeunes activistes et l'administration municipale qui cherche à bousculer le moins de monde possible. Les jeunes écologistes surveillent de près le processus et sont prêts à passer à l'action si la ville se rendort, assurent-ils. (Source : *Basta !*, Rachel Knaebel, 19 septembre 2019)

♦ **Certaines grandes métropoles** se sont déclarées en état d'urgence climatique, mais on peut se demander ce qui relève de la communication et de l'opportunisme électoral, ou de la vraie révolution dans les manières de penser et d'agir. Ainsi Bruxelles ou encore Paris ont fait une telle annonce. Bruxelles s'est fixé pour objectif la neutralité carbone pour 2050 et insiste sur la transversalité de l'enjeu climatique par rapport à toutes ses décisions. Paris annonce la création d'une académie du climat et d'un *Giec Paris* réunissant des experts qui auront leur mot à dire dans la mise en place des politiques de la ville. Même les parlements du Royaume-Uni et de l'Irlande se sont déclarés en état d'urgence climatique. C'est dire à quel point il y a urgence à être critique par rapport à un tel concept...

Le gouvernement annonce une taxe sur les billets d'avion

Après avoir refusé à l'Assemblée nationale un amendement limitant le recours aux avions pour les déplacements intérieurs, le gouvernement a annoncé le 9 juillet 2019 la mise en place d'une taxe sur les billets d'avion (de 1,5 à 18 €). Cette taxe devrait rapporter 180 millions d'euros et serait destinée à financer des travaux de modernisation du réseau ferroviaire.

Certes, cette annonce est un premier pas (qui reste à concrétiser : nombre d'annonces gouvernementales ne sont pas suivies d'effet). Toutefois, ce n'est pas la même chose de supprimer des vols intérieurs lorsqu'il est possible de les remplacer par le train (mesure égalitaire entre riches et pauvres) que de mettre une taxe qui ne freinera que les voyageurs les moins aisés.





» OGM

La France dans l'illégalité, les *Faucheurs Volontaires* réagissent

Le 25 juillet 2018, la Cour de justice de l'Union européenne, sur saisine du Conseil d'État, rendait un arrêt confirmant le statut OGM sur les plans tant scientifique que juridique de tous les produits issus de transgénèse, mutagenèse et de toutes les nouvelles techniques de modification génétique, et imposait en conséquence une réglementation stricte de leur expérimentation et de leur culture. Or un an plus tard, rien n'avait bougé. Des cultures de colza et de tournesol VrTH (variétés rendues résistantes à un herbicide) obtenues en laboratoire par le procédé de la mutagenèse étaient toujours cultivées sur des milliers d'hectares durant l'été 2019. Pourtant les arrêts

de la Cour de justice de l'Union européenne sont d'application obligatoire et immédiate.

C'est pour attirer l'attention sur ce non-respect de la réglementation qu'une cinquantaine de membres des *Faucheurs Volontaires* de l'Hérault ont fauché deux parcelles de tournesols OGM le 13 août 2019 sur les communes de La-Tour-sur-Orb et du Bousquet-d'Orb. Les tournesols visés étaient des variétés rendues tolérantes à un herbicide via le procédé de la mutagenèse. Le collectif avait commencé dans les mois précédents par distribuer des semences de tournesols bio pour aller "contaminer" les champs de tournesols OGM.

Non aux serres chauffées



Les militant·es de l'agriculture biologique voient avec inquiétude arriver à leurs côtés des porteur·ses de projets labellisés AB mais qui sortent clairement de l'esprit du bio. C'est ainsi qu'ont fait leur apparition ces dernières années des exploitations bio ayant recours massivement aux serres chauffées pour produire des fruits et légumes hors saison. C'est pourquoi la *Fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB)* et le syndicat *Synabio* ont lancé à l'été 2019, aux côtés du *Réseau Action Climat*, de *Greenpeace France* et de la *Fondation Nicolas Hulot*, la campagne "Non aux serres chauffées" pour alerter sur la nécessité d'encadrer rapidement le recours au chauffage pour les serres biologiques.

♦ FNAB, 40, rue de Malte, 75011 Paris, tél. : 01 43 38 39 48, www.fnab.org

» Équateur

Interdire les OGM, ça marche !

Depuis 2008, la Constitution de l'Équateur interdit les cultures transgéniques. Et la justice compte bien faire respecter cette interdiction. Après avoir constaté l'existence de cultures illégales de soja transgénique tolérant le glyphosate dans la province de Los Ríos, un juge a ordonné le 15 janvier 2019 leur destruction, jugement confirmé en appel le 16 août 2019. Dès 2015, des organisations paysannes et écologistes (dont *Acción ecológica*) avaient révélé dans la province de Los Ríos, la présence de soja transgénique. En août 2019, les juges ont demandé au ministère de l'Agriculture de contrôler, de façon permanente, la présence de cultures transgéniques de soja, mais aussi de céréales, plantes oléagineuses, légumes, racines et tubercules (entre autres).

Ils demandent également que le ministère de l'Agriculture forme les agricult·rices et les fonctionnaires sur l'interdiction de la culture des plantes transgéniques et sur la nécessité de les détruire si elles sont détectées. (Source : *infogm*, 20 août 2019)

Politique



» Israël

L'éolien industriel au service de la colonisation

La compagnie d'électricité israélienne *Energix* projette l'implantation d'un gigantesque parc éolien sur les territoires syriens occupés du Golan. Sur cette colline, environ 340 villages et fermes syriennes ont été détruites par Israël et remplacées par des colonies juives (en violation du droit international) pendant et suite à la guerre de 1967. *Energix* veut implanter un gigantesque complexe de 52 éoliennes hautes comme des immeubles de 64 étages, empiétant sur les 5 % de terres du Golan appartenant encore à des Syriens. Parallèlement Israël a empêché ces villages syriens de développer leur autosuffisance énergétique locale, les obligeant à dépendre de l'électricité israélienne. Le groupe de défense des droits humains *Al-Marsad* qui dénonce dans ce projet une violation des droits des populations autochtones syriennes, est attaqué en justice par *Energix* au nom de la législation anti-boycott. Israël exportera bientôt en Europe de l'électricité produite sur des territoires occupés dans le cadre du projet *EuroAsia Interconnector* qui doit être lancé dans la prochaine décennie. (Source : "Un projet d'énergie propre pour enraciner une sale occupation" sur <https://agencemediapalestine.fr>).

Italie : tout ça pour rien ?

Le mouvement 5 étoiles (M5S) est né en 2009, se définissant comme un mouvement pour la démocratie directe par opposition aux démocraties représentatives. Il est né d'un mouvement de contestation assez proche de la démarche des Gilets jaunes d'aujourd'hui. Au départ, les candidat·es sont choisi·es par des consultations via internet. Les cinq étoiles sont l'eau, le transport durable, le développement, la connectivité et l'environnement, les cinq thèmes majeurs soutenus. En 2009, la décroissance figure clairement dans un programme très écolo et antisystème. La position décroissante va de fait impliquer le refus des grands travaux inutiles et en premier lieu le projet de liaison ferroviaire à grande vitesse Lyon-Turin (TAV). Une partie des troupes du parti provient du mouvement *No-Tav*. Le M5S prône plutôt le développement du train au niveau local et régional. Le mouvement est initialement eurosceptique. Il va accepter de collaborer au niveau européen avec des partis comme l'*UKIP* (extrême-droite du Royaume-Uni) ou *Debout la France* (Nicolas Dupont-Aignan). Le mouvement se déchire sur la position à avoir sur l'accueil ou non des migrant·es.

Il connaît de nombreux succès électoraux et devient le premier parti politique aux élections législatives de 2018 avec 32 % des voix. Il passe alors un accord avec *La Ligue* (extrême-droite) pour gouverner. Ce sera la position sur la liaison Lyon-Turin qui servira de prétexte à *La Ligue* pour rompre l'accord mi-août 2019. Le 4 septembre, les adhérent·es du M5S votent pour un accord avec le Parti Démocrate, pro-européen, pro-Lyon-Turin, ce qui lui permet de rester au pouvoir. Le 8 septembre, la chambre des député·es adopte un programme commun qui commence par l'idée de "relancer la croissance". En dix ans, le M5S a rejoint les rangs des député·es libéraux et magouilleux.



Les travaux de construction de la ligne à grande vitesse à Saint-Martin-la-Porte en novembre 2018.



Nucléaire

» Kazakhstan

Raser des forêts pour fournir la France



Béthony Pélegrin

Le saxaul joue un rôle primordial dans la prévention de la dégradation et de l'érosion des dunes de sable grâce à ses racines qui s'enfoncent très profondément dans le sol.

Que faisait Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des finances, au Kazakhstan le 30 juillet 2019 ? Sa visite a surtout servi à débloquer la mise en exploitation d'un gisement d'uranium par Orano (ex-Areva). En effet, le 31 juillet, les autorités kazakhes publiaient un décret autorisant l'extraction d'uranium sur un nouveau territoire dont le périmètre recouvre, entre autres, une zone boisée protégée de 336 hectares. Une zone peuplée de saxaul, plante endémique menacée, qui fait l'objet d'une interdiction de coupe au Kazakhstan. "Le saxaul est le seul arbre qui pousse dans les déserts kazakhs et qui ne demande pas des apports en eau et en nutriments spécifiques" selon le chef des gardes-forestiers de la région kazakhe de Kyzylorda, Rau Aralbaïev. Mais qu'importe : la visite du ministre français aura permis, moyennant compensation, de passer par-dessus cet obstacle pour assurer l'approvisionnement stratégique de la France en uranium. La soi-disant "indépendance énergétique" de la France liée au nucléaire est en réalité une dépendance totale à des sources d'approvisionnement extérieures. Le Kazakhstan, premier producteur mondial d'uranium, est le premier fournisseur de l'Hexagone.

(Source : Novastan, média en ligne indépendant sur l'Asie centrale, www.novastan.org/fr).

Les surgénérateurs abandonnés ?

La surgénération consiste à utiliser du plutonium provenant initialement du retraitement des déchets radioactifs (en France, à l'usine Orano de La Hague) pour bombarder de l'uranium appauvri (U238) et le transformer à son tour en plutonium en plus grande quantité : ainsi, on pourrait utiliser l'uranium appauvri (98 % du minerai d'uranium) et multiplier les réserves disponibles pour le nucléaire.

Après un réacteur expérimental à Marcoule (Gard) appelé Phénix (250 MW), qui a plus ou moins bien fonctionné de 1973 à 2010, la recherche s'est lancée dans un prototype à grande échelle, Superphénix (1240 MW), qui n'a jamais réussi à fonctionner. Ce réacteur construit à Creys-Malville (Isère) a été envisagé dès 1974, construit de 1976 à 1984, puis a été définitivement arrêté en 1997. Il n'aura produit que 6,5 % de sa puissance espérée... même pas de quoi consommer ce qu'il a consommé.

Le Commissariat à l'énergie atomique, concepteur de ce type de réacteurs, voulait toutefois continuer et a lancé en 2006 l'idée de faire un réacteur intermédiaire : le réacteur devait initialement fonctionner en 2014 et 500 MW. Mais les études se sont prolongées jusqu'en 2017 pour notamment tenir compte de l'accident de Fukushima, du coût excessif de l'EPR, etc. En 2018, le CEA affirmait travailler encore sur un projet à 100 MW avant de jeter l'éponge en août 2019.

Ceci devrait mettre fin au mythe d'un possible recyclage des déchets nucléaires. Cela signifie aussi que l'usine Orano de La Hague n'a plus d'autres débouchés que des besoins militaires.

Reste à ce que la réalité des faits conduise à l'arrêt de deux autres chimères qui engloutissent des milliards au détriment des autres sources réelles d'énergie : le chantier sans fin de l'EPR à Flamanville (Manche) et l'autre chantier sans fin d'ITER, un projet de réacteur de fusion à Cadarache (Bouches-du-Rhône).

» Bure

Une mobilisation en mixité-choisie réussie !

Ce sont plus de 500 féministes, femmes, trans ou non-binaire, qui ont défilé en mixité choisie contre le nucléaire à Bure le samedi 21 septembre, là où l'État prévoit d'enterrer les déchets les plus dangereux du parc nucléaire français. La manifestation a longé les travaux de la voie ferrée qui doit acheminer l'intégralité des déchets nucléaires du pays. Pour beaucoup, c'était la première venue sur ce terrain de lutte, et pour toutes, ce week-end a été l'occasion de regagner le droit inaliénable à manifester, alors que l'État, avec sa répression croissante, voudrait faire de ce territoire une zone interdite.



Roxanne Caullier



Roxanne Caullier

Fukushima

♦ **Le nombre de cancers officiels augmente régulièrement.** Mi-juillet 2019, le gouvernement japonais a publié une synthèse du nombre de cancers de la thyroïde officiellement reconnus dans la région de Fukushima : 217 suspectés dont 173 confirmés. 4 autres cas ont été recensés dans la préfecture voisine de Marumori. Soit un total officiel de 221 cas. Pour les autorités, cela reste dans la normale... ce qui n'est évidemment pas le cas. Une fondation de soutien lancée en 2016 pour venir en aide aux malades de l'accident nucléaire a par ailleurs recensé 9 cas à Tokyo, 7 dans la province de Saïtama et 6 dans celle de Miyagi. À noter que des hôpitaux ont signalé une hausse d'autres formes de cancers notamment des leucémies (cancer des os), mais que pour le moment les autorités les ignorent superbement.

♦ **Typhon.** Le 9 septembre 2019, un typhon est passé à plus de 170 km/h sur les réacteurs accidentés de Fukushima, au Japon. Les autorités ne rapportent aucune conséquence sur le site, mais par contre le réseau électrique de la région de Tokyo a été endommagé, provoquant de longues coupures de courant.

♦ **La faute à pas de chance ?** Le 19 septembre 2019, le tribunal de Tokyo a acquitté trois des dirigeants de TEPCO en place au moment du début de l'accident du 11 mars 2011. Le juge a estimé qu'il n'y avait pas de faits permettant d'affirmer que ces dirigeants auraient fait preuve de négligence. Pourtant le dossier remis à la justice précisait que TEPCO n'avait pas réalisé le rehaussement de la digue de protection des réacteurs, demandé à plusieurs reprises par l'autorité de sûreté. C'est le troisième jugement concernant l'accident. Précédemment, sur des plaintes collectives, l'État et TEPCO ont été condamnés en septembre 2017 et au printemps 2019 pour "négligences"... à des amendes symboliques (comparées aux dizaines de milliards d'euros que l'accident toujours en cours a déjà coûté).

♦ **Vers la sortie du nucléaire ?** Un remaniement ministériel a eu lieu au Japon le 12 septembre 2019. Le nouveau ministre de l'Environnement Shinjiro Koizumi, 38 ans, fils de l'ex-Premier ministre, Junichiro Koizumi, a déclaré à propos des centrales nucléaires : "Je voudrais réfléchir à la façon dont nous pourrions nous en débarrasser et non pas à la manière de les maintenir". Son père, du parti au pouvoir, est connu pour son revirement sur le nucléaire après l'accident de Fukushima.

♦ **Centrale arrêtée.** En juillet 2019, TEPCO a annoncé l'arrêt définitif des quatre réacteurs de la centrale de Fukushima Dai-ni située à 12 km de la centrale accidentée de Fukushima Dai-ichi. Ces réacteurs étaient à l'arrêt depuis 2011. Pour démanteler la centrale, TEPCO annonce avoir besoin de trouver un site pour l'entreposage de 10 000 barres de combustibles, site qui n'existe pas actuellement. TEPCO estime que l'ensemble du démantèlement prendra au moins 40 ans. Cela porte à 21 le nombre de réacteurs détruits ou arrêtés définitivement sur 54. 9 seulement sont en fonctionnement.



Coûts de soleil imbattables

Comme pour l'éolien, le gigantisme permet de descendre les prix. La capitale des Émirats Arabes Unis, Abu Dhabi, a inauguré le 29 juin 2019 un parc photovoltaïque de 800 hectares, soit 3,2 millions de panneaux solaires. La puissance atteint 1180 MW pour un coût de construction de 871 millions (soit 15 fois moins cher que l'EPR qui a une puissance à peine supérieure). Le coût attendu du MWh est de seulement 24 \$ (21,4 €) ... soit deux fois moins cher que le meilleur de l'éolien ou du gaz, cinq fois moins que le prix annoncé pour l'EPR.

Les renouvelables sont les moins chères des énergies !

Selon l'Agence internationale de l'énergie, AIE, dès 2020, les quatre-cinquièmes des installations en solaire photovoltaïque et les trois quarts des installations en éolien terrestre produiront un courant électrique moins cher qu'avec le charbon, le pétrole ou le gaz (lesquels sont moins chers que le nucléaire). Toujours selon l'AIE, la différence de prix va s'accroître car pour les installations réalisées en 2018, au niveau mondial, le prix a baissé de 26 % pour le solaire et de 12 % pour l'éolien terrestre.

Désobéissance civile en Suède : non aux énergies fossiles !

Du 6 au 8 septembre 2019 s'est tenue l'une des plus grandes actions de désobéissance civile de Suède. Plus de 450 activistes de Suède et d'Europe se sont rassemblés sous le nom de *Folk mot Fossilgas* (le peuple contre les énergies fossiles), à Göteborg, afin d'y protester contre la construction par la compagnie *Swedegas* d'un terminal portuaire destiné à accueillir des énergies fossiles. En début de weekend, des formations aux techniques de désobéissance civile ont été proposées par *Folk mot Fossilgas*. Un camp a été mis en place pour permettre aux manifestant-es de dormir sur place. Le samedi 7 septembre au matin, les activistes se sont dirigés vers le futur terminal de Göteborg, en vue de le bloquer. Ils et elles se sont répartis sur quatre entrées avec succès. Le blocus a duré 12h au total, dans une ambiance enjouée (jeux,

musique, etc.). Vers midi, une marche de soutien organisée par les habitant-es de la ville est venue longer le port. Ce mouvement s'inscrit dans un contexte général de contestation des politiques énergétiques des États, à l'échelle internationale, qui ne correspondent pas à la réalité de la crise écologique actuelle. D'autant plus que la Suède se présente comme un pays en avance sur les questions de transition. *Folk mot Fossilgas* défend ainsi trois revendications majeures : remettre à jour l'enjeu des énergies fossiles dans l'agenda politique suédois, mais également européen, renforcer les mouvements de justice climatique et enfin stopper les opérations liées aux énergies fossiles dans le port de Göteborg.

♦ Informations en anglais : <https://folkmotfossilgas.earth/english>

» Toulouse

AZF accueille la plus grosse centrale photovoltaïque urbaine



Ce photomontage montre le site qu'occuperont les panneaux solaires à l'Oncopole.

Le 21 septembre 2001, l'explosion de l'usine d'engrais AZF à Toulouse provoque la mort de 31 personnes, blesse 2 500 personnes, détruit deux zones commerciales, 150 bus d'un dépôt voisin, des salles de spectacles... Des vitres sont détruites jusque dans le centre-ville, et cette catastrophe laisse un site durablement pollué.

Dans le cadre de son plan Climat air énergie, la ville de Toulouse a adopté le 27 juin 2019, la reconversion d'une partie du site en centrale photovoltaïque urbaine : 35 000 panneaux couvriront 2,5 hectares pour une production annuelle estimée à 19 millions de kWh, soit un peu moins que la consommation de l'ensemble des bâtiments publics de la ville (25 millions de kWh par an).

» Morbihan

Des toitures solaires et citoyennes

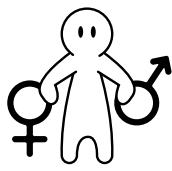


Les centrales solaires se multiplient dans les villages bretons. Se pose très vite la question de l'espace : où installer les centrales ? L'association *OnCIMé*, créée il y a 10 ans, accompagne l'installation de panneaux solaires et les réflexions sur l'autoconsommation. En effet, particularité de l'association, elle loue des panneaux photovoltaïques dédiés à l'autoconsommation. À Lorient, une centrale a été installée sur le toit d'une Biocoop, quatre autres petites centrales ont été installées sur la mairie, deux écoles et le toit d'un centre de formation. *OnCIMé* a permis un partenariat entre l'association *Bretagne Énergies Citoyennes* et la ville de Lorient, et aujourd'hui plus de 380 panneaux ont été achetés par les citoyen-nés, puis posés, loués et entretenus par la mairie. (Source : *Sans transition !*, Bretagne, n°17, mai-juin 2019)

♦ *Bretagne Énergies Citoyennes*, 74P cité Allende, 12 rue Colbert, 56100 Lorient, contact@bretagne-energies-citoyennes.org, <https://energie-partagee.org/projets/oncime/>

Algérie : producteur d'électricité pour l'Europe ?

L'Algérie produit déjà plus d'électricité (20 000 MW) qu'elle n'en consomme (15 680 MW). En août 2019, le gouvernement a décidé la création de vastes centrales solaires dans les zones désertiques pour une puissance supplémentaire de 5 600 MW. Cela doit permettre dans un premier temps de baisser le recours aux énergies fossiles. Le gouvernement a prévu d'investir 34 milliards d'euros dans le solaire pour totalement arrêter ses centrales thermiques et atteindre 22 000 MW uniquement solaire. Le potentiel solaire du Sahara est énorme : celui-ci pourrait fournir 100 fois la consommation électrique mondiale ! Le transport d'électricité sur de longues distances sans perte est maintenant possible et l'Algérie rêve d'ouvrir des lignes haute tension sous-marines pour vendre de l'électricité à l'Europe.



Femmes, hommes, etc.

» Afghanistan

Mountain2Mountain : déplacer des montagnes pour les droits des femmes



Créée en 2010 par Shannon Galpin, cycliste étasunienne et féministe, l'ONG Mountain2Mountain utilise le vélo comme moyen d'émancipation des femmes. Elle se mobilise en Afghanistan, pays particulièrement hostile aux femmes. Selon un rapport de l'organisation internationale Woman Kind, 80 % des Afghanes souffrent de violences domestiques, 60 % subissent un mariage forcé et 57 % des filles sont contraintes

de se marier avant l'âge de 16 ans. "Là-bas, le vélo est interdit aux femmes. Ce n'est pas illégal, mais c'est culturellement inacceptable. Je voulais voir jusqu'où je pouvais aller" explique Shannon Galpin à la revue *Imagine* (n°134, juillet-août 2019). En pédalant, elle se rend compte qu'elle est plutôt bien accueillie, et elle soutient les filles qui se lancent dans le cyclisme. L'ONG œuvre aujourd'hui pour la protection et la promotion des droits des femmes et des jeunes filles afghanes, à travers plusieurs programmes : programmes d'éducation et d'alphabétisation pour les femmes et les jeunes filles, notamment un programme spécifique pour les jeunes filles sourdes, programmes d'entraide dans les prisons pour femmes et programmes de formation de sages-femmes pour les femmes habitant en milieu rural.

♦ Contact : Women's World Wide Web, 77 rue de Turbigo, 75003 Paris, tél. : 01 75 50 52 53, <https://www.w4.org>

Le prix invisible des tâches ménagères

On dénonce souvent l'invisibilité qui est faite dans le monde de l'économie aux tâches ménagères, qui ne sont pas considérées comme un travail et deviennent dès lors inexistantes. Une sentence rendue le 11 juin 2019 en Argentine permet pour une fois de donner une existence économique à ce travail domestique. Un tribunal a en effet condamné un homme à indemniser sa femme de 70 ans, de qui il s'est séparé, d'une somme équivalente à 150 000 euros pour les tâches ménagères qu'elle a effectuées durant leurs 27 ans de mariage. Diplômée, elle s'était en effet consacrée à l'éducation de ses enfants, et à l'heure de la retraite elle se retrouvait sans ressources suffisantes pour vivre. "La dépendance économique des femmes vis-à-vis de leurs maris est l'un des mécanismes centraux à travers lesquels on subordonne les femmes dans la société", a expliqué la juge Victoria Fama. (*El Mundo*, 11 juin 2019)



Paix et Non-violence

Cessons d'armer la Turquie !

Un rapport intitulé "Cessons d'armer la Turquie" publié en 2019 par la campagne transnationale *Riseup4Rojava* ("Debout pour le Rojava"), met en lumière le rôle majeur des pays occidentaux dans le renforcement du fascisme en Turquie et de la répression sanglante contre le peuple kurde en particulier. Les pays de l'OTAN ont vendu à la Turquie une grande partie des armes qui lui ont permis de massacrer plus de 2200 villages kurdes dans les années 1990. Aujourd'hui, alors que le régime poursuit ses exactions, plus de 40 % des plus grandes firmes d'armement auraient trouvé des systèmes pour contourner les restrictions apportées au commerce des armes avec la Turquie, via des filiales locales et des "joint ventures", filiales communes entre plusieurs sociétés. Pour ne prendre que le cas de la France, *Thalès*, dont l'État français est l'actionnaire majoritaire, possède une filiale en Turquie. Elle s'associe à l'État turc pour des formations, du matériel informatique, des systèmes radio, l'amélioration d'un système radar 3D, etc. Via une coopération avec *Aselsan* elle contribue au développement d'un lance-missile, et elle est partenaire de projet *Göktürk-1* de satellite-espion. La campagne *Riseup4Rojava* vise à défendre la révolution en cours dans la région du Rojava, au nord de la Syrie.

♦ Informations sur internet et en anglais sur <https://riseup4rojawa.org>

» ANNONCE

Non-violence dans la révolution syrienne

Silence a coédité en 2018 avec *Les éditions libertaires* le livre *Non-violence dans la révolution syrienne*, recueil de témoignages et d'analyses sur cette dimension méconnue de l'un des conflits majeurs de notre décennie. Le rôle des femmes, la place de la désobéissance civile, les comités locaux, les actions créatives face à Assad et à l'État islamique y sont mis en avant. Recueil de textes publiés initialement en arabe ou en anglais sur internet, traduits pour la première fois en français, ce livre veut mettre en lumière ce versant si peu éclairé de la révolution et de la résistance syriennes, cette action civile et sans armes aux mille visages qui ne cesse de se réinventer depuis 2011.

Silence et *Les éditions libertaires*, 2018, 120 p., 9€ l'exemplaire + 2,5€ de frais de port (quel que soit le nombre d'exemplaires commandé).

Chèque à l'ordre de *Silence* à envoyer à *Silence*, 9 rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04, ou commande via www.revuesilence.net.

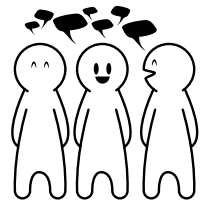
Collectif

Non-violence dans la révolution syrienne



Les Éditions Libertaires
Collectif Désobéissance Éditions

Silence



Le référendum ADP toujours d'actualité

Il faudrait recueillir 4 717 396 signatures d'ici mars 2020 pour qu'un référendum soit organisé sur la privatisation des Aéroports de Paris (ADP). Et l'objectif semble difficile à atteindre : fin août 2019, 713 000 soutiens étaient enregistrés par le Conseil constitutionnel. Lors du lancement de la procédure, il fallait 17 000 signatures par jour pour espérer atteindre l'objectif, mais après deux mois d'été avec une moyenne quotidienne d'enregistrement inférieure à 4 000, ce nombre est grimpé en septembre 2019 à 21 640 signatures par jour. Le nombre de signatures requis semble difficile à atteindre tant le référendum est peu publicisé, mais la mobilisation continue et pour l'instant, rien n'est perdu !

♦ <http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/propositions/pion1867.pdf>

» Brésil

Jair Bolsonaro, ennemi de la nature et des peuples indigènes

Le corps du chef indigène Emyra Wajapi a été retrouvé dans une rivière le 23 juillet 2019, dans l'État de l'Amapa, dans le nord du Brésil. La *Fondation nationale de l'Indien (FUNAI)* fait le lien avec l'arrivée d'orpailleurs clandestins qui se sentent encouragés par la politique favorable à l'agro-industrie et au tout business du président Bolsonaro. Les terres d'Amapa, gérées par les indiens, sont en effet riches en or, manganèse, fer et cuivre. Dans une note publiée fin juillet 2019, la *Coordination des organisations indigènes de l'Amazonie brésilienne (COIAB)* dénonce directement "l'actuel pire ennemi des peuples indigènes, Jair Bolsonaro et ses ministres anti-indigènes".

Dès son arrivée au pouvoir en janvier 2019, Jair Bolsonaro a adopté des mesures claires en faveur de l'agro-industrie. Confirmant les craintes des peuples indigènes, il a aussi proposé de retirer à la *FUNAI* la responsabilité de démarquer et protéger les terres indigènes, pour en confier la gestion au ministère de l'Agriculture. Cette décision a finalement été annulée in extremis, le 1^{er} août 2019, par le tribunal suprême fédéral. Mais en parallèle, l'*Institut national de recherches spatiales (INPE)*, principal organe de calcul de la déforestation grâce à des images satellites, affirme qu'en juin 2019, la déforestation a augmenté de 88 % par rapport à juin 2018, et de 278 % en juillet, un record depuis 2015. (Source : *La Croix*, 9 août 2019).

Relaxe pour deux décrocheu-ses de portraits !

Fanny Delahalle et Pierre Goivic, militant-es d'ANV-COP21, ont comparu devant le tribunal de grande instance de Lyon, le 2 septembre 2019. Poursuivis pour vol en réunion suite à un décrochage de portrait d'Emmanuel Macron en février 2019, les deux activistes ont été relaxé-es "au bénéfice de l'état de nécessité pour motif légitime". ANV-COP21 salue cette décision historique qui acte le non-respect des objectifs climatiques de la France et la légitimité des actions de désobéissance civile face à l'urgence climatique. Un jugement qui pourrait faire jurisprudence et qui encourage à poursuivre les actions de désobéissance civile pour alerter sur l'inaction gouvernementale face au réchauffement climatique.

♦ contact@anv-cop21.org, <https://anv-cop21.org>



L'appel de Vézelay pour une politique de l'accueil

Le 15 août 2019, des habitant-es de Vézelay, village de l'Yonne, ont lancé un appel à l'hospitalité alors que le navire humanitaire *Océan Viking* attendait une autorisation de débarquer, avec à son bord plus de 350 personnes migrantes : "Même si les pays européens acceptent d'accueillir quelques dizaines de migrants bloqués sur des bateaux en Méditerranée, plus de 400 autres sont en attente sur la mer, dans des conditions qui deviennent dramatiques. Qu'est-ce que 400 personnes, pour les plus de 500 millions d'habitants de l'Union Européenne ? Nous, groupe d'habitants de Vézelay – village français de 450 habitants – nous engageons solidairement à accueillir deux d'entre eux, et appelons solennellement tous les villages de l'Union Européenne à faire de même". L'appel a été lancé avant qu'un accord européen ne répartisse ces personnes entre différents pays européens le 23 août.

♦ <http://www.appeldevezelay.fr/site/>



Grande-Synthe, innovation et migration



Le 30 avril 2019, la ville de Grande-Synthe (Pas-de-Calais) signe un accord de partenariat avec la fondation suisse *Zoein*. En accord avec sa vocation de soutenir des projets sociaux et environnementaux, celle-ci versera 30 000 euros par an à la ville pour soutenir le lancement, en test, du Revenu de Transition Ecologique. Ce RTE permettra d'offrir une aide financière (mais pas

que) à toute personne s'investissant dans une activité contribuant à la transition écologique. Les activités en question peuvent être nouvelles ou déjà existantes (passage en bio d'une exploitation maraîchère par exemple). Elles peuvent être professionnelles ou bénévoles. Le RTE ne remplace en aucun cas des aides sociales, aucune condition de ressource n'est requise. Une coopérative de transition écologique choisira les projets, gèrera l'ensemble et devra faire en sorte que, d'ici 5 ans, la moitié des RTE versés soient autofinancés par les activités générées. À suivre... de même que les réponses à l'injonction faite par le Conseil d'Etat à la Préfecture du Nord, le 21 juin 2019, d'installer points d'eau, douches et sanitaires pour les quelques 700 personnes migrantes vivant à proximité d'un gymnase de Grande-Synthe.



Transports

Covoiturer sans enrichir le capital !



Lors de l'AG de Mobicoop à Paris le 6 juillet 2019

Face au géant *Blablacar* qui a trusté le monde du covoiturage en France, en prélevant au passage des commissions substantielles sur chaque voyage, les alternatives se structurent. De nombreux sites de covoiturage construits bénévolement, sans commissions, initiés parfois par des collectivités locales, existent un peu partout en France. L'un d'entre eux est un peu plus gros que les autres et souhaite reprendre une partie de la place prise par *Blablacar*, mais sur des bases coopératives et sans but lucratif. *Mobicoop*, ex "covoiturage libre", s'est structuré sous forme de coopérative. Les utilisatrices et utilisateurs de la plateforme ne sont pas obligés d'en être membres,

mais y sont invités. Pas de commission d'un côté, les usagers qui reprennent la main d'un autre côté en se contactant directement pour organiser leur voyage : ce n'est pas compliqué. La plateforme compte déjà 350 000 utilisatrices et espère passer rapidement le cap du million.

◆ www.mobicoop.fr. Autres sites de covoiturage libre : www.covoiturageauvergne.net, www.covoiturage67-68.fr, www.covoiturage49.fr, etc.

La gratuité des transports, une idée qui fait son chemin !

Les deuxièmes rencontres pour la gratuité des transports publics se sont déroulées les 10 et 11 septembre 2019, à Châteauroux. Des membres de collectifs pour la gratuité de nombreuses communes étaient présentes, ainsi que des équipes municipales qui venaient présenter leur expérience ou en prendre de la graine. La mairesse de Saint-Julie-de-Verchères, au Québec, 30 000 habitant·es, a expliqué comment la gratuité totale des transports s'est accompagnée d'une augmentation du nombre et de la fréquence des lignes, le tout financé par la taxe foncière et sans augmentation d'impôts.



À Châteauroux, ce sont 14 communes (78 000 habitant·es) qui sont concernées par la gratuité, généralisée en 2001. La desserte et les horaires se sont améliorés. Le nombre de passagers augmente, mais la courbe fluctue en fonction du prix de l'essence.

Un an après l'instauration de la gratuité totale, où en est-on à Dunkerque ? Globalement, la fréquentation des transports en commun a augmenté de 65 %, témoigne le maire. 48 % des

nouveilles usagères utilisaient auparavant leur automobile, 21 % marchaient et 33 % n'effectuaient pas de tels déplacements. 11 % utilisaient le vélo, mais parallèlement l'usage de ce moyen de locomotion progresse.

À Niort, l'instauration de la gratuité en 2017 dans la communauté d'agglomération (100 000 habitant·es) s'est faite sans augmentation du versement transport, payé par les entreprises. Les tickets et abonnements ne représentaient que 12 % des recettes auparavant. La vitesse des bus s'est améliorée car il n'est plus besoin de perdre du temps en entrant pour payer. La gratuité a été étendue aux TER pour les scolaires, prise en charge par la communauté d'agglomération.

À Calais, la gratuité est prévue dans l'agglomération (105 000 habitant·es) pour 2020. Au Luxembourg aussi les transports publics seront gratuits dès 2020 pour les résident·es et les non-résident·es. À Bruxelles, la gratuité a été instaurée pour les moins de 25 ans et à Amiens les samedis. Contrairement aux idées reçues, la gratuité dans les faits n'est pas liée à une restriction du réseau mais au contraire à son augmentation.

Des rencontres qui permettent de fédérer les énergies pour promouvoir une politique de la gratuité qui semble faire ses preuves dans de plus en plus de communes.

◆ Pour aller plus loin : *Observatoire des villes du transport gratuit*, www.obs-transport-gratuit.fr (Source : Jean-François Le Dizès).

Les cyclistes plus respectueux du code de la route que les automobilistes

À croire les automobilistes, les cyclistes feraient n'importe quoi. Un message largement repris dans les médias dominants. Et pourtant... une étude, réalisée au Danemark à partir des caméras placées dans les croisements dans de nombreuses villes, montre que sur 28 579 passages enregistrés, il n'y a eu que 5 % d'infractions de la part des cyclistes lorsqu'il y a des pistes cyclables, 14 % en l'absence d'aménagement. La première infraction est de rouler sur les trottoirs. Par comparaison, 66 % des automobilistes font une infraction devant ces mêmes caméras, la plus courante étant l'excès de vitesse, une autre infraction fréquente étant le dépassement d'un cycliste à moins d'un mètre du vélo. (Carfree, 21 août 2019)

Afficher la pollution automobile



Alors que les médias dominants s'attristent de la baisse des ventes d'automobiles en France en août 2019 (-14 %), sans jamais envisager que cela soit une bonne nouvelle, l'association *Respire* s'engage dans une campagne pour des publicités plus "honnêtes". Elle demande, comme l'exige la loi, que la consommation de carburants et les rejets de CO₂ des voitures soient inscrits de manière visible et claire sur les publicités automobiles. *Respire* considère que les rejets de CO₂ et la consommation de carburant figurent souvent en tout petit au bas dans les publicités automobiles, et rappelle qu'en 2010 le secteur automobile-transport a dépensé 2,355 milliards d'euros en publicités (Union des Annonceurs), et plus de 15 milliards depuis 2003.

◆ *Respire*, 1 place des 2 écus, 75001 Paris, contact@respire-asso.org, <https://www.respire-asso.org>

» SNCF

De moins en moins de trains dans le Nord

Trois liaisons TGV entre Arras et Paris vont être supprimées en décembre 2019, malgré les besoins des populations. Des usagères dont les trajets vont se compliquer, et des cheminot·es inquiet·es sur le devenir de leur emploi... Pourquoi ces suppressions ? Pour la CGT des cheminot·es d'Arras et de Béthune "pour faire passer des trains qu'elle juge plus rentables, comme des TGV Bruxelles-Paris, ou pour préparer, tout simplement, l'arrivée d'opérateurs privés concurrents".



L'ÉCOLOGIE, C'EST LA SANTÉ

François Veillerette

Nos corps ne sont pas des égouts

C'est un rapport essentiel qui a été publié le 3 septembre 2019 par *Santé Publique France*. En effet ce jour-là des résultats d'un grand programme de biosurveillance mesurant la présence de polluants dans la population française ont été rendus publics. Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, un programme de biosurveillance s'appuyant sur l'enquête Esteban a été mis en place pour mesurer la présence de polluants de l'environnement dans le corps humain. Bisphénols, phtalates, parabènes, éthers de glycol, retardateurs de flamme bromés et composés perfluorés... Pour la première fois, *Santé publique France* a mesuré la présence de ces polluants dans l'organisme des enfants et des adultes, auprès d'un large échantillon représentatif de la population générale composée de 1 104 enfants et 2 503 adultes. Près de 70 biomarqueurs ont ainsi été étudiés. Cette étude a permis également d'identifier comment ces personnes ont été exposées à ces substances dont certaines sont des perturbateurs endocriniens ou des cancérigènes, avérés ou suspectés (Ces premiers résultats seront suivis de deux autres volets sur les métaux et les pesticides).

Des résultats atterrants

Les scientifiques ont en effet trouvé que :

- Ces polluants sont présents dans l'organisme de l'ensemble des adultes et des enfants. Ainsi, les bisphénols A, S et F ont été détectés dans la quasi-totalité des échantillons. Certains éthers de glycol comme le MAA ont été retrouvés dans 100 % des échantillons. Le méthyl parabène a été retrouvé dans 93 % des échantillons, des composés perfluorés comme le PFOA ont également été retrouvés dans 100 % des échantillons tout comme certains phtalates (DEP) ou retardateurs de flamme bromés (hexa BDE 153).

- Des niveaux d'imprégnation plus élevés sont retrouvés chez les enfants.
- L'alimentation est un facteur d'exposition mais d'autres existent comme l'utilisation de produits cosmétiques et de soins qui augmente les niveaux d'imprégnation des parabènes et des éthers de glycol. De même la fréquence de l'aération du logement a une influence sur les niveaux d'imprégnation des perfluorés et des retardateurs de flamme bromés.

Aucun plan de retrait n'est à l'ordre du jour

Face à ce constat affolant d'une contamination généralisée, la nouvelle *Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens (1)*, publiée le même jour, apparaît bien timide. En effet, si celle-ci prévoit bien des efforts de recherche et d'information (2) du public, aucun plan de retrait rapide de ces substances de notre environnement n'est à l'ordre du jour. Et pourtant il y a urgence car, on le sait, les perturbateurs endocriniens peuvent, même à des doses faibles présentes dans notre environnement, impacter fortement la santé des enfants à naître et des jeunes enfants. C'est une priorité de santé publique à laquelle les réponses politiques mises en place actuellement semblent encore bien insuffisantes. Le monde associatif devra donc plus que jamais continuer à faire pression sur ces sujets dans les mois qui viennent !

(1) <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>

(2) Notamment à travers un site web donnant des conseils pratiques pour limiter son exposition aux produits chimiques dont les perturbateurs endocriniens : <https://agir-pour-bebe.fr>

Généralisations Futures - www.generations-futures.fr

Annonces

» ACHETER

■ **Bretagne.** Vends, à crédit si nécessaire pour éviter tout emprunt à la banque, à une SCCI, ou SCI, ou particulier, maison en pierre avec 2 chambres, salle de bain et 100 m² de grenier transformable, avec 80 ares de bonne terre, le tout situé plein sud avec une superbe vue sur la forêt de Brocéliande. Convient à un projet écologique. Possibilité de lien avec l'écolieu de La Guette tout proche. *Renseignements Alexis, tél. : 02 99 07 87 83.*

■ **Isère.** À Heyrieux. Un fonds de commerce se libère (fleurs et cadeaux). Peut convenir à un magasin bio. *Renseignements Monsieur Budka, régie Optim Home, 38790 Charantonnay.*

» SE FORMER

■ **Côtes-d'Armor.** Atelier résidentiel "Émotions, de l'intime au collectif" du 1^{er} au 3 novembre 2019. Trois jours autour de la place des émotions dans nos vies et dans nos sociétés : comment mettre notre conscience sensible au service de nos

engagements, de nos actions pour la Terre ? Participation consciente, approche transdisciplinaire. Inspirations : "Travail qui relie", Communication NonViolente, coécoute émotionnelle, pratiques artistiques et observation de soi. *Contact et infos : 1 bis la-Beauffais, 22980 Languédias, tél. : 06 99 81 99 35 ou murmuredesforets@riseup.net*

» SE RENSEIGNER

■ **Travail de recherche sur la presse libre.** Je m'intéresse à la presse indépendante sur la région Est du début des années 1970 à aujourd'hui et je recherche des exemplaires de journaux (*Klapperstei 68, Uss'm Follik, Le Poivron Rouge, Vie et Vallée, Alsachoc, Wasurbolen, La Cigogne Plumée, Le Sautré, Le Téméraire*, etc.), des articles, vidéos, livres, des témoignages de personnes ayant participé à ces journaux ou des exemplaires de journaux d'autres régions, voire nationaux (*Le Sauvage, Charlie Hebdo, Combat Nature*, etc.). *Contact : Jocelyn Peyret, jace@riseup.net, tél. : 06 20 36 57 17.*

» SE LOGER

■ **Hauts-de-Seine.** Pour un séjour plus ou moins long, je propose en colocation une grande chambre meublée dans mon appartement de proche banlieue parisienne, à 5 minutes du métro, à une demi-heure du centre de Paris. En partage : la salle de bains, la cuisine, le salon. Chacune prend en charge ses propres repas. 300 € par mois ou 10 € par jour pour un court séjour. Convient à une femme calme et autonome, plutôt solitaire mais aimant aussi (comme moi) les moments d'échanges sur la vie. *Pour un 1^{er} contact, joignez-moi de préférence par SMS au 07 54 40 83 06.*

■ **Vosges.** Intéressé-e par la vie en collectif, vous avez des compétences pour co-créer et gérer une auberge, un jardin et un centre de stages, proche des Vosges en moyenne montagne. Le projet d'écovillage *C'est la Vie* recherche un-e maraîcher-e, une personne pour la ferme pédagogique, une personne en hôtellerie/restauration. Vous êtes ouvert-es à l'idée de communauté,

ou développement personnel et à un modèle économique commun et individuel. Installation prévue fin 2020. *contact@est-lavie.org, tél. : 06 66 68 20 98.*

■ **Hérault.** Entre Nîmes et Montpellier, à 5 mn de Sommières, habitat partagé dans agréable maison de village, avec environnement calme. Parties communes (grande pièce à vivre avec espace cuisine, séjour et salons avec cheminée, cuisine d'été, cour-jardin avec bassin et préau, 2 wc). 2 chambres meublées à louer, avec salle d'eau indépendante à partager. Territoire bien desservi (ligne de bus sur place). Dans le cadre d'un bien vivre ensemble, charte de l'habitat partagé. *Contact : Laure, tél. : 06 19 43 57 88.*

■ **Italie.** Projetant de m'installer en Sicile, cherche renseignements et/ou contacts sur la région de Palerme, alternatives sentant bon les valeurs de *Silence*, permaculture, respect mutuel, décroissance, anticapitalisme, entraide, harmonie. *Contact : guyomd@wanadoo.fr.*

Gratuités : Les annonces de *Silence* sont gratuites pour les abonnés (le premier abonnement est à 20 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces.** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Pour passer une annonce dans le numéro de décembre 2019, il faut qu'elle soit parvenue à la revue au plus tard le mardi 29 octobre. Pour passer une annonce dans le numéro de janvier 2020, au plus tard le mardi 26 novembre etc. **Adresse réelle :** Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. **Domiciliées :** *Silence* accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Écrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** *Silence* se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

Agenda

INITIATION À LA SYLVICULTURE DOUCE
 • du 18 au 22 novembre à Loubières (Ariège) en partenariat avec l'association *Ecorce* et le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises. Inscription sur www.ecorce.org
 • du 16 au 19 novembre à Grane (Drôme), en partenariat avec l'association *Dryade*. Inscription : Réseau pour les Alternatives Forestières, elodie@alternativesforestieres.org. Réseau pour des alternatives forestières, Pôle des services, 30, avenue de Zelzate, 07200 Aubenas, tél. : 09 72 47 75 31.

campagnes, d'entreprises, d'indépendants ou d'associations, de jeunes ou de moins jeunes. Au multiplexe *Confluences de Sens*. Toute la journée, les meilleurs films en compétition dans chaque catégorie seront projetés. Les projections se concluront par la remise des récompenses par le président du jury.
<http://www.lefestivaldespossibles.net>, olivier.pingard@lefestivaldespossibles.net, Cinéma *Confluences Sens*, Rocade sud, 89100 Sens.

GARD : LES JOURNÉES DE L'ARBRE, DE LA PLANTE ET DU FRUIT
 23-24 novembre

À Saint-Jean-du-Gard. 33^e Journées de l'arbre, de la plante et du fruit. Deux jours dédiés au végétal : des expositions spécifiques, des conférences, des démonstrations et ateliers didactiques, un marché de pépiniéristes spécialisés, un marché de produits du terroir, des expositions-ventes d'art et d'artisanat inspirés par le végétal, un forum des associations. Le tout est agrémenté d'une scénographie en rapport avec le thème et d'animations diverses.
 Association *Les Dimanches Verts*, 4 avenue de la résistance, 30270 Saint-Jean-du-Gard, tél. : 04 66 85 32 18, dimanches.verts@wanadoo.fr, www.dimanchesverts.org

RHÔNE : IRRINTZINA
 27 novembre

À Tournon-sur-Rhône, projection du film *Irrintzina*, le cri de la génération climat, qui retrace l'aventure d'Alternatiba et du mouvement pour la justice climatique en France et dont *Silence* est partenaire. À 20 h au ciné-théâtre, dans le cadre de l'Université populaire Vivarais-Hermitage.
 Informations sur <http://www.irrintzina-le-film.com>

société, politique

AUBE : LETTRE À G
 22 novembre

À Vendoeuvre-sur-Barse. Projection du film "Lettre à G" qui relate la rencontre entre des jeunes et l'œuvre d'André Gorz, philosophe critique et écologiste. À 18h à la bibliothèque, place du 11 novembre.
 Informations sur andregorz.fr

santé

FRANCE : NOUS VOULONS DES COQUELICOTS
 1^{er} novembre

Depuis l'appel pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en octobre 2018, des rassemblements, toujours plus nombreux chaque mois, s'organisent les premiers vendredis de chaque mois devant les mairies, afin de se rencontrer et de s'organiser pour un monde sans pesticides. Il y a sûrement un rassemblement près de chez vous !
<https://nousvoulonsdescoquelicots.org>

RHÔNE : COLLOQUE : DU TRAVAIL AU LIEU DE VIE
 14-15 novembre

À Givors. Colloque sur les enjeux de santé au travail et de santé environnementale. L'objectif du colloque est de permettre une rencontre entre militant·es impliqué·es dans les luttes en santé au travail et mobilisations contre la pollution industrielle. Avec 5 tables-rondes : Comment défendre la santé dans l'entreprise ? ; En quête de responsabilités : quelles actions en justice ? ; Maladies professionnelles, des droits à faire respecter ; Conditions, organisation et précarisation du travail : quelles conséquences sur la santé et sur l'environnement ? ; Du travail aux lieux de vie : quelles luttes communes pour la santé et l'environnement ? Avec Annie Thébaud-Mony, Renaud Bécot, Gwenola Le Naour,

Marie Ghis Malfilatre, Stéphane Frioux, etc. À la Maison du fleuve Rhône, 1 Place de la Liberté, 69700 Givors.
 Informations et inscriptions sur <https://givors.sciencesconf.org>

LYON : NANOPARTICULES ET SANTÉ AU TRAVAIL
 28 novembre

Quelles actions en matière de santé au travail ? Journée de réflexion organisée par la CFDT à l'attention des travailleuses, syndicalistes, représentant·es du personnel, etc. Avec Myriam Ricaud, Mathilde Detcheverry, Gérald Hayotte.
 Inscriptions auprès de l'Union Régionale Interprofessionnelle CFDT Auvergne Rhône Alpes, 74 rue Maurice Flandin, 69003 Lyon, tél. : 04 72 33 77 53, region@auvergne-rhone-alpes.cfdt.fr

silence

LYON CINÉ-CLUB
 6 novembre

Chaque mois, l'équipe lyonnaise du club de Silence propose un film et un débat en lien avec le dossier de la revue.
 À 20h45 à l'Aquarium café, 10 rue Dumont, Lyon 4^e. Réservation conseillée : aquarium.association@gmail.com

LYON : EXPÉDITION DE SILENCE
 14-15 novembre

Dans nos locaux. Jeudi à partir de 15h, repas bio et végétarien offert à 20h30. Vendredi matin à partir de 9h30.

vélo

PARIS : VÉLORUTION
 2 novembre

Départ place de la Bastille à 14h
www.velorution.org/paris

éducation

DIJON : COMMUNIQUER POUR COOPÉRER
 18-19 novembre 2019

Comprendre ses propres émotions, réactions et besoins, prendre en compte ceux d'autrui en évitant les jugements et les interprétations abusives ou encore savoir exprimer un désaccord sans agressivité. Comment communiquer pour s'acheminer vers des relations plus satisfaisantes ? Comment communiquer en situation conflictuelle ? Méthode interactive.
 IFMAN-Rhône-Loire, 19 rue des Pâquerettes, 69500 Bron, rhoneloire@ifman.fr, www.ifman.fr

environnement

ISÈRE : ZAD DE ROYBON

Occupation du bois des Avenières pour empêcher la réalisation d'un Center Parks. Des dizaines de cabanes vous attendent sur place.
 Contact : www.zadroybon.noblogs.org, www.chambarans.unblog.fr

fêtes, foires, salons

VAUCLUSE : FÊTE DE LA BIODIVERSITÉ PAYSANNE ET DES VARIÉTÉS ANCIENNES
 15-17 novembre

Au Thor. 12^e édition avec une conférence-débat : "La Préhistoire des paysans", avec ses aspects locaux et ses prolongements jusqu'à l'époque moderne, avec Samuel van Willigen du Laboratoire méditerranéen de préhistoire, du CNRS. Conférences, ateliers, animations pour les grand·es et les petit·es... Rencontres avec des producteurs, des productrices et des associations, un week-end riche en couleurs, en saveurs et en savoirs.

Association D3P, 278 hameau de Touzon, 84250 Le Thor, tél. : 04 90 38 17 16, <http://d3p84.net>

YONNE : LE FESTIVAL DES POSSIBLES
 16 novembre

À Sens. Festival de cinéma d'environnement tourné exclusivement vers les solutions, grandes ou petites, réalisées ou potentielles, venues de villes ou de

films, spectacle, culture

RHÔNE : PLANÈTE PLASTIQUE
 19 novembre

Silence est partenaire de cette pièce de théâtre qui interroge notre civilisation plastique de manière à la fois poétique, politique et humoristique, et où jeunes et moins jeunes trouveront de quoi se nourrir.
 À 19 h à la MJC Montplaisir, 25 avenue des frères-Lumière, 8e arrdt.
 Théâtre du bruit, 21 rue Xavier-Privas, 69008 Lyon, theatredubruit.wixsite.com

ÎLE-DE-FRANCE : FESTIVAL DU LIVRE ET DE LA PRESSE D'ÉCOLOGIE
 23-24 novembre

17^e édition du festival *Félipé*, cette année autour des arbres et de la forêt. Pendant 2 jours, des conférences, des rencontres avec des écrivain·es et des artistes. C'est l'occasion de sortir de la veine purement scientifique, de voir et d'écouter via les bandes dessinées, le théâtre, les livres, dans un monde un peu plus sensible, hors de la politique. Au 100, établissement culturel solidaire, vous trouverez la librairie éphémère, les édit-rices, le kiosque à journaux et le forum des associations. C'est aussi ici que se dérouleront les conférences. Le samedi de 13h à 20h et le dimanche de 11h à 20h au 100, rue de Charenton, 75012 Paris.

Contact : Le Félipé, MDA 18, Boîte 9, 15 passage Ramey, 75018 Paris, contact@flpe.fr, www.festival-livre-presse-ecologie.org

Échange d'encart contre stand

12^e édition
 MARCHÉ ZÉRO DÉCHET

15|16|17 NOV 2019

LE THOR - SALLE DES FÊTES de 9 h à 18 h

fête de la biodiversité paysanne et des variétés anciennes

MARCHÉ, EXPOSITIONS, CONFÉRENCES, ANIMATIONS POUR ENFANTS

Vendredi 15 novembre, à 20 h 30 (salle des fêtes)
 Conférence-débat « La préhistoire des paysans, ses aspects locaux et ses prolongements jusqu'à l'époque moderne », par Samuel van Willigen du Laboratoire Méditerranéen de Préhistoire, du CNRS, du Ministère de la Culture.

d3p84@orange.fr - www.d3p84.net

www.fruitsoublies.org

Prix d'entrée : 4 € pour les adultes

33^e édition

Les Journées de l'Arbre, de la Plante et du Fruit

LES TOMATES

L'ARBRE ET LA FORÊT

23-24 nov. 2019
 ST JEAN DU GARD

9h30 - 19h PAF 46 / 2 jours : 66 gratuit - 12 ans 06 65 03 70 33 - www.dimanchesverts.org

Échange d'encart contre stand



▲ La jeunesse n'a pas attendu l'armée pour s'engager. Ici à Lausanne (Suisse), le 9 août 2019, lors de la rencontre mondiale de Fridays for future qui regroupait des élèves de 37 pays en grève pour le climat.

Service national universel : boycott et objection de conscience

La mise en place progressive auprès des jeunes de 16 ans du *Service national universel*, d'abord volontaire puis obligatoire sous peine de sanctions, est un vrai choix de société. Entretiens croisés avec des membres de plusieurs organisations pacifistes, syndicales et de jeunesse qui s'élèvent contre ce projet qui a tout du service militaire, les armes en moins.

UNE PHASE TEST AVEC 2 000 VOLONTAIRES en juin 2019, le passage à 40 000 jeunes en 2020 puis un passage obligé pour toute une tranche d'âge à partir de 2023, tel est le planning prévu pour la mise en place du *Service national universel* (SNU). Le terme "universel" est ici un euphémisme pour ne pas dire "obligatoire". Une première phase "de cohésion", obligatoire aux alentours de 16 ans, dure deux semaines avec hébergement collectif. Une seconde phase d'engagement de 3 mois ou plus dans le secteur civil ou militaire est facultative mais vivement encouragée "par des mesures d'attractivité variées et ciblées" (jeunes en décrochage scolaire orientés vers les carrières militaires ?). (1)

Assez vite, diverses organisations ont fait entendre leurs voix pour dénoncer une mesure qu'elles jugent inutile et malsaine. "En mars 2019, explique Bernard Baissat, de l'Union Pacifiste, une première réunion avec des représentants d'associations, de syndicats et de mouvements de jeunesse s'est tenue dans les locaux parisiens de l'Union pacifiste. En mai 2019, les participantes d'une réunion unitaire d'une trentaine d'organisations ont préparé la mise en place d'un collectif NON au SNU. La priorité est d'informer les lycéen-nes, les enseignantes et les parents d'élèves des

objectifs du gouvernement. Le but est aussi d'organiser des actions pour sensibiliser l'opinion publique aux dangers de la militarisation de la jeunesse et de la société. Des propositions seront bientôt faites aux membres du collectif et à toutes les personnes qui partagent l'opposition au SNU." Mais quelles sont les raisons du rejet de cette mesure ?

FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE ?

"Concernant la phase d'engagement en milieu fermé, nous sommes sceptiques quant à son utilité concrète, et inquiets de sa mise en pratique, explique Mathieu Devlaminck, vice-président de l'Union nationale lycéenne (UNL). Le but de cette phase du SNU serait de "favoriser la mixité sociale". Il n'en sera rien. Quinze jours ne peuvent suffire à faire cela de manière convaincante. Il faut prendre le problème à la racine. Ce qui cause ce déficit de mixité sociale sont les politiques menées dans le pays depuis des années. Tant vis-à-vis de l'aménagement du territoire que dans les politiques économiques, qui prônent l'austérité au désavantage des milieux les moins favorisés. Rien n'est fait pour réduire drastiquement les inégalités sociales, bien au contraire. C'est là, à notre sens, que le manque de cohésion que connaît le pays puise ses sources." Même son de cloche chez François Vaillant,

(1) Comment sera administré le SNU ? "Il existe d'ores et déjà une direction du service national et de la jeunesse, qui administre la journée défense et citoyenneté et est en charge du recensement, maintenant en l'état une capacité de mobilisation en cas de rétablissement total ou partiel du service armé. Des commandements lui sont attachés, dont le service militaire volontaire. Comptant un peu plus de 1300 agents, elle pourrait être le noyau dur autour duquel se créerait la fonction de souveraineté de l'administration du service national universel", détaille le Rapport relatif à la création d'un Service national universel (alinéa 3.2), remis le 26 avril 2018. Malgré un rattachement au ministère en charge de la jeunesse, on est bien sous tutelle de l'armée et dans une perspective de potentielle mobilisation militaire de la jeunesse.



▲ Atelier "réutiliser et recycler" en Pologne organisé par OWA Poland... toujours sans l'aide de l'armée !

du Mouvement pour une Alternative non-violente (MAN) : "Comment peut-on prétendre que 15 jours de SNU permettront une réelle expérience de mixité sociale ? Il serait plus efficace d'avoir une politique de la ville axée sur la disparition des inégalités et des injustices et de donner à l'École les moyens de vivre cette mixité (carte scolaire, pédagogie appropriée, etc.)."

UNE CULTURE DE L'ENGAGEMENT ?

"Sur la mise en pratique de ce SNU, tout est là pour nous inquiéter estime Mathieu Devlaminck, de l'Union nationale lycéenne. Le personnel encadrant les jeunes est constitué de personnes n'étant en aucun cas formées sur les thématiques liées aux discriminations et au harcèlement. Ce SNU sera par conséquent un outil de reproduction de ces comportements".

"Nous jugeons que la deuxième phase, celle qui se déroule en association, ne fait que créer l'illusion d'un

engagement de la jeunesse, poursuit-il. Ce n'est pas en obligeant les jeunes à s'engager que pourront naître de réelles vocations chez elles et eux. Nous pensons qu'il y a une grande hypocrisie du gouvernement. Dès que les jeunes sortent dans la rue pour montrer leurs idées, ceux-ci sont réprimés dans la violence." (2)

"La répression policière des mouvements de jeunes dans les manifestations sociales et écologiques depuis plusieurs années a montré tout le peu de considération que le pouvoir d'État avait pour une jeunesse qui, elle, s'engage volontairement pour de nobles causes et qui prend des risques physiques incroyables pour simplement afficher des convictions dans la rue et défendre l'avenir de notre planète", complète Alain Refalo, enseignant en Haute-Garonne, militant de la non-violence et initiateur en 2008 du mouvement des enseignants-désobéisseurs. (3) "C'est pourtant cette jeunesse-là, motivée et engagée, qui montre l'exemple aux adultes ringardisés qui tiennent le pouvoir. La véritable culture de l'engagement, elle se trouve là et non dans un service national imposé."

RENFORCER L'ÉDUCATION CIVIQUE ET LA DÉFENSE NATIONALE ?

Le SNU a-t-il un intérêt pour renforcer l'éducation civique et la Défense nationale, comme l'annonce le gouvernement ? François Vaillant a de gros doutes à ce sujet : "Sur la question de l'éducation civique, selon le gouvernement, le SNU, lors de sa première phase de quinze jours, a pour but de "transmettre un socle républicain" par quelques cours magistraux suivis de débats minutés, noyés au milieu de nombreuses activités paramilitaires, sportives et dites culturelles. Certainement conviendrait-il mieux de donner plus de moyens à l'Éducation nationale pour développer une éducation morale et civique (4) digne de ce nom et de notre époque."

Concernant la Défense nationale, "le SNU est conçu pour prolonger l'endoctrinement des politiques militaristes, initié depuis plusieurs décennies par

(2) "L'interdiction du téléphone portable durant la majorité de ces quinze jours ne nous permettra pas d'entrevoir les coulisses de ce SNU. Les seules images disponibles seront celles du gouvernement. Comment prévenir d'éventuelles dérives dans ces conditions ?", questionne le vice-président de l'Union nationale lycéenne. Une interrogation qui ne peut qu'entrer en friction avec le regard très critique porté par Silence sur les écrans, les ondes, les téléphones portables et "leur monde"...

(3) Mouvement de résistance contre les réformes de l'éducation nationale qui "déconstruisent l'école publique". Voir <https://resistancepedagogique.blog4ever.com> et le livre *En conscience, je refuse d'obéir*, Alain Refalo, éd. Des îlots de résistance, 2010.

(4) Nom depuis 2015 de cette discipline qui s'appelait avant éducation civique.

Ces associations qui accueillent des volontaires du SNU

Silence a souhaité interroger les Céméa sur les raisons de leur choix d'accueillir des jeunes dans le cadre du SNU. L'organisme d'éducation populaire nous a répondu être dans l'impossibilité de nous répondre collégialement, en raison du vif débat présent en son sein au sujet de cette décision.

La Fédération Léo Lagrange a quant à elle fait le choix d'accueillir les contingents de jeunes du SNU en son sein. Cet organisme d'éducation populaire refuse de limiter la perception du SNU à la levée des couleurs, à l'uniforme et à La Marseillaise. Yann Lasnier, secrétaire général de la fédération, préfère y voir une opportunité "d'éducation et d'émancipation". Les premiers jeunes ont donc été initiés à la lutte contre les discriminations et le racisme, à l'éducation aux médias ou encore à la démocratie interne lors de leur session d'immersion associative. "C'est tout... sauf un service militaire!", s'enthousiasme Christelle Revault, de la Fédération Léo Lagrange, qui a encadré une première session du SNU... en compagnie d'encadrants militaires. Elle préfère parler d'un "rite de passage citoyen et porteur de cohésion et d'engagement citoyen" en lien avec le monde militaire et l'éducation nationale.

DK

l'intrusion de militaires à l'école. Le MAN milite pour qu'un débat voie le jour concernant la défense de la société. Nous pensons non seulement que la dissuasion nucléaire est inefficace, mais qu'elle est également dangereuse – nous serions plus en sécurité si nous n'avions pas l'actuelle panoplie nucléaire. Nous estimons que les citoyens et citoyennes doivent apprendre à se défendre autrement que par des moyens militaires. C'est pourquoi nous prôtons la mise en place d'une Défense civile non-violente (DCNV), efficace contre toute tentative de mainmise politique ou d'occupation militaire". (5)

QUELLES ALTERNATIVES AU SNU ?

Quelles mesures seraient plus pertinentes que le SNU pour lutter contre les inégalités sociales et susciter l'engagement constructif des jeunes ? "Ce SNU est l'aveu de l'échec des politiques éducatives de ces dernières décennies, estime Mathieu Devlaminck. Ces milliards d'euros seraient à notre sens plus utiles dans les services publics que dans un Service National créé sans même la consultation des jeunes. Il faut de l'argent dans tous les secteurs. Les mobilisations sociales dans les EPHAD, à La Poste ou encore dans les hôpitaux le montrent bien. La liste est encore longue, mais le constat est le même : les services publics qui n'ont pas encore été privatisés sont en grand manque de moyens. Dans les lycées la situation est la même : les établissements sont vétustes, certaines professeures ne sont pas remplacées depuis des mois, les classes sont de plus en plus surchargées. C'est là qu'il faudrait investir en priorité."

Pour François Vaillant, du MAN, "Le SNU doit être abandonné et son "pognon de dingue" servir véritablement à former les jeunes à la citoyenneté en s'appuyant notamment sur les mouvements de jeunesse qui ont une réelle expertise en la matière. Le MAN préconise, pour initier les jeunes au respect et à la régulation non-violente des conflits, comme à la liberté, l'égalité et la fraternité :

- le transfert de l'argent budgétisé pour le SNU vers des actions consacrées, au sein de l'École, à l'éducation et l'apprentissage de la citoyenneté, au développement d'une culture de paix et de non-violence, tout en renforçant la lutte contre le décrochage scolaire ;
- l'allocation de subventions conséquentes aux associations d'éducation populaire qui permettent un réel brassage social basé sur la participation volontaire ;
- le rétablissement des emplois-aidés, à condition que des moyens importants dédiés à l'encadrement et à la formation en fassent de vrais marchepieds vers l'insertion dans la vie active ;
- le développement et l'amélioration du Service civique actuel, en augmentant l'allocation – comment payer



▲ Loin d'une jeunesse qui marche au pas, l'engagement des jeunes pour le climat passe par la révolte. Ici, grève des élèves à Genève le 15 mars 2019.

un loyer avec entre 500 et 600 € par mois ? - et en offrant aux jeunes volontaires un véritable accompagnement professionnel ;

- la valorisation du Service Volontaire Européen (SVE) qui permet à de jeunes volontaires de participer à un projet d'intérêt général à l'étranger, de vivre une expérience formatrice de citoyenneté active et de solidarité, de découvrir une autre culture, une autre langue, une autre vie associative et sociale.

LA PRÉCARISATION EN QUESTION

Cependant cette approche des emplois aidés et du service civique n'est pas partagée unanimement au sein des opposantes au SNU. Pour Florian Martinez, du syndicat ASSO-Solidaires, "le SNU s'inscrit malheureusement dans la logique de précarisation et de régression des droits pour la jeunesse, présente depuis plusieurs années (absence de droits sociaux, recours massif aux stages et aux emplois précaires, réformes de l'université). Elle reprend la rhétorique de l'"engagement" et de l'"intérêt général" qui a fait le "succès" du service civique pour justifier l'injustifiable. Il est beaucoup plus facile de critiquer la faible rémunération des stagiaires ou la privatisation de l'Université que de s'en prendre à un dispositif "d'engagement". Une mobilisation contre le service civique est très compliquée, même si ce dernier implique une régression importante des droits des jeunes (indemnité en dessous du SMIC, absence de cotisation chômage). L'engagement comme "devoir moral" justifie l'absence de droits".

(5) "Cette DCNV aurait pour but de mobiliser l'ensemble des citoyen-nes dans une résistance qui conjugueraient, de manière préparée et organisée, des actions non-violentes de non-coopération et de désobéissance civile à l'encontre d'un pouvoir illégitime, de telle sorte que celui-ci soit mis dans l'incapacité d'atteindre les objectifs idéologiques, politiques et économiques par lesquels il prétendrait gouverner", explique François Vaillant.



▲ Jeunes et moins jeunes participent à un chantier de démontage d'installations obsolètes dans le Parc de la Vanoise en septembre 2019 avec l'association Mountain Wilderness. 12 tonnes d'obus sont récoltées et évacuées en une journée.

Contacts :

- Union Pacifiste,
BP 40 196 Paris Cedex 13,
www.unionpacifiste.org.
- Union nationale lycéenne (UNL),
<https://syndicat-unl.fr>,
permanent.unl@gmail.com.
- Mouvement pour une alternative non-violente (MAN),
47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil,
tél. : 01 45 44 48 25,
nonviolence.fr.
- ASSO, Action des salariés du secteur associatif, Union syndicale Solidaires,
31 rue de la Grange aux Belles,
75 010 Paris,
tél. : 01 58 39 30 20,
solidaires.org.
- Observatoire des armements,
187 montée de Choulans,
69005 Lyon,
www.obsarm.org.
- Alain Refalo,
<https://alainrefalo.blog>

Organiser l'objection de conscience au SNU

Pour Patrice Bouveret, de l'Observatoire des armements, "le bon sens laisse à penser que le SNU s'inscrit bel et bien dans la continuité du Service national suspendu en 1997 dans le cadre de la réorganisation de l'ensemble du système militaire suite à la fin de la guerre froide. Et donc que sa réactivation entraîne automatiquement celle du statut de l'objection de conscience. Ce risque n'a pas échappé aux promoteurs du SNU qui dans les différents rapports et autres déclarations officielles se sont empressés de préciser qu'il "n'est pas le rétablissement du service militaire, suspendu en 1997!"

Et pourtant, c'est bien l'organisation d'une objection de conscience au SNU qui est dans beaucoup d'esprits aujourd'hui. Reste à réfléchir aux moyens de l'organiser.

"Plus que jamais, comme pour le service militaire au temps de la conscription obligatoire, un droit à l'objection de conscience au SNU doit être reconnu, par les jeunes eux-mêmes, mais également par les familles", plaide Alain Refalo. "Avec la disparition du service militaire obligatoire en 1997, les lois sur l'objection de conscience ont été suspendues", rappelle-t-il.

Par ailleurs, poursuit l'enseignant, "très peu de dérogations sont prévues pour ne pas participer

au SNU (elles concerneront essentiellement les filles-mères, les jeunes résidant à l'étranger et ceux qui ont une impossibilité physique sur justificatif médical)." Par contre les sanctions imposées à tout jeune qui s'y opposera seront "l'impossibilité de passer le code et donc le permis de conduire, l'exclusion du baccalauréat et des concours administratifs." Il faudra donc aux jeunes et à leurs familles, épaulé-es par des organisations engagées, prendre des risques personnels et braver une politique d'État coercitive pour résister à ce service civil aux couleurs très militaristes et nationalistes.

Mais "il serait tout à fait concevable qu'une famille en total désaccord avec les valeurs inculquées et les méthodes pratiquées durant cette période d'embrigadement forcé fasse valoir son droit au refus, pour des motifs de conscience, d'envoyer leur fille ou leur fils de 16 ou 17 ans (mineur donc) au SNU", estime Alain Refalo.

"En fait, l'objection n'a jamais été un droit reconnu en tant que tel, mais elle est le résultat d'un rapport de forces à maintenir, d'une lutte sans cesse à réactiver...", rappelle Patrice Bouveret.

C'est peut-être le moment de s'en souvenir.



▲ L'Escouade Verte de Beauharnois-Salaberry (Québec, Canada) est composée de 3 jeunes, Guillaume Hébert, Émilie Leblanc et Rosalie Labelle-Leboeuf, engagés pour renseigner la population sur un nouveau dispositif de tri à partir de fin septembre 2019: la disposition des déchets organiques. Mais que fait l'armée ?!

"Le SNU pousse cette logique à son paroxysme à travers trois caractéristiques majeures, poursuit-il : l'obligation (à partir de 2023) qui nie la liberté individuelle ; la militarisation et la mise en exergue des symboles patriotiques qui renforce le sentiment d'engagement et de devoir ; et enfin la précarité avec l'absence totale de droits et de voie de recours." (6)

APPELER LES ASSOCIATIONS À BOYCOTTER CE DISPOSITIF

En conséquence, poursuit Florian Martinez, le syndicat ASSO-Solidaires avait "lancé dès novembre 2018 un appel à destination des structures associatives (7) afin qu'elles boycottent ce dispositif que nous considérons comme militaire, dispendieux et dont l'objectif inavoué était l'endoctrinement de la jeunesse. Le boycott nous semblait la seule posture possible mais une vingtaine d'associations d'éducation populaire dont plusieurs "historiques" comme la Ligue de l'Enseignement ou les Céméa ont participé à la mise en place du dispositif.

En participant au SNU, ces associations tournent le dos aux principes mêmes de l'éducation populaire : le droit à l'émancipation, la culture pour toutes quelque soit notre âge ou notre condition sociale. Certaines actions menées dans le cadre du SNU sont intéressantes (la lutte contre les LGBTI-phobies par exemple) mais elles ont lieu dans un contexte viriliste et malsain, entre lever du drapeau et "journée commando" ce qui les rend de facto inefficaces. Ces associations servent de "caution" au SNU en vendant leurs "images

L'objection de conscience au service militaire en France

Chaque fois qu'il y a eu obligation de participer à la guerre, des personnes ont refusé et dit "non". Certes les réfractaires n'ont jamais été suffisamment nombreux à se manifester pour empêcher le "bon" déroulement des guerres... Toutefois ils ont été ce grain de sable qui vient montrer à l'opinion publique que l'action entreprise par leur gouvernement pose question, est immorale, injuste et contraire aux valeurs humaines... Et c'est bien pourquoi les réfractaires ont de tout temps été durement frappés par la répression : de la peine de mort à des emprisonnements de longue durée suivant les périodes...

L'objection de conscience à la guerre s'est développée en France principalement à partir de la guerre d'Algérie avant de déboucher sur un statut juridique contraignant, plusieurs fois amendé suite aux luttes menées par différents collectifs libertaires, non-violents, pacifistes. Une des principales contraintes maintenue jusqu'au bout, a été l'obligation d'effectuer un service de remplacement d'une durée double du service militaire...

Patrice Bouveret

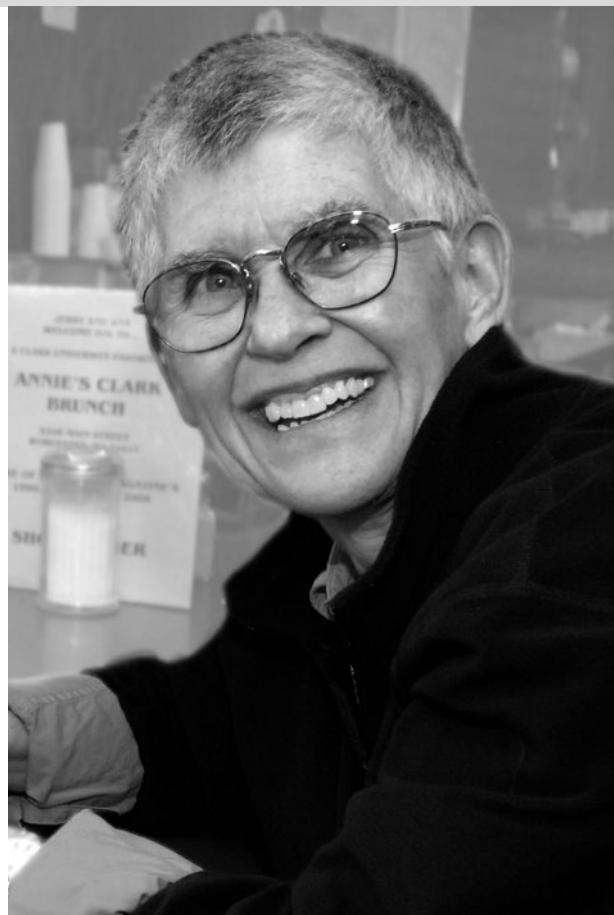
de marque" contre quelques menues subventions. Pour autant, note-t-il, de nombreuses structures associatives ont refusé d'y participer. Celles qui s'étaient engagées se questionnent désormais sur le bien-fondé de leur participation. Nous les appelons toutes à refuser de participer, à dénoncer ce dispositif et à revenir aux fondamentaux de l'éducation populaire en intégrant les salariées, les bénévoles et les bénéficiaires à la prise de décision."

Guillaume Gamblin ■

(6) Un autre aspect du SNU est le fichage qu'il implique. Le rapport officiel de création du SNU du 26 avril 2018 (alinéa 4.3) parle d'un "système d'information particulièrement ample et aux dimensions et fonctions nombreuses". Outre un recensement exhaustif, il est prévu qu'il entre "de manière détaillée, à l'aide de données personnelles particulièrement sensibles, dans la vie privée des intéressés". Pour éviter les "oppositions de principe", le rapport préconise d'associer les jeunes eux-mêmes à sa réalisation, de manière ludique, à travers les outils numériques et une "application participative" ! Un scénario retors digne des pires récits d'anticipation.

(7) Voir sur le site syndicat-asso.fr, "Appel au secteur associatif, boycottons le Service national universel !".

La mode : une industrie sexiste



Silence a eu la chance de pouvoir dialoguer avec Cynthia Enloe, écrivaine et théoricienne féministe étasunienne, au sujet de l'industrie textile. Voici ses réactions suite aux questions posées par la rédaction de la revue.

UNE VISION ÉTROITE DE LA FÉMINITÉ

Les femmes (et en particulier les jeunes) sont les employé-es que préfèrent les hommes qui constituent la majorité des propriétaires et dirigeant-es des usines de prêt-à-porter dans des pays aussi variés que le Maroc, le Cambodge, le Bangladesh, la Chine ou le Nicaragua, parce que ces cadres masculins présument que les jeunes femmes sont des "couturières naturelles" et qu'elles sont, par conséquent, dépourvues de toute "qualification". Ils supposent aussi que des femmes accepteront mieux que des hommes des salaires bas, parce que les femmes 'veulent seulement se marier' et qu'il est donc plus vraisemblable qu'elles soient dociles et ne protestent pas contre leurs mauvaises conditions de travail. En d'autres termes, l'industrie mondiale de la confection repose sur des idées étroites (et intéressées) de la féminité. Beaucoup de personnes parmi nous, bien entendu, partagent ces mêmes préjugés genrés.

UNIQUEMENT DE GRANDS COUTURIERS ?

Dans le monde actuel de la haute couture, il existe aussi un préjugé répandu selon lequel les véritables "génies créatifs" sont des hommes, tandis que les femmes mannequins doivent être maladivement minces pour montrer sous leur meilleur jour les modèles à haut prix, et que ces femmes ne diront rien

quand elles seront l'objet de harcèlement sexuel de la part de modistes ou de photographes masculins.

Le développement récent dans la haute couture du mouvement mondialisé *#MeToo* a vu de nombreuses femmes mannequins s'opposer publiquement à l'idée reçue qu'elles étaient de simples objets muets soumis aux mauvais désirs des hommes de cette industrie. Les déclarations de ces femmes ont contredit le présupposé genré selon lequel la version de la féminité entretenue par la haute couture ne pouvait pas être remise en question.

SORORITÉ ?

Faire naître une solidarité véritable entre femmes est rendu difficile par une des caractéristiques actuelles de l'industrie mondialisée de la confection : ce sont essentiellement des femmes ayant de faibles revenus (et qui, généralement, n'achètent pas seulement des vêtements pour elles mais aussi pour les autres membres de leurs foyers, notamment les enfants) qui ont besoin de vêtements à bas prix. Et ces prix bas sont la conséquence du bas niveau des salaires que les grandes marques mondiales payent aux ouvrier-es de leurs usines, dont 70 % environ sont des femmes.

Mais, tout en ayant connaissance de cette situation, nous ferions une grave erreur en passant directement de la difficulté à faire naître une solidarité



▲ En Ethiopie, les ouvrières textiles sont en moyenne payées 23 euros par mois.

internationale à la conclusion que les femmes pauvres seraient, en tant que consommatrices, les principales bénéficiaires de l'exploitation d'autres femmes sous-payées dans les usines de vêtements. De fait, les premiers responsables de la limitation actuelle du coût du travail sont les hommes et les femmes (ce sont surtout des hommes) qui forment les équipes dirigeantes et sont les actionnaires des grandes marques mondiales de vêtements (et aussi de chaussures). Ce sont ces gens-là qui touchent les hauts salaires et les dividendes d'une formule industrielle de féminisation du travail visant à déprécier la valeur du travail féminin.

L'IMPORTANCE DU DROIT DU TRAVAIL

Aujourd'hui, le moyen le plus efficace pour faire reculer les pratiques d'exploitation genrées dans l'industrie mondialisée de la confection est peut-être de garantir, aussi bien aux travailleu-ses des usines qu'aux travailleu-ses à domicile, le droit à la constitution de syndicats indépendants – indépendants à la fois de leurs employeurs et des structures étatiques.

Mais le fait que les travailleu-ses s'organisent et se syndiquent n'est pas suffisant. Si les travailleu-ses se serrent les coudes sans prendre en compte la dimension de genre, cela ne garantira pas le recul de l'exploitation des femmes travaillant dans l'industrie actuelle de la confection. Des femmes de très nombreux pays m'ont appris que le seul mode d'organisation véritablement efficace est celui qui prend au sérieux la variété complexe des vies et des multiples responsabilités des femmes.

Souvent, la façon la plus efficace de s'organiser, pour les travailleuses des usines, consiste à forger un partenariat, sur un pied d'égalité, avec des féministes locales. Des militantes pour les droits des femmes et des travailleuses militantes,

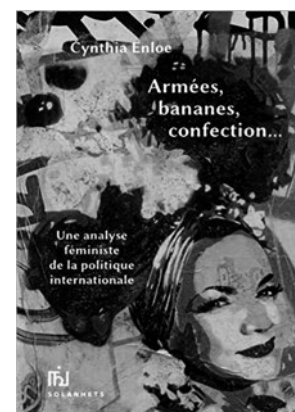
partageant ensemble des points de vue, des données et des stratégies, peuvent former une coalition dynamique. Si nous retrouvons, cousus au cœur des vêtements que nous portons toutes aujourd'hui, le harcèlement sexuel, le déni des conditions sanitaires des femmes et les silences forcés des femmes, de telles réalités devront alors figurer en haut de la liste des revendications de tout syndicat de travailleu-ses de la confection.

NE PAS DÉTOURNER LE REGARD

Une des choses que m'ont apprises, voilà des années, des femmes travaillant dans une usine de blue-jeans aux Philippines, c'est de lire les mentions en petits caractères sur le moindre vêtement et la moindre paire de chaussures que je porte. "Made in Botswana", "Made in Romania", "Made in Cambodia", "Made in Sri Lanka" – je lis toutes les étiquettes. J'essaie alors de me représenter les femmes qui ont fabriqué mes chaussures et mes vêtements. J'essaie d'imaginer leur existence quotidienne complexe, leurs espoirs, leurs inquiétudes, leurs compétences, leurs combats.

Cela ne va pas améliorer directement, bien entendu, la dure vie de ces femmes. Mais cela me permettra de me sentir reliée à elles, de développer le sentiment de la responsabilité qui m'incombe dans la forme que prennent leurs conditions de travail, injustes et insalubres. Les gens qui exploitent les travailleu-ses de la confection dépendent de notre manque de curiosité, du fait que nous ne posons jamais de questions sous l'éclairage du genre. Ils comptent sur nous pour que nous nous sentions étranger-es aux femmes et aux hommes qui fabriquent nos vêtements. Mais nous pouvons les surprendre.

Propos recueillis par Martha Gilson, traduits par les éditions Solanhets ■



Cynthia Enloe, traduction Caroline Sordia, *Armées, bananes, confection...* Une analyse féministe de la politique internationale, Blajan, éd. Solanhets, 2019, 527 p.

Cynthia Enloe est également l'auteur de *Faire marcher les femmes au pas*, éd. Solanhets, 2016.

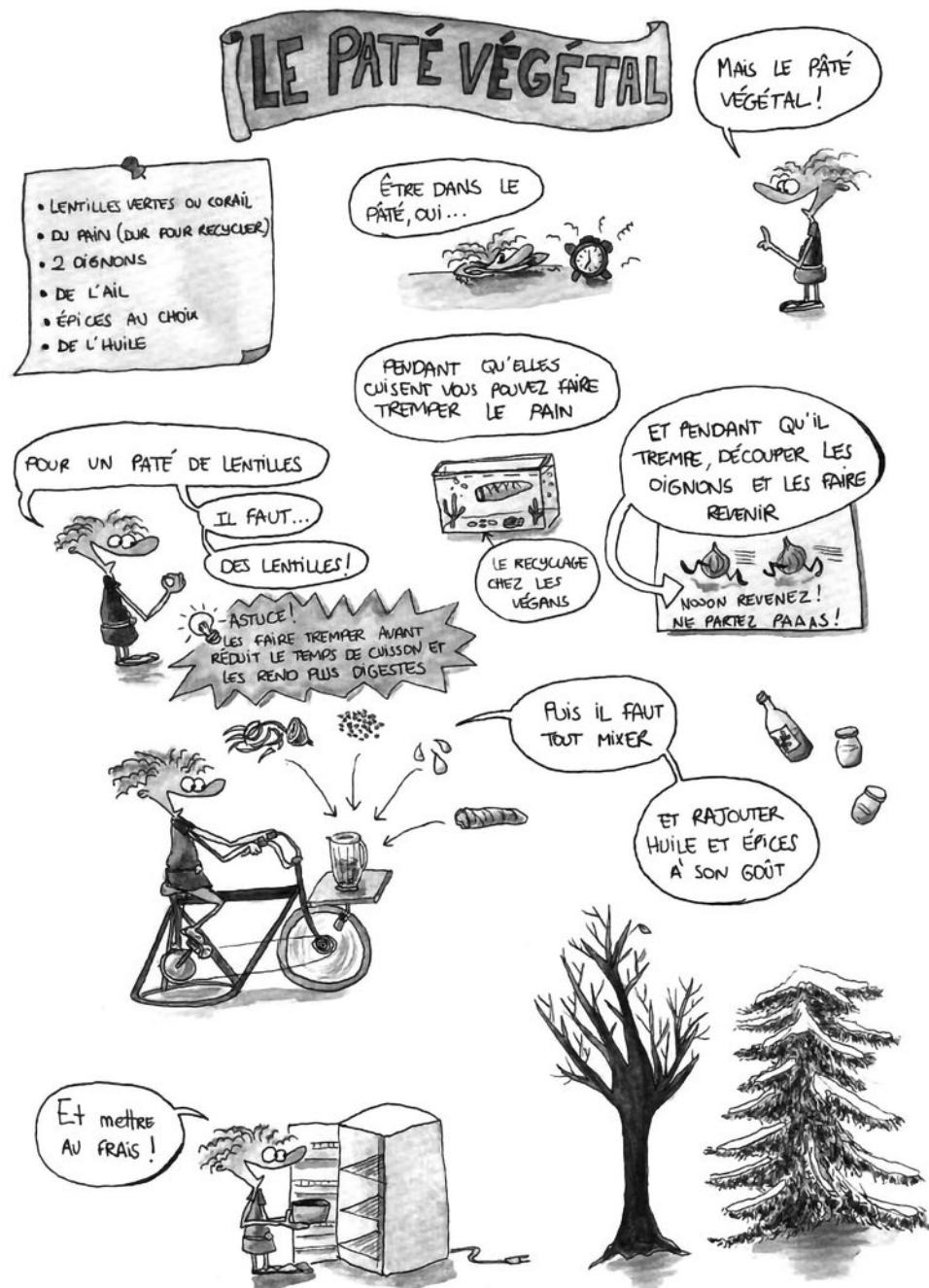
Voir aussi *Silence* n° 482 d'octobre 2019 : "La plaignante victime de la mode".

Transmettre par le dessin

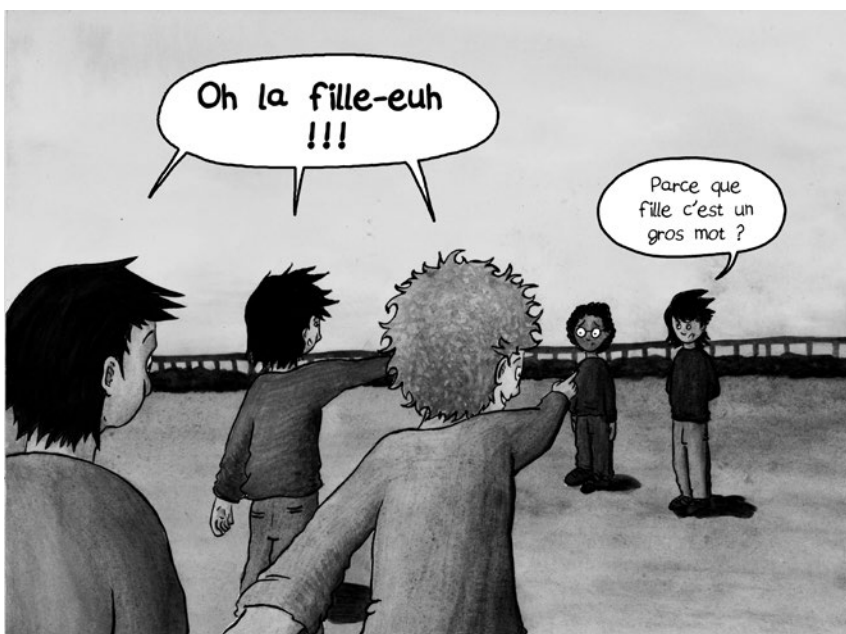
Les longs essais théoriques ne sont pas toujours les textes les plus percutants pour promouvoir une société plus égalitaire, plus émancipatrice. C'est par la bande dessinée que Crouch et Anormally ont décidé de s'attaquer aux préjugés et aux tabous.

CROUCH ET ANORMALLY ONT FONDÉ *LES trois canards* pour auto-éditer leurs bandes dessinées. *Silence* les a découverts à travers leur première BD, *Coup deux barres*, sur une grossesse non-désirée, et leur a ensuite proposé d'illustrer le jeu de l'oie des alternatives, paru avec le numéro de septembre 2019 (n°481).

Ce duo se présente comme "militantes véganes/queer/écolo..." et n'a pas suivi de formation artistique particulière. Le dessin et la musique sont devenus pour eux des moyens de passer des messages d'une autre façon. C'est l'expérience d'une grossesse non-désirée qui les a amenés à se lancer dans l'écriture d'une première BD,



➤ Extrait de *Coup deux barres*.



▲ Extraits de À quoi tu joues ?

Coup deux barres, pour "mettre des mots sur cette expérience, et créer un outil pour en parler."

"Nous vivons dans un monde où beaucoup de gens se font écraser au profit d'une minorité. Nous sommes toutes les deux très sensibles aux rapports de domination qui se jouent que ce soit pour les femmes, les personnes LGBT, les animaux, les personnes racisées, les personnes en situation de handicap... que nous les subissons ou non. Nous essayons d'en parler en racontant ce que les opprimées peuvent vivre, ou de façon plus légère avec humour ou encore en donnant des recettes de cuisine végane pour inciter à cuisiner des plats sans souffrance animale!"

Les planches présentées ici sont issues de leur deuxième BD, *À quoi tu joues ?*, qui s'adresse plutôt aux enfants, mais pas forcément ! "Réfléchir aux stéréotypes et à l'identité de genre dans un monde très (cis)genré ne fait de mal à personne !" glissent les autrices. (1) La BD aborde la question des stéréotypes et de l'identité de genre, à travers le parcours de Nao, un personnage qui arrive à l'école et se retrouve confronté à l'obsession de ses camarades de le classer dans un genre, pour savoir s'il doit jouer avec les filles ou les garçons.

Au quotidien, Crouch et Anormally sont aussi investi-es dans des associations et collectifs : un collectif anarchiste qui s'engage en soutien aux migrant.e.s et le végé-véganisme notamment, et un collectif LGBT+ dont le but est de soutenir les personnes LGBT+ localement, d'informer et de visibiliser la culture *queer*. Tout ça quand ils et elles n'animent pas des ateliers BD pour les enfants, ou ne sont pas fourrés à l'atelier d'auto-réparation vélo où Anormally tient une permanence mensuelle de mécanique en mixité choisie sans hommes cis (1).

(1) Une personne cisgenre est dont l'identité de genre correspond au sexe que la personne avait ou qui lui a été assigné à la naissance.

On peut trouver *À quoi tu joues ?* (et aussi *Coup deux barres*) dans quelques librairies, sur des salons du livre et en commande par e-mail (frais de port à prévoir). Dans tous les cas, il ne faut pas hésiter à les contacter ! Anormally a de son côté en parallèle un projet musical, des compositions à l'accordéon qui parlent de féminisme, de vélo, d'écologie, d'antisépisme, de queeritude... On peut les écouter sur anormally.ouvaton.org

- lestroiscanards@riseup.net
- <http://lestroiscanards.ouvaton.org>

Et vous pouvez retrouver le jeu de l'oie dans le numéro de septembre 2019, ou en le commandant à *Silence* : il est à prix libre !



Anne-Sophie Clemenceau

▲ À Saillans, dans la Drôme, des personnes néo-rurales ont initié une liste citoyenne qui a remporté les élections et qui depuis agit en faisant prendre les décisions par tous les habitants qui le veulent.

▲ Le GAEC Radis & co, en Mayenne, a bénéficié d'un accueil favorable de personnes de la Confédération paysanne. La création d'un marché bio dans le village a permis l'émergence d'une liste alternative qui a gagné les dernières élections municipales.

▲ La recherche d'autonomie de certains groupes va jusqu'à faire leur propre école. Si cela permet de transmettre ses valeurs, cela pose le problème des relations avec son environnement : l'école publique est un lieu de mixité social important.

Les alternatives à l'assaut des mairies ?

Dans le *Silence* spécial Ariège (1), Dominique Masset, alors maire d'un petit village près de Foix, prônait d'aller vers des "villages écolos" plutôt que des "écovillages", en participant à la vie d'une commune classique et en essayant d'en changer l'orientation. Ce qu'il avait réussi à faire avec d'autres en présentant une liste de nouvelles arrivant-es.

En écho au dossier de septembre 2019 "Les alternatives, oasis ou leviers", la revue continue de publier des réflexions autour de ces enjeux et appelle à poursuivre ce débat. N'hésitez pas à contribuer !

CHANGER EN INVESTISSANT LES conseils municipaux, ne marche que si on se retrouve dans la majorité... (2) ce qui suppose d'être capable de mobiliser beaucoup de gens. Les exemples où cela fonctionne un minimum, comme Saillans (3), sont souvent des petites communes. La conquête d'une mairie est d'autant plus efficace qu'auparavant se sont développés associations, collectifs, écolieux... Cela permet de bénéficier d'un contexte favorable et permet d'expérimenter des ruptures plus importantes. Pour Christian Araud, "il faut s'attaquer à des petites municipalités ou aller renforcer des municipalités où le maire est déjà un adepte de la libération du territoire de l'emprise du capitalisme néolibéral".

Travailler sur le terrain municipal permet de s'adresser à tout le monde, mais implique des temps de changement souvent beaucoup plus longs. La vitesse de changement est liée à un équilibre entre démocratie et urgence écologique.

NE PAS SE FAIRE D'ILLUSIONS

Emmanuel Daniel doute de l'efficacité d'une telle démarche : "Rien ne sera possible tant qu'on sera prisonnières de l'économie. Il ne faut pas se faire d'illusions. Si l'on pense changer la vie en prenant la mairie, on risque de tomber de haut. Vandoucourt dans le Doubs, se veut autogéré depuis les années 70, moment où une liste citoyenne a pris la mairie. Les habitantes passent toujours le plus clair de leur

journée à bosser pour payer leur loyer, leur bagnole et leur emprunt, et participent aux diverses commissions et votations quand ils et elles ont le temps. De ce que j'ai pu constater lors de mon passage sur place, la démocratie directe n'a pas bouleversé leur quotidien qui n'est pas foncièrement différent de celui d'un autre village de la région. Par ailleurs, j'en profite pour glisser aux défenseurs d'une démocratie directe et plus précisément du Référendum d'initiative citoyenne (RIC) qu'une mesure similaire existe en Suisse et est totalement compatible avec le capitalisme sauvage et le racisme qui règne dans ce pays".

TESTER L'ÉCHELON LOCAL PLUTÔT QUE LE BOUDER

Faut-il pour autant renoncer à transformer la vie communale tant que l'économie capitaliste n'aura pas été abolie ? Pour Marie Astier : "l'échelon de la commune est celui où il est le plus facile de commencer les transformations. Les communes de Faux-la-Montagne (Creuse) (4), Unghersheim (Haut-Rhin) (5), Grande-Synthe (Nord) (6), ont impulsé des politiques favorables au développement des alternatives. Donc pourquoi, quand la commune crée cet environnement favorable, le boudier ? Chez les habitants de la Zad, tout un courant politique rêve du municipalisme libertaire de Murray Bookchin, d'une confédération de communes libres... Ce serait donc, pour certains, l'échelle idéale pour s'organiser collectivement... Alors autant le tester !"

Michel Bernard ■

(1) *Silence* n°331, 2006.

(2) Voir par exemple le dossier de *Silence* n°354, "Municipales, être maire autrement", février 2008.

(3) Drôme, voir dans *Silence* n°460 d'octobre 2017 l'article "Saillans : de l'hypermarché à l'hyperdémocratie".

(4) commune où se sont installés *Ambiance Bois, Télé-Millevaches...*

(5) voir le film *Qu'est-ce qu'on attend ?* de Marie-Monique Robin, 2016.

(6) Voir l'article "Grande-Synthe, là où tout se joue" dans *Silence* n°466, avril 2018.

Harmonie

Il y a la terre, le ciel, l'espace infini. Il y a le mental avec l'intellect conscient, ses logiques et l'univers subconscient, le corps, les sensations charnelles. Lorsque ces éléments entrent en symbiose avec les flux d'énergie qui s'entrecroisent, se réunissent, rayonnent, arrive l'harmonie. La peur de n'être qu'une poussière perdue dans l'univers disparaît. Celle de voir le corps comme l'élément de l'animalité aussi. Se sentir bien dans son être, dans son être charnel, dans l'univers qui nous entoure, accepter les contrariétés qui nous arrivent, les projets non réalisés, les échecs comme des coups de vent sans conséquence. Ils passeront et n'empêcheront pas le soleil de briller. Ne pas s'accrocher à des valeurs sociales mais sentir les flux d'énergie qui circulent, les sentiments, la dimension de l'espace infini qui, loin de donner le vertige, offre une immensité à découvrir, à explorer dans la joie (...).

Harmonie qui illumine l'être en entier, le cœur, l'esprit. Harmonie qui ouvre des fenêtres entre deux êtres. Les flux d'énergie s'envolent, se réfléchissent en s'amplifiant, reviennent accompagnés d'un autre flux et s'enrichissent à chaque aller-retour sans oublier la dimension charnelle car notre vie, ici et maintenant, est une liaison fusionnelle corps et esprit. Les séparer revient à vouloir mieux marcher en clopinant sur une seule jambe. Dans l'union mentale et charnelle, le sexe peut intervenir mais il n'est qu'une flamèche dans le brasier de la sensualité. Le corps ne se réduit pas aux organes génitaux. La complémentarité masculin, féminin non plus.

Les religions avec un Dieu créateur et omnipotent rejettent la dimension sensuelle, le corps pour mieux casser les êtres et les soumettre. (...) Premier pas vers l'harmonie : sortir du giron des maîtres à penser qui diabolisent corps et sensualité. Lorsque les humains n'étaient pas encore dénaturés par les prophètes-guignols, ils osaient parler de sensualité et des textes comme les Tantras le montrent : ils décrivent l'union charnelle comme un chemin qui, dans un dialogue au-delà des paroles, conduit au divin.

De plus, nous savons qu'un élément rejeté par le petit conscient revient par derrière dans le subconscient. Le corps mis à l'index proteste. Face à la surdité provoquée par la "bonne morale" il rappelle sa présence en perturbant la santé. Bien des maladies trouvent leur source dans le psychisme subconscient, ce qu'il ne faut pas confondre avec maladie imaginaire. On sait que l'anxiété affaiblit le système immunitaire, ce qui ouvre la porte à de vraies infections. Avoir peur de tomber favorise la chute (...).

Accepter pleinement l'animalité du corps favorise une meilleure santé et donne accès à l'harmonie. Cela permet de s'aimer tels que nous sommes, ce qui donne envie d'aller vers les autres dans un dialogue à cœur ouvert. Sentir l'harmonie en soi nous aide à ouvrir les yeux sur l'harmonie avec les autres dans une relation humaine.

Michel Marko
Lot-et-Garonne

Des actes, des actes et encore des actes

Comme d'habitude je lis *Silence* d'un bout à l'autre. Je me suis arrêté sur la thématique du numéro de juin "Bébés écolos" et notamment sur l'article "Naître ou ne pas naître" de Julie Gaubert, que j'aurais aimé plus étendu. Pour moi c'est une des questions vitales de notre humanité et de la biodiversité. Elles vont disparaître à moyen terme si nous ne trouvons pas la réponse. Depuis 50 ans le problème est posé grâce, entre autres, à René Dumont. Comme pour le réchauffement climatique, l'invasion d'internet et des ondes électromagnétiques, les pollutions en tous genres, nous ne réagissons pas ou si peu, regardant ces phénomènes récents en spectateurs sans trop nous sentir concernés. A part les lanceurs d'alerte comme nous, l'immense majorité humaine ne réagit pas et continue à vivre ou survivre comme si de rien n'était.

L'urgence est là, réduire la natalité, nos consommations d'énergie, nos pollutions et nos gaspillages tous azimuts, maîtriser si c'est encore possible internet. Nous avons les solutions et nous savons que nous pouvons vivre mieux et autrement. J'en témoigne comme beaucoup d'autres. Qui veut nous entendre ? Qui veut arrêter le suicide de l'humanité et la disparition de la biodiversité ? L'infime minorité que nous sommes n'y suffit pas. Des jeunes me disent "Est-ce que cela vaut encore la peine de se battre ou déjà tout est foutu ?". Je leur réponds : "Battons-nous jusqu'au bout. Faisons de ce combat notre raison de vivre. Peut-être y a-t-il encore espoir que l'humanité dans son ensemble réagisse et vive autrement".

Amplifions au maximum de nos possibilités individuelles et collectives tout le positif qui se fait jour dans notre monde. Des actes, des actes et encore des actes au quotidien, c'est ce que je souhaite à tous les lecteurs de *Silence*. Témoignons, témoignons dans l'espérance et la joie de vivre. Il nous appartient de construire d'autres mondes en êtres libres et responsables. Mon amitié à tous.

Alexis Robert
Ille-et-Vilaine

Naître ou ne pas naître

Je fréquente assez peu votre revue. Il faut avouer que ce n'est pas un article comme "Naître ou ne pas naître : une nouvelle question écolo ?" [*Silence* de juin 2019 n°478] qui me poussera à en devenir un lecteur assidu... A propos de cet article je vous propose d'autres phrases d'approche. Pour remplacer "Et si la solution pour préserver la planète était de ne pas avoir d'enfants ?", on pourrait penser à : "Et si la solution... était de ne pas encourager

les géants de l'internet et notamment de ne pas avoir de compte Facebook (comme certaines revues "écologistes") ?". "Et si la solution était de savoir refuser radicalement ce qui dérègle le climat et saccage la nature (avion, voiture, portable, plastique, ...) ?". "Et si la solution était de savoir prendre des positions plus marquées sur l'écologie ?".

Il serait également appréciable de ne pas comparer ce qui est incomparable (les ampoules et les enfants par exemple), de ne pas réduire la vie à quelques sinistres chiffres sur la consommation de CO₂ (...), et d'avoir un peu plus de scrupules à citer des gens (...) [comme] Yves Cochet ou Pablo Servigne.

Ulysse Poulard

La 5G nous transforme en cobayes



J'ai beaucoup aimé les articles sur les poules, sur l'humusation, sur les forêts-jardins (dans *Silence* de mai 2019, n°478). Et naturellement les photos des *Aînées pour le climat* en Suisse, dont je fais partie. Par contre, je regrette que la France ne bouge pas plus avec la 5G. Dans l'article du collectif international [ayant lancé l'appel contre la 5G, page 26], il y a une phrase qu'il aurait été important de relever : "Le déploiement de la 5G revient à mener des expériences sur les êtres humains et l'environnement, ce qui est considéré comme un crime en vertu du droit international".

Marie-Claude Sudan
Suisse



Les fins et les moyens

L'article de *Silence* n° 476 de mars 2019 "Les moyens violents sont incompatibles avec une société anarchiste" page 40, est très intéressant. J'ajoute ce mot pour compléter. À mon avis, la question des relations des fins et des moyens fait partie d'une analyse globale de la vie. Autant pour la vie de l'Homme : par rapport aux autres, à la société, aux institutions, à la technique, à la production, à la vie quotidienne, etc. Autant pour la vie de la nature : les moyens de l'arbre, c'est le sol, la photosynthèse (...). Avec cela elle cherche, lutte, conquiert, crée, dépasse les difficultés pour arriver aux Fins (Buts). Pour exister (Beauté) mais au service d'un bien commun, en captant le carbone et en donnant l'oxygène. Elle vit sainement, car les moyens sont bien en harmonie avec les fins. Autre chose pour l'agriculture productiviste qui mise sur des moyens (engrais, techniques, etc.) qui rendent les arbres malades, obèses, non résistants (oblige à sulfater ou autre). L'arbre ou la plante "sous assistance", "sous perfusion" ne peut plus réaliser les fins qu'il s'est donné. Il est devenu un moyen, une chose, il a perdu son autonomie et sa liberté. Il n'est plus qu'un producteur et un consommateur.

Lignes THT

Suite à votre article sur la lutte contre la ligne THT de juin 2019 (n°479 p.34), nous pensons qu'il serait utile aux lecteurs qui se battent ailleurs d'avoir connaissance de notre bagarre, qui pour partie a été réussie, puisque la ligne THT de notre département a été annulée par le Tribunal administratif de Grenoble.

Dans les années 80 s'est développée dans la Drôme une bagarre contre l'implantation d'une ligne THT (2 x 400 000 volts). Simultanément :

- Actions sur le terrain : des réunions locales d'information et de mobilisation dans tout le département. Sur 2 points principalement : lieux d'implantation, actions de terrain, procédures. Et sur les dangers de la ligne THT : principalement la santé, hormis le bruit insupportable pour les riverains, gêne pour les paysans, et risque pour les élevages surveillés. (...) À l'issue de ces réunions, constitution de 4 associations de "défense contre la THT" pour développer actions de terrain et actions judiciaires. Par exemple, bizarrement, toutes les nuits les poteaux bois qui servaient de support à la pose de lignes, tombaient, forts coups de vent (mistral) probablement ! Une fois, grande manifestation de jour, d'environ 1000 personnes, au pied d'un pylône et amorce du sciage à la tronçonneuse d'un pied, jusqu'à l'intervention des forces de l'ordre (gendarmerie). (...)

- Actions judiciaires devant le Tribunal administratif de Grenoble de plusieurs habitants et des 4 associations. Nous avons avancé plusieurs éléments devant entraîner l'annulation de la ligne : survol d'une fabrique de poudre pour armes, d'un site protégé, absence d'architecte au permis de construire de chaque pylône, etc. Le tribunal a annulé toute la ligne qui traverse le département pour défaut d'architecte au permis de construire de chaque pylône. Probablement une des rares annulations de lignes THT en France. Problème : la procédure a duré deux ans. Pendant ce temps EDF a continué à implanter la ligne. En 2 ans, les habitants se sont démobilisés. Reste que la ligne THT qui traverse la Drôme est illégale car EDF, à notre connaissance, n'a pas fait appel, ni relancé le dossier administratif d'autorisation.

Cette lutte qui a démontré l'intérêt d'une action groupée a également entraîné des dispositifs réglementaires plus ou moins respectés de concertation préalable aux grands travaux.

Michel Terrail, paysan

Jean Designes, ex-juriste-militant
Drôme

Pour l'Homme c'est la même chose : on demande peu souvent à l'Homme "quelle vie il veut", les fins, les buts de la vie, c'est-à-dire dignité, responsabilité, amour, (...) relations, épanouissement, coopération, construction individuelle et sociale, participation, etc, à l'infini. Et dans un monde qui tiendrait debout, poser la question de quels "moyens" a-t-on besoin pour réaliser ses aspirations (fins) et créer le mode de vie que l'on veut ensemble.

La nature sait ce qu'elle veut, de la plus petite touffe d'herbe à la vie globale de la terre. Même s'il y a des conflits, elle cherche une profonde harmonie (bio-diversité). Par contre notre mode de vie actuel a du positif, mais il produit beaucoup de l'excroissance, de l'inutile, on occupe l'Homme et on le distrait. Mais il ne s'y retrouve pas, "le vide de l'existence". D'où la nécessité de chercher d'autres modes de développement, plus humains, répondant à nos aspirations, vivre ensemble, coopérer, place de la nature, etc. D'où la place des alternatives pour ouvrir l'avenir. Il est bien vrai cet adage qui dit : "Manger pour vivre ou vivre pour manger".

Jean-Pierre Vigne
Drôme



Essais

■ **De nouveaux défis pour l'écologie politique**, Alain Coulombel, éd. Utopia, 2019, 250 p., 10 €. Face à un capitalisme poussé dans ses derniers retranchements du fait de l'épuisement des ressources, l'écologie politique doit se faire entendre en particulier sur des sujets comme le transhumanisme et la marchandisation du corps, l'échec du travail à dimension humaine, la ville durable, la démocratie fragilisée par les algorithmes, l'incapacité du politique à penser sur le long terme... Réflexions diverses d'un élu EELV.

■ **Des cultures et des hommes, une humanité riche de ses diversités**, Amine Boukerche, éd. Apogée, 2019, 80 p., 11 €. Les migrant-es sont mal accueilli-es par l'administration et par une partie de la population. Pourtant, ils et elles sont une richesse pour le pays accueillant. Petit tour de philosophes qui se sont exprimé-es sur le sujet.

■ **La victoire des vaincus, à propos des Gilets jaunes**, Edwy Plenel, éd. La Découverte, 2019, 190 p., 14 €. Écrit en janvier 2019, ce livre appuie la révolte des Gilets jaunes en espérant que cela soit une amorce de contre-pouvoir contre la classe dominante et le pouvoir extravagant de l'actuel Président de la République. L'occasion de rappeler que notre démocratie fonctionne de plus en plus mal, de dénoncer les violences policières, et d'espérer que cela débouche sur une révolte générale.

■ **Quelles normes comptables pour une société du commun**, Édouard Jourdain, éd. Charles-Léopold-Mayer, 2019, 224 p., 11 €. La comptabilité se présente comme objective. L'auteur montre qu'il n'en est rien : elle est le reflet d'une pensée néo-libérale dans sa manière de chiffrer les recettes et les dépenses. Comment pourrait-on alors penser une comptabilité plus proche de l'humain et qui prenne en compte la perspective écologique ? Cela nécessite d'interroger ce que sont des investissements, la propriété et plus généralement les modes d'échanges entre production et consommation.

■ **Comment un anarchiste a découvert la Terre : Élisée Reclus**, John Clark, traduction Lougar Raynmarth, éd. ACL, 2019, 80 p., 6 €. Dans la deuxième moitié du 19^e siècle, Élisée Reclus, anarchiste et géographe, introduit pour la première fois la notion que la Planète n'est qu'une, de même que l'humanité qui y habite. Présentation un peu complexe de ces idées novatrices à l'origine d'un courant anarchiste dans le monde des géographes.

■ **La biodynamie, une agriculture pour l'avenir**, sous la direction d'Ueli Hurter, traduction de l'allemand de Pierre Bertrand, éd. Actes Sud, 2019, 300 p., 25 €. Plus de 5 000 domaines agricoles dans le monde appliquent les principes élaborés par Rudolf Steiner. Présentation des méthodes de culture, de production des semences, d'élevage, d'alimentation, d'aménagement du paysage... Une source d'alternatives concrètes.

■ **Éloge du suffisant**, André Gorz, présentation et commentaires de Christophe Gilliland, éd. PUF, 2019, 96 p., 9 €. La présentation de la pensée d'André Gorz se fait autour de son article intitulé : "L'écologie politique entre expertocratie et autolimitation" publié en 1992 dans un dossier de la revue *Actuel Marx*. La question centrale soulevée dans ce dossier est de savoir dans quelle mesure un modèle social basé sur les principes de l'écologie pourrait constituer l'horizon d'émancipation visé initialement par le marxisme.

■ **Quand l'Homo economicus saute à l'élastique... sans élastique**, Aurélie Piet, éd. Plon, 2019, 299 p., 19 €. Après une rétrospective de l'histoire de la pensée économique, l'auteur propose de réfléchir à un nouveau modèle. Elle se livre à un recensement des formes d'économies nouvelles, au nombre de 11, parmi lesquelles l'économie des communs, l'économie contributive, symbiotique, bleue... et cite des exemples novateurs, dans l'industrie, dans l'agriculture, tant à l'initiative du patronat que "des organisations".

Essais

La vie secrète des champignons

Robert Hofrichter



Ce livre agrémenté d'anecdotes personnelles, rédigé par un passionné et fin connaisseur, donne une vision à 360° du monde des champignons. De son apparition sur terre et de son rôle dans l'émergence de la vie telle que nous la connaissons à ses relations de coopération avec certaines plantes, de ses capacités de résistance étonnantes à son rôle dans les sociétés humaines (pharmacie, gastronomie, empoisonnement...), de son difficile classement dans les espèces, à sa présence sous-marine encore à explorer largement. Saviez-vous que les champignons constituent un règne (les *fungi*) plus proche des animaux que des plantes? Que les fourmis cultivent les champignons depuis 500 fois plus longtemps que les humains? Un livre parfois un peu répétitif, mais qui fait un bon tour de la question. GG

Trad. Prune Le Bourdon-Brécourt et Tilman Chazal, éd. Les Arènes, 2019, 256 p., 20,90 €

Enjamber la flaque où se reflète l'enfer

Souad Labbize



Il aura fallu près de cinquante ans pour que l'autrice mette des mots sur le viol qu'elle a subi à l'âge de 9 ans. Ce qui la choque encore aujourd'hui davantage, c'est le regard de sa mère qui l'a accusée d'avoir été imprudente au lieu de la consoler. Et elle rappelle les autres fois où des hommes l'ont harcelée, le tout dans un langage poétique et enragé. Un petit livre, mais un grand témoignage. FV

Édition bilingue français-arabe, éd. IXe, 2019, 50 p., 6,50 €

Super Kids! L'avant-garde des bonnes idées éducatives venues des États-Unis

Véronique Dupont



Journaliste pour l'AFP, Véronique Dupont a vécu quinze ans aux États-Unis avec ses deux filles. Elle y a eu de multiples entretiens avec des enseignants, des pédiatres, des chercheurs et des parents. Ce livre rend compte des méthodes innovantes qu'elle y a découvertes. Comment valoriser les enfants, les responsabiliser, les aider à réaliser leurs rêves... mais aussi comment développer leur conscience critique. Bien consciente que les États-Unis sont aussi le lieu des disparités et des pires violences, l'autrice se démène pour nous montrer

tout ce que le système éducatif étatsunien a de positif. Une mine d'idées pour les parents et les enseignant-es. DB

Éd. Les Arènes, 2019, 240 p., 19,90 €

Le droit au froid

Sheila Watt-Cloutier

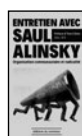


L'autrice, inuite, s'est engagée progressivement dans la défense de son peuple. Devenue déléguée du Conseil circumpolaire inuit, elle a participé aux grandes conférences internationales pendant plus d'une vingtaine d'années. Elle raconte comment les Inuits après avoir été colonisés (missionnaires et moto-neige contre chamans et traîneaux), ont brusquement découvert les polluants organiques (pesticides notamment) du fait des courants aériens. Elle a aussi vécu le réchauffement climatique, qui dans le nord du Canada est deux fois plus rapide que dans le reste du monde. Ce réchauffement a de nombreuses conséquences (banquise fragile, dégel des sols...). Alors que les négociations internationales patinent de COP en COP, le réchauffement facilite l'accès au sous-sol et les Inuits doivent maintenant lutter contre les sociétés extractivistes. L'autrice nous fait partager ses riches réflexions même si l'on se perd un peu dans le contenu des conférences internationales. FV

Éd. Écosociété, 2019, 360 p., 25 €

Entretien avec Saul Alinsky Organisation communautaire et radicalité

Préface d'Yves Citton



Cet "artiste radical" avait choisi de publier son texte dans "Playboy", magazine à fort tirage (7 millions d'exemplaires aux USA en 1972), pour toucher la classe moyenne dont le ralliement serait, d'après lui, indispensable pour mener les luttes à venir. (Malheureusement, il est mort juste après.) Dans un style clair et élégant, Alinsky livre les stratégies de communication et d'action imparables à la fois provocatrices et humoristiques, qu'il a mises en œuvre tout au long de sa carrière. Instructif et réjouissant! MD

Éd. du commun, 2018, 128 p., 11 €

Capitalisme fossile De la farce des COP à l'ingénierie du climat

Jean-Marc Sérékian



États, industriels, milliardaires, experts, populations : tout le monde s'accorde sur l'urgence à sauver le climat et donc la planète. Pourtant, rien ne change et c'est le "business as usual". Pour comprendre ce grand écart, l'auteur nous

dévoile les rouages du fonctionnement du capitalisme, entre affairisme, géopolitique, liaisons meurtrières entre commerce et terrorisme... Les échecs répétés des COP n'en sont pas : elles s'inscrivent dans une vaste imposture. Ce sont des leures destinés à permettre au modèle étatsunien aujourd'hui mondialisé de perdurer. Il faudrait désormais se focaliser sur la cause et non sur les symptômes. Continuer à communiquer sur le climat et les catastrophes à venir serait moins pertinent que constater les dégâts actuels du capitalisme et comprendre ses logiques intrinsèques criminelles. Un texte virulent. DG

Éd. Utopia, 269 p., 2019, 10 €

L'anarcho-indigénisme

Francis Dupuis-Déry, Benjamin Pillet



Sept militant-es autochtones ou amérindien-nes (sur les territoires des États-Unis, du Québec, de la Colombie-Britannique ou d'Hawaï) ayant forgé la pensée de l'anarcho-indigénisme racontent leurs communautés, leurs parcours, les idées politiques fondatrices de leurs engagements. Après une introduction théorique claire, ces récits nous permettent de cerner toute la richesse de l'anarcho-indigénisme, présent, plutôt que comme un mouvement ou un courant politique, comme "un projet de rencontre, voire de solidarité et de complicité, entre les anarchistes et les communautés autochtones en lutte décoloniale." Parmi les questions abordées, celles par exemple des racines non blanches de l'anarchisme, le féminisme dans les communautés autochtones ou encore les apports de Marx dans les luttes décoloniales. DG

Lux éditeur, 208 p., 2019, 12 €

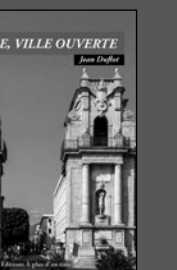
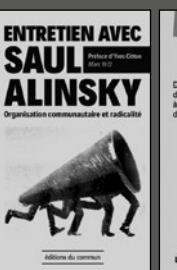
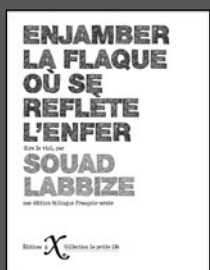
Palerme, ville ouverte

Jean Dufлот



Sous l'impulsion d'un maire hors du commun, Leo Luca Orlando, Palerme s'est ouverte aux migrant-es de tous horizons. Il faut dire que nombreuses sont les Sicilien-nes qui se souviennent des époques où ces personnes ont été migrantes elles-mêmes. En 2015, tenant tête à l'Europe frileuse, ce maire a inspiré une charte de dissidence intitulée : "De la migration comme souffrance, à la mobilité comme droit de l'Homme inaliénable". Une pléiade d'ONG, d'associations et d'institutions internationales y ont collaboré. Dans cet ouvrage, l'auteur rassemble des statistiques sur les migrations, des entretiens et rend compte des actions concrètes qui ont été entreprises en faveur du logement, de la formation professionnelle et de l'emploi des personnes migrantes dans les 21 municipalités de la métropole. MD

Éd. À plus d'un titre, 2019, 352 p., 25 €





Lutter ensemble

Juliette Rousseau

Comment agir ensemble lorsque l'on est concerné-es par différentes oppressions sociales (sexiste, raciste, etc.) ? À quelles conditions est-il possible d'agir de concert lorsque l'on ne se trouve pas du même côté de la ligne de domination (hommes/femmes, colonisateurs/colonisés, valides/invalides, etc.) ?

Avec une clarté remarquable, Juliette Rousseau explore dans ce livre les multiples manières dont, dans différents contextes, des collectifs militants s'appliquent à "nouer d'autres complicités", de Notre-Dame-des-Landes à la Palestine, du Royaume-Uni à la France, des luttes féministes aux luttes écologistes et antiracistes. Partie à la rencontre des ces collectifs engagés pour le climat ou contre la lesbophobie, elle en tire des analyses nourrissantes sur la manière d' "articuler nos espaces sans entamer nos autonomies", sur la manière dont des groupes de dominé-es se prémunissent d'une prise de pouvoir de dominants bien intentionnés sur leur lutte, sur les façons de ne pas entrer en compétition entre personnes concernées par différentes oppressions. Une réflexion importante pour situer ses propres privilèges par rapport aux autres ("Il ne me semble plus possible aujourd'hui de prétendre énoncer une parole politique légitime sans jamais la situer"), pour agir en allié-e sans être aliénant-e. Un espace de lutte mixte gagnera ainsi à se structurer autour de la reconnaissance des oppressions en son sein. Une réflexion personnelle et collective nécessaire en préalable à toute possibilité de "convergence des luttes". GG

Éd. Cambourakis, 2018, 430 p., 22 €

B.D.

L'odyssée d'Hakim

T2 : de la Turquie à la Grèce

Fabien Toulmé



Hakim a fui la guerre en Syrie et cherche à survivre avec sa famille en Turquie. Malgré son investissement dans des petits travaux précaires, la vie n'est pas facile. Son beau-père réussit à partir en France rejoindre de la famille. Une fois sa situation légalisée, il peut faire un regroupement familial avec sa femme et sa fille... mais pas avec son gendre et son petit-fils par manque de papiers. Resté seul à Istanbul, Hakim va se heurter à une barrière administrative et choisir de tenter de gagner la France en suivant les migrations en cours. Remarquable récit : Fabien Toulmé a pris le temps de faire parler Hakim et peut ainsi restituer au mieux ce qu'est le

parcours d'un migrant. À faire lire à toutes celles qui pensent que les migrant-es viennent chez nous pour le plaisir. MB

Éd. Delcourt/Encrages, 2019, 260 p., 25 €

Cher corps

Léa Bordier



12 illustratrices mettent en images 12 témoignages, recueillis par Léa Bordier, de femmes de 14 à 71 ans sur leur rapport au corps. Une grande diversité en ressort tant par les styles graphiques que par les parcours de vie qui sont présentés. Il s'en dégage à la fois une grande finesse et beaucoup de pudeur... mais sans jamais tourner autour du pot. Les thématiques du vieillissement, du viol, de la grossesse, de l'anorexie, du racisme, de la grossesse, du genre, du handicap, sont notamment abordées. Une histoire nous emmène en compagnie d'une tatoueuse, une autre d'une rescapée de

l'attaque du Bataclan. L'ensemble est un vrai bol d'air frais qui apporte beaucoup d'énergie et de joie malgré les nombreuses douleurs abordées. L'album montre en filigrane les dominations sexistes, mais c'est au final la puissance de ces femmes qui nous emporte. GG

Éd. Delcourt/Mirages, 2019, 20 €

Le travail m'a tué

Grégory Mardon, Hubert Prolongeau, Arnaud Delalande



Carlos Perez est embauché comme ingénieur par un constructeur automobile. La firme met en place de nouvelles méthodes de travail, toujours plus intensives, qui contribuent à broyer les salarié-es. Envoyé en mission en Argentine, il voit sa vie familiale mise en danger. Alors qu'on lui demande de partir s'installer en Roumanie, il craque et se suicide sur son lieu de travail.

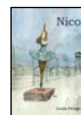
Tirée d'une histoire vraie, l'histoire nous montre comment la pression monte, comment la vie quotidienne est de plus en plus polluée par la pression du travail et comment on en arrive à commettre l'irréparable. Les auteurs dénoncent les méthodes de harcèlement moral qui ont déjà provoqué de nombreux suicides dans des entreprises comme Renault, France-Télécom et bien d'autres et la façon dont la course au profit se fait au détriment de l'humain. Terrifiant. FV

Éd. Futuropolis, 2019, 120 p., 19 €

Romans

Nico

Louis Perego



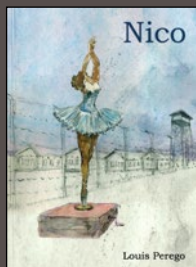
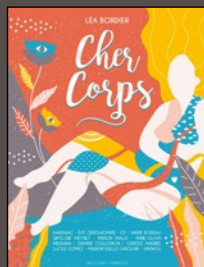
Avec un style littéraire très agréable, Louis Perego qui a bien connu la prison (lire Retour à la case prison, puissante autobiographie), s'attache ici à décrire la situation d'une famille de Gitans pendant la Seconde Guerre mondiale, les camps de concentration situés en France et la difficulté de retrouver une vie normale après la Libération. FV
Autoédition, c/o Radio d'Ici, 6, rue de la Modure, 42220 Saint-Julien-Molin-Molette, 2019, 196 p., 15 €

La deuxième maison

Tony Seven



Après l'effondrement, en 2088, dans le bassin rhénan, une société écologique a vu le jour tout comme dans une région englobant Montréal et New York. Nikita, scientifique venue d'Europe, vient en Amérique du Nord pour passer un accord avec l'autre îlot écologique. Elle va être entraînée dans une expédition en direction d'une troisième communauté qui se trouverait en Amérique du Sud. Sur sa route, des héritières



de la Silicon Valley ont réussi à maintenir une poche de "modernité". Là des généticien-nes espèrent créer une sous-race humaine qui fournira l'énergie nécessaire à la poursuite de l'exploitation de la planète. La rencontre sera violente. Une fiction qui s'essaie à montrer des choix différents pour reconstruire une société durable. Trop long scénario de l'effondrement au début du livre, mais après une soixantaine de pages, on se laisse entraîner dans l'aventure. FV

Éd. Persée, 2018, 310 p., 21,80 €

Jeunes

Le choix de Koki

Classe gagnante du concours Libres et Égaux, Félix Rousseau



Dès 3 ans. Sur la planète Dragona, on naît soit bleu soit rose, et notre caractère, nos goûts et notre destin sont tout tracés selon cette couleur de naissance. Mais Koki ne se sent pas à l'aise dans cette binarité, il se sent parfois mieux avec les enfants de l'autre couleur et il aimerait être lui-même plus mélangé. Alors un jour... Un récit très simple sur l'assignation à des attitudes et à des métiers stéréotypés selon que l'on est classé garçon ou fille, et le courage d'en sortir. L'histoire et le dessin sont simples, directs et efficaces. GG

Éd. Talents Hauts, 2019, 24 p., 12,5 €

Cap sur les îles !

Emanuelle Grundmann, Céline Manillier



Dès 7 ans. Comment naissent les îles ? Qu'est-ce qui explique leur extrême diversité, et le fait que chacune ait sa propre population d'espèces endémiques ? Comment la faune et la flore ont-elles colonisé une excroissance rocheuse pour la transformer en lieu de vie ? Comment ces espèces ont-elles évolué pour devenir différentes de leurs cousines continentales ? Ces questions et d'autres trouvent un début de réponse dans cet album documentaire dont le guide n'est autre que Charles Darwin, qui en profite pour expliquer l'évolution des espèces. GG

Éd. du Ricochet, 2019, 38 p., 13,5 €

L'orchestre de la favela

France Quatromme, Sébastien Boscus



Dès 6 ans. Dans une favela de Rio, Carlia vit avec son grand-père. En allant faire des ménages, elle sympathise avec un professeur de violon. "Elle a de l'or dans les doigts". Si seulement elle avait un instrument ! Ce rêve lui paraît inaccessible mais c'est compter sans son grand-père qui fait des miracles en récupérant les objets dans la décharge... Cet album très touchant et coloré est inspiré d'une histoire vraie, celle

d'instruments de musique fabriqués avec des objets de récupération qui ont permis de créer un orchestre dans une favela. Un éloge de la récupération et de la possibilité d'accueillir ses rêves, sur fond d'inégalités sociales. GG

Éd. Chant d'Orties, 2018, 34 p., 16 €

Musique

Amour, entre résistance et utopie

Kalune



Premier album pour cet artiste que certains ont pu entendre à l'occasion de rassemblements militants. Avec ses 17 chansons, Kalune nous propose avec amour, des coups de gueule comme des coups de foudre. Il manie avec aisance une certaine poésie de l'engagement couplée à des mélodies qui vous attrapent dès la première mesure. On y perçoit une rage contenue et une humanité débordante de chaleur et d'utopie. En se promenant entre la chanson française et le hip-hop, Kalune réunit les styles et stimule les luttes. JP

Zamora Production, 2019, 17 titres, 1 h 15, 13,60 €

Films

Le géographe et l'île

Christine Bouteiller



Iwai-shima, un confetti à 150 km au sud d'Hiroshima, au cœur du parc national de la mer de Seto, Japon. Les pêcheur-ses de cette île luttent depuis 1983 contre la compagnie électrique Chugoku, qui a prévu la construction de deux réacteurs nucléaires. En 2011, le projet a été suspendu après la catastrophe de Fukushima, mais il pourrait être repris. La population ne cesse de chuter en raison d'une activité économique insuffisante. Aujourd'hui restent surtout les personnes âgées. Le refus des habitant-es de s'ouvrir aux personnes non originaires de l'île constitue un autre frein à son développement. Pourtant celle-ci dispose de 3 atouts majeurs : une capacité de résilience qui l'a amenée à développer une agriculture sans pesticides ni engrais chimiques, des traditions ancrées, enfin l'intérêt que sa démarche suscite dans le monde entier. MD

Documentaire, Scotto Productions, 2018, 73 min

Nous avons également reçu... 2/2

Essais

■ Fournier, face à l'avenir, Diane Veyrat, éd. Les Cahiers dessinés, 2019, 192 p., 17 €. Après un recueil de l'ensemble de ses dessins, une biographie et une présentation des lettres de celui qui en 1973 lança La Gueule ouverte, première revue d'écologie politique.

Roman

■ Les sorcières de la République, Chloé Delaume, éd. Points, 2019 [2016], 370 p., 7,80 €. En 2017, à la surprise générale, c'est une féministe qui est élue à la Présidence de la République. Toutefois ce gouvernement tourne mal et en 2020, une amnésie collective est instaurée. En 2062 s'ouvre le procès d'une survivante qui va devoir expliquer ce qui s'est passé. L'idée est séduisante, l'écriture est moderne et drôle. Malheureusement, on part dans des histoires de mythologie à n'en plus finir et un délire qui jette le trouble sur le féminisme actuel.

B. D.

■ Intelligences artificielles, miroirs de nos vies, FibreTigre, Héloïse Chochois, Arnold Zephir, éd. Delcourt, 2019, 192 p., 20 €. On appelle intelligence artificielle des programmes informatiques qui sont capables de progresser par eux-mêmes pour gagner en efficacité. Le livre montre comment sont conçus ces programmes et les difficultés que cela pose, à travers l'exemple d'un robot qui s'essaie à la composition de slam ou d'entretiens avec ses "amies" des réseaux sociaux. Parfois un peu trop technique, mais au moins on en comprend les limites.

■ Kanopé T2 Héritage, Louise Joor, éd. Delcourt, 2019, 132 p., 18 €. Suite de cette série qui se passe en 2143, dans une Amazonie devenue radioactive suite à un accident nucléaire. Le dessin est toujours aussi impeccable, mais l'histoire rejoint un peu trop les standards de la science-fiction, perdant son côté écolo poétique.

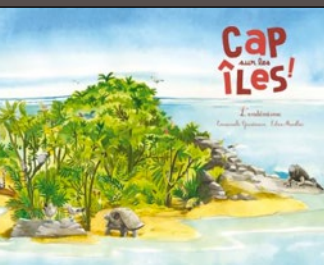
■ Retour à Killyberg, Pierre Alary et Sorj Chalandon, éd. Rue de Sèvres, 2019, 162 p., 20 €. Comment un leader de l'IRA est devenu un agent double, espérant ainsi contribuer au processus de paix. Une rude histoire qui montre la relativité des engagements politiques.

■ Robert Sax, T4 : Congo belge, Rodolphe, Louis Alloing, éd. Delcourt, 2019, 48 p., 14,50 €. Raoul, garagiste de Robert Sax doit porter une mallette mystérieuse à son frère qui vit dans un château. Comment celui-ci s'est-il enrichi ? En exploitant des mines de diamant au Congo. Nous sommes dans les années 1950 et les mouvements indépendantistes entrent en action. L'idée est politiquement intéressante, mais le scénario un peu léger.

Jeunesse

■ 40 défis pour protéger la planète, Sophie Frys, éd. Pera, 2019, 106 p., 15,90 €. Un titre un peu trop clinquant pour seulement 40 animations que l'on peut mettre en œuvre avec des enfants pour recycler, moins polluer, faire un potager...

■ Un jour mon prince viendra, Agnès Laroche, Fabienne Brunner, éd. Talents Hauts, 2019, 24 p., 14 €. Dès 4 ans. Philémon le crapaud désespère, car aucun des baisers que les princesses lui donnent ne le transforme en prince charmant. C'est alors que s'approche le beau prince Arthur de Belle-Allure... Une petite histoire qui bat en brèche les stéréotypes hétérosexuels.



Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.



Quoi de neuf ?

Nouveaux points de vente

Chaque mois, de nouveaux lieux proposent la revue à la vente. Voici la liste des nouveaux venus de cet été :

- **Allier**
L'Archamb'bio
Rue Dubost
03160 Bourbon-l'Archambault
Tél. : 04 70 66 57 46
- **Isère**
Librairie Paul Chemin
35 rue Porcherie
38460 Crémieu
Tél. : 04 74 90 71 05
- **Loire**
Le Carnet à spirales
3 place de la buisserie
42190 Charlieu
Tél. : 04 77 60 08 55
- **Lot-et-Garonne**
Librairie Livresse
44 rue des Girondins
47300 Villeneuve-sur-Lot
Tél. : 05 53 36 89 41
- **Yvelines**
Le Pavé du Canal
3 bis quai Fernand Pouillon
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 01 30 44 39 39
- **Vaucluse**
Nature Éléments
2 avenue Alexandre Blanc
84110 Vaison-la-Romaine
Tél. : 04 90 28 87 74

Rejoignez un relai local

- > **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmanja@gmail.com
- > **Auvergne-Rhône-Alpes.** Jean-Paul Pellet - Allier. jeanpaulpellet@orange.fr, tél. : 04 70 49 23 67 (soir).
- > **Territoire de Belfort.** Association Belfortaine d'Information sur les Limites à la Croissance. 18, rue de Brasse, 90000 Belfort, tél. : 03 84 58 18 84
- > **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83
- > **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30
- > **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63300 Thiers, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr
- > **Gard.** Antonanzas Pascal, 7, rue du Dr Prosper Defau, 30160 Besseges, mploiko36@gmail.com, tél. : 06 04 03 06 42
- > **Gironde.** Groupe Silence 33, Tél. : 06 68 33 32 40, silence33@ouvaton.org
- > **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 06 72 61 33 07, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, elisa@mail.org, 4 impasse des Camélias, 34070 Montpellier, tél. : 09 79 10 81 85
- > **Loire-Atlantique.** Décroissance 44, tél. : 06 11 78 27 27, Emmanuel Savouret, contact@decroissance44.org
- > **Lyon.** Ciné-club écocitoyen, cineclubsilence@gmail.com, tél. : 04 26 63 28 99
- > **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03
- > **Saône-et-Loire.** Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr
- > **Seine-et-Marne.** Association Bio vivre en Brie, Mairie, Avenue Daniel Simon, 77750 St-Cyr-sur-Morin, biovivreennbrie@gmail.com

Abonnements suspendus

Avez-vous déjà entendu parler des cafés suspendus ? L'idée est d'en offrir un à un-e inconnu-e, en laissant l'argent correspondant au comptoir. Le café payé, mais non consommé est alors "suspendu", dans l'attente d'être demandé par qui veut. De la même manière, nos collègues de l'Âge de faire proposent depuis l'été 2017 des abonnements suspendus. Désormais, si vous souhaitez offrir un abonnement à *Silence* à un-e inconnu-e qui n'aurait peut-être pas eu les moyens de s'abonner, n'hésitez pas à nous envoyer la somme correspondante en indiquant "abonnement suspendu". Les personnes qui souhaitent bénéficier de ces abonnements peuvent tout simplement nous contacter. Elles recevront le journal dès qu'un abonnement suspendu sera disponible.

Des abonnements ont été suspendus, vous pouvez les demander !

Silence, c'est vous aussi...

Venez nous voir les 14 et 15 novembre !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe un jeudi de 14h 30 à 20h 30 et c'est suivi par un repas pris ensemble offert par *Silence*. Cela se poursuit le vendredi à partir de 9h 30. Le nouveau numéro vous est aussi offert. Prochaines expéditions : **12 et 13 décembre, 16 et 17 janvier, 13 et 14 février, etc.**

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **9h30** les mercredi 23 octobre (pour le numéro de décembre), 20 novembre (pour le numéro de janvier), 18 décembre (pour le numéro de février), etc. N'hésitez pas à proposer des articles au comité de rédaction, *Silence* est une revue participative ! Vous pouvez aussi **proposer des informations** destinées aux pages brèves jusqu'au mardi qui suit le comité de rédaction. Pour envoyer des infos pour le numéro de décembre jusqu'au 29 octobre ; puis jusqu'au 26 novembre pour ne numéro de janvier, etc. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous.

Vous pouvez être au choix (multiple) :

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné-es... en fonction de vos envies !

Don'acteur : *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur : www.revuesilence.net
rubrique : *Comment participer*

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq nouveaux abonnés au tarif Découverte, votre abonnement vous est offert pour un an. Envoyez-nous leurs adresses (ainsi que la vôtre) et un chèque de 5 x 22 = 110 € (pour la France).

Partenaires



Coordination Permanente
MÉDIAS LIBRES



Commande : numéros, livres et affiche

Numéros disponibles

- 453 Travailler moins, et si on essayait ?
- 454 Créer des lieux alternatifs
- 455 Pour des élections moins primaires !
- 456 Nouveaux ogm, nouveaux combats
- 457 Le chant des luttes
- 459 Vers une école sans écrans ?
- 460 Les élections municipales à mi-mandat
- 461 Cuisines en transition
- 462 Les nouveaux visages de l'habitat participatif
- 464 Semences vivantes, graines d'autonomie
- 465 Réagir aux violences du quotidien
- 466 Jouer hors des cases
- 467 Le syndicalisme peut-il être écolo ?
- 468 Rouler pour des idées

- 470 Autogérons les coop' alimentaires !
- 472 Nous vieillirons ensemble !
- 473 La montagne : du calme !
- 475 Retiens la nuit
- 476 Décroissance, où en est-on ?
- 477 Explorons les alternatives !
- 478 Quand l'écologie s'empare du droit
- 479 Bébés écolos
- 480 Réconcilier agriculture et vie sauvage
- 481 Les alternatives : oasis ou leviers ?
- 482 La planète victime de la mode
- 483 Notre-Dame-des-Landes : quel avenir ?

Numéros régionaux

- 458 Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence
- 463 Hérault
- 469 Loire
- 474 Alternatives en Côte-d'Or et Yonne

Indiquez le total de votre règlement
[numéro(s) + abonnement(s) + livre(s) +...]:

Cochez le(s) numéro(s) désiré(s). Faites le total (4,80 € l'exemplaire).

Ajoutez les frais de port (pour la France comme pour l'étranger : 2,20 € pour un ex., 4 € pour 2 ex., 5 € pour 3 ex. et plus).

Affiche



100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui - format 60x84cm - 7 €

Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou

nous inspirent. Chacun-e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.

Frais de port : 2€ de 1 à 3 ex., 4€ de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

Livres



Manuel de transition, 212 p. - 20 €**

Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui devient le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.

Non-violence dans la révolution syrienne, 120 p. - 9 €*

Recueil de textes publiés initialement en arabe ou en anglais sur Internet, traduits pour la première fois en français, ce livre veut mettre en lumière ce versant si peu éclairé de la révolution et de la résistance syriennes, cette action civile et sans armes aux mille visages qui ne cesse de se réinventer depuis 2011.



L'insolente. Dialogues avec Pinar Selek, 224 p. - 20 €**

Pinar Selek est une femme aux mille vies. Écrivaine, sociologue, militante... Féministe, écologiste, antimilitariste... Oui, mais bien plus que cela ! Des rues d'Istanbul à son exil en France, ce livre retrace de manière vivante l'incroyable parcours de cette femme à l'énergie contagieuse. Pinar Selek a dénoncé tant le génocide des Arméniens que la situation faite aux Kurdes et le service militaire, ce qui lui vaut la persécution sans limites de la justice turque. Un récit inspirant !

Frais de port : *2,5€ / **5€.

Pour une commande de plusieurs livres, nous consulter.

Règlement par chèque à l'ordre de Silence ou par virement.

Je m'abonne à Silence

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (Autorisation de prélèvement)

	France métro.	Autres pays et DOM-TOM
Découverte 1 ^{er} abonnement, 6 n°	22€	29€
Particulier 1 an, 11 n°	48€	57€
Bibliothèque, association... 1 an, 11 n°	60€	68€
Soutien 1 an, 11 n°	60€ et +	60€ et +
Petit futé 2 ans, 22 n°	80€	92€
Petit budget 1 an, 11 n°	33€	40€
5 abonnements Découverte offerts + votre abo. 1 an gratuit (cf. conditions page précédente)	110€	Nous contacter

Groupés à la même adresse : nous contacter (tarif en fonction du nombre d'exemplaires souhaité)

Abonnement en ligne : www.revuesilence.net

Vos coordonnées (MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Je désire recevoir la s!berlettre (lettre électronique mensuelle).

RUM (sera rempli par Silence) : _____

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- 8 € par trimestre (abonnement petit budget)
- 12 € par trimestre (abonnement normal)
- € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- € (abonnement - voir tarifs ci-contre)

Débiteur

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN : _____

BIC : _____

CRÉANCIER :
SILENCE
9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence
(adresse ci-contre).

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB).

Fait à : _____ Le : _____
Signature : _____

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

La ZAD de Notre-Dame-des-Landes toujours en ébullition



1 2



3 4



5 6



L'AMASSADA
LUTTE CONTRE LES PROJETS
D'ÉVALUATION INDUSTRIELLE
EN ZAD AVEYRIN (COTÉ...)

(1991-1991)

Légendes : 1 et 2 : transhumance d'un troupeau de brebis vers la ferme des Fosses noires. 140 bêtes selon la bergère, 50 selon la police ! • 3 : jardin collectif des Rouges et noirs, dont les produits sont consommés sur place ou offerts à la Cagette des terres, cantine de soutien aux luttes. • 4 : travaux de couverture sur un bâtiment de la ferme de Bellevue. • 5 et 6 : Récolte des pommes de terre dans un champs collectif.
Photos Anne-Sophie Cléménçon.